



# Bulletin Officiel

N° 3838 Lundi 25 Avril 2011

— 16<sup>ème</sup> ANNEE — ISSN 0330-7174

## SOMMAIRE

### COMMUNIQUES DU CMF

RAPPEL AUX SOCIETES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE 2-3

تذكير لشركات المساهمة العامة 4

RAPPEL AUX SOCIETES FAISANT APE 4

### AVIS DES SOCIETES

#### ASSEMBLEES GENERALES ORDINAIRES

SICAV AVENIR 5

SICAV L'INVESTISSEUR 5

SICAV L'EPARGNANT 6

ASSURANCES SALIM 6

LES ASSURANCES DES CREDITS COMMERCIAUX S.A  
-ASSURCREDIT- 7

#### INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

BANQUE NATIONALE AGRICOLE -BNA- 8-10

#### PROJET DES RESOLUTIONS

LES ASSURANCES DES CREDITS COMMERCIAUX S.A  
-ASSURCREDIT- 11-13

#### COURBE DES TAUX 14

#### VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM 15-16

#### ANNEXE I

ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2010  
- MAXULA INVESTISSEMENT SICAV  
- MAXULA PLACEMENT SICAV  
- FCC BIAT - CREDIMMO 1  
- FCC BIAT - CREDIMMO 2

#### ANNEXE II

ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2010  
- ATTIJARI BANK

#### ANNEXE III

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES ARRETES AU 31 DECEMBRE 2010  
- ATTIJARI BANK

#### ANNEXE IV

ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2010  
- SOCIETE ESSOUKNA

#### ANNEXE II

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES ARRETES AU 31 DECEMBRE 2010  
- SOCIETE ESSOUKNA

**COMMUNIQUÉ DU CMF**

**RAPPEL AUX SOCIÉTÉS FAISANT  
APPEL PUBLIC À L'ÉPARGNE**

Le Conseil du Marché Financier rappelle aux sociétés faisant appel public à l'épargne, qu'elles sont tenues, en vertu **des articles 3 et 3 bis de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier (1) et de l'article 45 du règlement du conseil du marché financier relatif à l'appel public à l'épargne**, de :

**1- Déposer ou d'adresser, sur supports papier et magnétique, au conseil du marché financier et à la bourse des valeurs mobilières de Tunis, dans un délai de quatre mois, au plus tard, de la clôture de l'exercice comptable et quinze jours, au moins, avant la tenue de l'assemblée générale ordinaire :**

- l'ordre du jour et le projet de résolutions proposés par le conseil d'administration ou par le directoire;
- les documents et les rapports prévus, selon le cas, par les articles 201 et 235 du code des sociétés commerciales et l'article 471 dudit code,
- les rapports du ou des commissaires aux comptes visés, selon les cas, aux articles 200, 269 et 472 du code des sociétés commerciales ;
- un document d'information établi conformément à l'annexe 3 du règlement du CMF sus-mentionné.

**2- Publier au bulletin officiel du conseil du marché financier et dans un quotidien paraissant à Tunis, leurs états financiers annuels accompagnés du texte intégral de l'opinion du commissaire aux comptes et ce, dans les délais sus-visés.**

**Ainsi, pour l'exercice comptable 2010, les sociétés concernées doivent prendre les dispositions nécessaires à l'effet de respecter les obligations sus-indiquées et ce, au plus tard le 30 avril 2011.**

- Suite -

**Dans ce cadre, le conseil du marché financier attire l'attention des sociétés faisant appel public à l'épargne, soumises à des obligations sectorielles spécifiques, sur la nécessité de prendre les mesures nécessaires et les précautions qui s'imposent en vue de respecter les délais légaux sus-mentionnés.**

Il est, également, rappelé aux sociétés faisant appel public à l'épargne, qu'en vertu des dispositions **des articles 3 ter et 3 quater de la loi sus-visée**, elles doivent :

**1- Déposer ou adresser au conseil du marché financier et à la bourse des valeurs mobilières de Tunis dans un délai de quatre jours ouvrables qui suivent la date de la tenue de l'assemblée générale ordinaire :**

- les documents visés à l'article 3 sus-visé, s'ils ont été modifiés,
- les résolutions adoptées par l'assemblée générale ordinaire,
- l'état d'évolution des capitaux propres en tenant compte de la décision d'affectation du résultat comptable,
- le bilan après affectation du résultat comptable,
- la liste des actionnaires,
- la liste des titulaires des certificats de droits de vote,
- la liste des titulaires d'obligations convertibles en actions.

**2- Publier au bulletin officiel du conseil du marché financier et dans un quotidien paraissant à Tunis dans un délai de trente jours après la tenue de l'assemblée générale ordinaire au plus tard :**

- les résolutions adoptées par l'assemblée générale ordinaire,
- l'état d'évolution des capitaux propres en tenant compte de l'affectation du résultat comptable,
- le bilan après affectation du résultat comptable,
- les états financiers lorsqu'ils ont subi des modifications.

**Les sociétés concernées doivent prendre les dispositions nécessaires à l'effet de respecter les obligations sus-indiquées.**

-----  
(1) Telle que modifiée par la loi n°2005-96 du 18 octobre 2005 relative au renforcement de la sécurité des relations financières

## بلاغ هيئة السوق المالية

تذكر هيئة السوق المالية شركات المساهمة العامة أنه يتعين عليها طبقاً لأحكام الفصل 36 من ترتيب هيئة السوق المالية المتعلق بالمساهمة العامة، إعلام العموم وفي أقصر الآجال بواسطة بلاغ صادر في صحيفة يومية وفي النشرة الرسمية لهيئة السوق المالية وفي نشرة بورصة الأوراق المالية بتونس بكل حدث هام من شأنه إذا بلغ إلى العموم، أن يكون له أثر ذو أهمية نسبية على سعر أو قيمة أوراقها المالية. وبصفة خاصة وباعتبار أن الأمر يتعلق بمعطيات من شأنها التأثير على الوضعية المالية وعلى نتائج الشركة، فإن شركات المساهمة العامة مدعوة إلى إعلام العموم بكل معلومة تتعلق بنتيجة أعمال خلية المتابعة التي تم عند الاقتضاء إرسالها.

كما أن هذه الشركات مدعوة إلى تقديم عرض لآفاقها المستقبلية المحينة صلب التقرير السنوي حول التصرف في الشركة لسنة 2010، وعليها عند الاقتضاء تحليل الفوارق مقارنة بالتقديرات التي سبق نشرها.

2011 - AC - 5

## COMMUNIQUÉ DU CMF

Le Conseil du Marché Financier rappelle aux sociétés faisant appel public à l'épargne qu'en vertu des dispositions de l'article 36 du règlement du Conseil du Marché Financier relatif à l'appel public à l'épargne, les sociétés faisant appel public à l'épargne sont tenues de porter à la connaissance du public, par voie de communiqué dans un journal quotidien, dans le bulletin officiel du Conseil du Marché Financier et dans le bulletin de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, dans les plus brefs délais, tout fait important susceptible, s'il était connu, d'avoir une incidence significative sur le cours ou la valeur des titres de ces sociétés. Plus particulièrement, et s'agissant d'éléments qui seraient de nature à impacter la situation financière et les performances de la société, lesdites sociétés sont invités à porter à la connaissance du public toute information relative aux résultats des travaux de cellule de suivi mise en place à cet effet, le cas échéant.

Les sociétés faisant appel public à l'épargne sont également appelées à exposer au niveau du rapport annuel sur la gestion relatif à l'exercice 2010, les perspectives d'avenir actualisées, et à analyser les écarts, le cas échéant, avec les prévisions annoncées antérieurement.

2011 - AC - 5

**AVIS DES SOCIETES**

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE**

**SICAV AVENIR**  
**Société d'investissement à capital variable**  
**Régie par la loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001- JORT n° 59**  
**Agrément du Ministre des Finances du 30 juin 1994**  
**Siège social : 34, rue Hédi Karray 1004 El Menzah IV**

**CONVOCAION AUX ASSEMBLEES GENERALES ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE**

Les actionnaires de SICAV AVENIR sont invités à se réunir en Assemblées Générales Ordinaire et Extraordinaire le mercredi 27 avril 2011 à 11 heures et 11 heures et demi du matin à l'immeuble de la Société Tunisienne de Banque, Cité des Sciences, 34 Rue Hédi Karray – El Menzah IV, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

**Assemblée Générale Ordinaire**

- 1- Examen du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2010
- 2- Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2010
- 3- Approbation du rapport du Conseil d'Administration et des états financiers arrêtés au 31 décembre 2010
- 4- Quitus aux administrateurs pour leur gestion durant l'exercice 2010
- 5- Affectation des résultats de l'exercice 2010
- 6- Fixation du montant des jetons de présence

**Assemblée Générale Extraordinaire**

Mise à jour des statuts de la société conformément à la législation en vigueur.

---

2011 - AS - 278

\*\*\*\*\*

**SICAV L'INVESTISSEUR**  
**Société d'investissement à capital variable**  
**Régie par la loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001- JORT n° 59**  
**Agrément du Ministre des Finances du 25 février 1991**  
**Siège social : Rue Hédi Noura - Tunis**

**CONVOCAION AUX ASSEMBLEES GENERALES ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE**

Les actionnaires de SICAV L'INVESTISSEUR sont invités à se réunir en Assemblées Générales Ordinaire et Extraordinaire le jeudi 28 avril 2011 à 10 heures et 10 heures et demi du matin à l'immeuble de la Société Tunisienne de Banque, Cité des Sciences, 34 Rue Hédi Karray – El Menzah IV, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

**Assemblée Générale Ordinaire**

- 1- Examen du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2010
- 2- Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2010
- 3- Approbation du rapport du Conseil d'Administration et des états financiers arrêtés au 31 décembre 2010
- 4- Quitus aux administrateurs pour leur gestion durant l'exercice 2010
- 5- Affectation des résultats de l'exercice 2010
- 6- Fixation du montant des jetons de présence

**Assemblée Générale Extraordinaire**

Mise à jour des statuts de la société conformément à la législation en vigueur.

---

2011 - AS - 279

## AVIS DES SOCIETES

### ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

**SICAV L'EPARGNANT**  
**Société d'investissement à capital variable**  
**Régie par la loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001- JORT n° 59**  
**Agrément du Ministre des Finances du 21 décembre 1996**  
**Siège social : Siège social : Rue Hédi Nouira - Tunis**

### **CONVOCATION AUX ASSEMBLEES GENERALES ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE**

Les actionnaires de SICAV L'EPARGNANT sont invités à se réunir en Assemblées Générales Ordinaire et Extraordinaire le vendredi 29 avril 2011 à 10 heures et 10 heures et demi du matin à l'immeuble de la Société Tunisienne de Banque, Cité des Sciences, 34 Rue Hédi Karray – El Menzah IV, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

#### **Assemblée Générale Ordinaire**

- 1- Examen du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2010
- 2- Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2010
- 3- Approbation du rapport du Conseil d'Administration et des états financiers arrêtés au 31 décembre 2010
- 4- Quitus aux administrateurs pour leur gestion durant l'exercice 2010
- 5- Affectation des résultats de l'exercice 2010
- 6- Fixation du montant des jetons de présence

#### **Assemblée Générale Extraordinaire**

Mise à jour des statuts de la société conformément à la législation en vigueur.

2011 - AS - 280

\*\*\*\*\*

### Assemblée Générale Ordinaire

## **ASSURANCES SALIM**

Siège social : Immeuble ASSURANCES SALIM lot AFH BC5 Centre Urbain Nord -1003 Tunis

Les actionnaires de la Société ASSURANCES SALIM sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire le **Jeudi 05 Mai 2011, à 10 heures** au siège de la Banque de l'Habitat sis au 18 Av. Mohamed V-1080 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

- 1- Lecture du rapport du conseil d'administration sur l'exercice 2010 ;
- 2- Lecture des rapports des commissaires aux comptes sur l'exercice 2010 ;
- 3- Approbation du rapport du conseil d'administration et des états financiers de l'exercice 2010 ;
- 4- Approbation des opérations visées aux articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales ;
- 5- Quitus aux administrateurs ;
- 6- Affectation du résultat de l'exercice 2010;
- 7- Fixation des jetons de présence des administrateurs et des membres du comité permanents d'audit;
- 8- Renouvellement de la composition du Conseil d'Administration ;
- 9- Renouvellement du mandat du Commissaire aux comptes.

Conformément aux dispositions de l'article 37 des statuts, les titulaires d'au moins 10 actions libérées des versements exigibles peuvent, seuls, assister à l'Assemblée Générale Ordinaire sur justification de leur identité, à la condition d'être inscrit sur les registres sociaux cinq jours au moins avant l'assemblée ou s'y faire représenter par un autre actionnaire.

Les autres titulaires d'actions inférieures à 10 peuvent pour être admis dans l'assemblée Générale Ordinaire se réunir pour former le nombre nécessaire et se faire représenter par l'un d'eux.

Tous les documents afférents à cette assemblée sont tenus à la disposition des actionnaires au siège social de la Société sis à l'Immeuble Assurances Salim, Lotissement AFH/ BC5, au Centre Urbain Nord Tunis.

2011 - AS - 253

**AVIS DES SOCIETES**ASSEMBLEE GENERALE**Les Assurances des Crédits Commerciaux S.A  
ASSURCREDIT****Siège Social: 7, rue 8010 – Cité Montplaisir 1073 – Tunis**

Les Assurances des Crédits Commerciaux -Assurcrédit- porte à la connaissance de ses actionnaires que son Assemblée Générale Ordinaire se tiendra le jeudi 12 mai 2011 à 10 heures, au siège social de la Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur « COTUNACE » sis à Tunis, rue 8006, Montplaisir 1002, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1) Examen et approbation du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2010.
- 2) Lecture des Rapports du Commissaire aux Comptes relatifs à l'exercice 2010.
- 3) Examen et approbation des états financiers de la société arrêtés au 31 décembre 2010.
- 4) Quitus aux Administrateurs.
- 5) Affectation du résultat de l'exercice 2010.
- 6) Conventions visées par l'article 200 du Code des sociétés commerciales.
- 7) Projet d'abandon de créances.
- 8) Fixation des jetons de présence relatifs à l'exercice 2010.
- 9) Fixation de la rémunération des Membres du Comité Permanent d'Audit au titre de l'exercice 2010.
- 10) Renouvellement du mandat des Administrateurs pour les exercices 2011, 2012 et 2013.
- 11) Désignation d'un Commissaire aux Comptes pour les exercices 2011, 2012 et 2013.

## AVIS DES SOCIETES \*

### INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

#### **BANQUE NATIONALE AGRICOLE -BNA-**

Siège social : Rue Hédi Noura 1001 Tunis

La Banque Nationale Agricole –BNA- publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 1<sup>er</sup> trimestre 2011.

<b><u>INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS</u></b>						
<b><u>1 er Trimestre 2011</u></b>						
(unité : en 1000 DT)						
	1 er Trimestre 2011	1 er Trimestre 2010	au 31.03.2011	au 31.03.2010	au 31.12.2010 Provisoire	Variations Mars 2011/Mars 2010
<b><u>1- Produits d'exploitation bancaire</u></b>	<b>105 280</b>	<b>92 831</b>	<b>105 280</b>	<b>92 831</b>	<b>406 073</b>	<b>13,4%</b>
a- Intérêts *	86 101	73 125	86 101	73 125	317 168	17,7%
b- Commissions en produits	9 815	10 205	9 815	10 205	46 881	-3,8%
c- Revenus du portefeuille titres-commercial	6 941	6 785	6 941	6 785	29 105	2,3%
d- Revenus du portefeuille d'investissement	2 423	2 716	2 423	2 716	12 919	-10,8%
<b><u>2- Charges d'exploitation bancaire</u></b>	<b>43 810</b>	<b>34 513</b>	<b>43 810</b>	<b>34 513</b>	<b>145 456</b>	<b>26,9%</b>
a- Intérêts encourus	43 510	34 290	43 510	34 290	144 265	26,9%
b- Commissions encourues	300	223	300	223	1 191	34,5%
<b><u>3- Produit net bancaire</u></b>	<b>61 470</b>	<b>58 318</b>	<b>61 470</b>	<b>58 318</b>	<b>260 617</b>	<b>5,4%</b>
<b><u>4- Autres produits d'exploitation</u></b>	<b>117</b>	<b>127</b>	<b>117</b>	<b>127</b>	<b>504</b>	<b>-7,9%</b>
<b><u>5- Charges opératoires, dont :</u></b>	<b>31 936</b>	<b>29 652</b>	<b>31 936</b>	<b>29 652</b>	<b>127 646</b>	<b>7,7%</b>
a- Frais du personnel	24 463	22 914	24 463	22 914	96 819	6,8%
b- Charges Générales d'exploitation	6 137	5 655	6 137	5 655	25 789	8,5%
<b><u>6- Structure du portefeuille</u></b>			<b>660 871</b>	<b>659 007</b>	<b>643 896</b>	<b>0,3%</b>
a- Portefeuille titres-commercial *			311 411	314 357	297 555	-0,9%
b- Portefeuille d'investissement *			349 460	344 650	346 341	1,4%
<b><u>7- Encours des crédits apparaissant au bilan *</u></b>			<b>5 510 459</b>	<b>4 457 502</b>	<b>5 285 002</b>	<b>23,6%</b>
<b><u>8- Encours des dépôts, dont :</u></b>			<b>4 750 295</b>	<b>4 338 745</b>	<b>4 748 843</b>	<b>9,5%</b>
a- Dépôts à vue			1 328 508	1 174 818	1 328 858	13,1%
b- Dépôts d'épargne			1 557 166	1 487 562	1 563 233	4,7%
<b><u>9- Emprunts et ressources spéciales</u></b>			<b>534 511</b>	<b>576 145</b>	<b>541 726</b>	<b>-7,2%</b>
<b><u>10- Capitaux Propres **</u></b>			<b>548 040</b>	<b>518 133</b>	<b>505 314</b>	<b>5,8%</b>
* Les données relatives à ces postes ont été retraitées pour des besoins de comparabilité						
** Compte non tenu du résultat de la période						



- Suite -

## **NOTES AUX INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS DE LA BNA ARRETES AU 31 MARS 2011**

### **BASES RETENUES POUR L'ELABORATION DES INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS ARRETES AU 31 MARS 2011**

Les indicateurs arrêtés au 31 Mars 2011 ont été établis en appliquant les principes et conventions comptables prévus par le décret n°96-2459 du 30 décembre 1996 portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité et des principes comptables prévus par les normes comptables sectorielles des établissements bancaires.

Ces principes et conventions comptables concernent principalement les règles suivantes :

#### **1- Règles de prise en compte des produits**

Les produits perçus et comptabilisés d'avance et qui concernent des périodes postérieures à la date d'arrêt des indicateurs n'ont pas été constatés dans les produits d'exploitation bancaire.

Les intérêts et commissions bancaires courus et non échus sont inclus dans les produits d'exploitation bancaire.

#### **2- Règles de comptabilisation des charges**

Les charges d'intérêts et les commissions décaissées et qui concernent des périodes postérieures à la date d'arrêt des indicateurs ne sont pas prises en compte dans les charges d'exploitation bancaire.

Les charges non décaissées, mais encourues à la date d'arrêt, sont constatées dans les charges d'exploitation bancaire.

### **AUTRES NOTES EXPLICATIVES**

#### **1- Structure du portefeuille - titres**

Le portefeuille - titres est classé en deux catégories. Le portefeuille – titres commercial et le portefeuille d'investissement.

Le portefeuille titres - commercial comprend les titres acquis avec l'intention de les céder à court terme.

Le portefeuille d'investissement comprend les titres acquis avec l'intention de les conserver jusqu'à l'échéance ainsi que ceux dont la possession durable est estimée utile pour l'activité de la Banque.

L'encours du portefeuille titres est présenté net des provisions.

#### **2- Encours des crédits**

Les encours de crédits sont composés des comptes débiteurs, des autres concours à la clientèle, des crédits sur ressources spéciales et des créances agricoles abandonnées et prises en charge par l'Etat.

Ces encours sont présentés compte tenu des créances rattachées et nets des agios réservés, des provisions sur les créances douteuses et des intérêts perçus d'avance.

- Suite -

### **3- Encours des dépôts**

Les dépôts sont présentés compte tenu des dettes rattachées

### **4- Emprunts et ressources spéciales**

Les emprunts et ressources spéciales sont présentés compte tenu des dettes rattachées

### **5- Capitaux propres**

Le résultat au 31.12.2010 n'est pas inclus aux capitaux propres présentés à la même date.

Les résultats enregistrés au 31.03.2010 et au 31.03.2011 ne sont pas inclus aux capitaux propres présentés aux mêmes dates.

## **FAITS MARQUANTS A LA FIN DU PREMIER TRIMESTRE 2011**

- L'encours des créances sur la clientèle a atteint 5.510 millions de dinars au 31.03.2011 contre 4.457 millions de dinars au 31.03.2010, enregistrant ainsi une augmentation de 23,6 %.

- Les dépôts de la clientèle ont enregistré, entre Mars 2010 et Mars 2011 une augmentation de 412 millions de dinars, soit un taux de progression de 9,5 %.

- Les produits d'exploitation bancaire ont atteint 105 millions de dinars, enregistrant une augmentation de 12 millions de dinars, soit un taux d'accroissement de 13,4 %, par rapport à la même période de l'année précédente.

Il est à noter que les produits d'exploitation bancaire arrêtés au 31.03.2010 ont été retraités à hauteur de 1,5 millions de dinars pour tenir compte des impayés en intérêts des relations non classées.

- Les charges d'exploitation bancaire ont, par la même, enregistré une augmentation de 9 millions de dinars, soit un taux de 26,9 %.

- Le produit net bancaire s'est établi à 61,5 millions de dinars au 31.03.2011 contre 58,3 millions de dinars au 31.03.2010, enregistrant un taux de progression de 5,4 %.

- Le montant total des charges opératoires a progressé de 7,7 % entre Mars 2010 et Mars 2011.

---

(\*) Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.

AVIS DES SOCIETES
-------------------

Projet de Résolutions AGO

## Les Assurances des Crédits Commerciaux S.A

### ASSURCREDIT

Siège Social: 7, rue 8010 – Cité Montplaisir 1073 – Tunis

Projet de résolutions de la société, Les Assurances des Crédits Commerciaux -Assurcrédit-, sera soumis à l'approbation de son assemblée générale ordinaire qui se tiendra en date du 12 r 2011.

**Première Résolution**

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport du C d'Administration et des rapports du Commissaire aux Comptes sur les opérations effectués cours de l'exercice 2010, approuve sans aucune réserve le rapport du Conseil d'Administration ainsi que le bilan et les états financiers de la société arrêtés au 31 décembre 2010 tels qu'ils sont présentés

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à .....

**Deuxième Résolution**

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Commissaire aux Comptes pour l'exercice 2010, approuve les conventions qui y sont inscrites et ce conformément aux dispositions des articles 200, 205 et 475 du Code des Sociétés Commerciales.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à .....

**Troisième Résolution**

L'Assemblée Générale Ordinaire donne quitus entier et sans réserves aux Administrateurs en titre de leur gestion pour l'exercice 2010.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à .....

**Quatrième Résolution**

L'Assemblée Générale Ordinaire, constate le bénéfice de l'exercice d'un montant de cent vingt six mille trente huit dinars, neuf cent cinquante trois millimes ( 86.038,953 dinars) et décide de l'affecter pour la résorption en partie des pertes antérieures:

- bénéfice de l'exercice: 86.038,953 dinars
- pertes antérieures : 309.020,701 dinars
- perte à reporter : 222.981,748 dinars

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à .....

- Suite -

### **Cinquième Résolution**

L'Assemblée Générale Ordinaire, sur proposition du Conseil d'Administration réuni le 30 2011, décide l'abandon de créances indemnisées par la société et jugées irrécouvrable montant global de cent trente six mille cinq cent soixante seize dinars quatre cent qu quatre millimes ( 136.576,444 dinars ) détaillé comme suit:

- un montant de 29.150,87 dinars, représentant l'indemnité servie au titre de la créance Société POLISAN sur PANOFORT SA,
- d'un montant de 39.597,163dinars, représentant l'indemnité servie au titre de la créance Société POLISAN sur Maison de la Peinture,
- d'un montant de 8.636,271 dinars représentant l'indemnité servie au titre de la créance Société de Nutrition Animale sur la Société Spac Daly,
- d'un montant de 24 160,459 dinars représentant l'indemnité servie au titre de la créance Société Poulina sur la Société Spac Daly,
- d'un montant de 35.031,681dinars représentant l'indemnité servie au titre de la créance Société Provital sur la société Spac Daly.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à .....

### **Sixième Résolution**

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de fixer les jetons de présence au titre de l'ex 2010 à un montant Vingt Sept Mille Dinars (27 000 dinars) net de toute retenue, le C d'Administration procédera à leur répartition entre les Administrateurs et ils seront payés sociétés qu'ils représentent (pour les personnes morales) sauf indications contraires.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à .....

### **Septième Résolution**

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de fixer la rémunération des Membres du C Permanent d'Audit au titre de l'exercice 2010 à un montant de Neuf Mille Dinars ( 9 000 ) net de toute retenue.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à .....

- Suite -

### **Huitième Résolution**

L'Assemblée Générale Ordinaire, nomme comme Administrateurs pour un nouveau mandat prenant fin avec l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice 2013:

- La Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur "COTUNACE",
- Atradius Participations Holding B.V
- Le Groupe des Assurances de Tunisie " GAT",
- La Compagnie Méditerranéenne d'Assurance et de Réassurance, "COMAR",
- La Société Tunisienne d'Assurance et de Réassurance "STAR",
- Les Assurances SALIM,
- Monsieur Habib DALDOUL.

L'Assemblée a décidé à ce que la Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur "COTUNACE" et Atradius Participations Holding B.V soient représentés chacun au sein du Conseil d'Administration par deux représentants.

Les Administrateurs présents à l'Assemblée ou représentés, déclarent accepter les fonctions d'Administrateurs qui viennent de leur être confiées.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à .....

### **Neuvième Résolution**

L'Assemblée Générale Ordinaire, conformément aux termes de l'article 28 des statuts, désigne et nomme le Cabinet Proway Consulting, Commissaire aux Comptes pour les exercices 2011, 2012, et 2013.

L'Assemblée Générale Ordinaire fixe les honoraires du Commissaires aux Comptes relatifs au Rapport d'Audit Spécial à 50 % des honoraires au titre de l'audit légal des comptes.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à .....

### **Dixième Résolution**

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au Représentant légal de la société à accomplir toutes formalités de dépôt, de publications légales et autres.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à .....

<b>AVIS</b>
-------------

<b>COURBE DES TAUX DU 25 AVRIL 2011</b>
---

Code ISIN	Taux du marché monétaire et Bons du Trésor	Taux actuariel (existence d'une adjudication) <sup>[1]</sup>	Taux interpolé	Valeur (pied de coupon)
	Taux moyen mensuel du marché monétaire	4,623%		
TN0008002453	BTC 52 SEMAINES 10/05/2011		4,628%	
TN0008002461	BTC 52 SEMAINES 14/06/2011		4,641%	
TN0008000283	BTA 2 ans "4,3% août 2011"		4,659%	998,827
TN0008002479	BTC 52 SEMAINES 23/08/2011		4,666%	
TN0008002487	BTC 52 SEMAINES 28/02/2012		4,733%	
TN0008000192	BTA 6 ans "6% 15 mars 2012"		4,739%	1 010,343
TN0008002495	BTC 52 SEMAINES 27/03/2012		4,743%	
TN0008002503	BTC 52 SEMAINES 24/04/2012	4,753%		
TN0008000259	BTA 4 ans "5% mars 2013"	4,908%		1 001,351
TN0008000200	BTA 7 ans "6,1% 11 octobre 2013"		5,107%	1 021,936
TN0008000143	BTA 10 ans " 7,5% 14 Avril 2014 "		5,279%	1 059,404
TN0008000127	BTA 12 ans " 8,25% 9 juillet 2014 "		5,359%	1 082,620
TN0008000184	BTA 10 ans " 7% 9 février 2015"		5,559%	1 047,658
TN0008000267	BTA 7 ans " 5,25% mars 2016"	5,927%		971,594
TN0008000218	BTZc 11 octobre 2016		5,945%	
TN0008000234	BTA 10 ans "6,75% 11 juillet 2017"		5,968%	1 039,015
TN0008000242	BTZc 10 décembre 2018		6,011%	
TN0008000275	BTA 10 ans " 5,5% mars 2019"		6,019%	967,759
TN0008000226	BTA 15 ans "6,9% 9 mai 2022"		6,115%	1 061,205
TN0008000291	BTA 12 ans " 5,6% août 2022"	6,123%		957,514

[1] L'adjudication en question ne doit pas être vieille de plus de 2 mois pour les BTA et 1 mois pour les BTCT.

Conditions minimales de prise en compte des lignes :

- Pour les BTA : Montant levé 10 millions de dinars et deux soumissionnaires,
- Pour les BTCT : Montant levé 10 millions de dinars et un soumissionnaire.

## TITRES OPCVM

## TITRES OPCVM

## TITRES OPCVM

## TITRES OPCVM

LIBELLE		Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 31/12/2010	VL antérieure	Dernière VL		
<b>OPCVM DE CAPITALISATION</b>								
<i>SICAV OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION</i>								
1	TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS	20-juil-92	135,352	136,689	136,718		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>								
2	FCP SALAMETT CAP	AFC	02-janv-07	11,838	11,967	11,970		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>								
3	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23-janv-06	1,214	1,224	1,225		
<i>SICAV MIXTES DE CAPITALISATION</i>								
4	SICAV AMEN	AMEN INVEST	01-oct-92	32,630	33,006	33,016		
5	SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS	17-mai-93	44,802	45,289	45,300		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL quotidienne</i>								
6	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	AXIS Gestion	28-mars-08	163,775	145,287	145,267		
7	FCP AXIS TUNISIE INDICE	AXIS Gestion	28-mars-08	669,080	528,187	524,263		
8	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15-oct-08	140,431	117,907	118,120		
9	FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MAXULA BOURSE	15-oct-08	130,841	119,350	119,596		
10	FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MAXULA BOURSE	15-oct-08	116,956	109,725	109,838		
11	FCP MAXULA STABILITY	MAXULA BOURSE	18-mai-09	115,164	106,944	107,035		
12	FCP INDICE MAXULA	MAXULA BOURSE	23-oct-09	109,195	87,981	88,358		
13	FCP KOUNOUZ	TSI	28-juil-08	165,054	153,209	152,885		
14	FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS	06-sept-10	95,368	90,157	90,364		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>								
15	FCP CAPITALISATION ET GARANTIE	MANAGEMENT	30-mars-07	1 279,506	1 206,458	1 215,180		
16	FCP AXIS CAPITAL PROTEGE	AXIS GESTION	05-févr-04	2 218,986	2 100,115	2 093,535		
17	FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24-oct-08	122,479	101,967	103,148		
18	FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27-oct-08	122,906	113,086	114,211		
19	FCP FINA 60	FINACORP	28-mars-08	1 153,132	1 137,490	1 136,484		
20	FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04-mai-09	129,272	107,646	109,776		
21	AIRLINES FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	16-mars-09	14,956	13,033	13,334		
22	FCP VALEURS QUIETUDE 2014	TUNISIE VALEURS	13-mars-09	5 844,815	5 435,920	5 490,500		
23	FCP VALEURS SERENITE 2013	TUNISIE VALEURS	15-janv-08	6 613,950	6 328,790	6 364,503		
24	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23-janv-06	2,293	1,999	1,987		
25	FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23-janv-06	1,846	1,701	1,699		
26	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15-sept-09	1,162	0,997	0,971		
<b>OPCVM DE DISTRIBUTION</b>								
LIBELLE	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dividende		VL au 31/12/2009	VL antérieure	Dernière VL	
			Date de détachement du coupon	Montant				
<i>SICAV OBLIGATAIRES</i>								
27	SANADETT SICAV	AFC	01-nov-00	15/04/10	4,060	108,201	109,432	109,462
28	AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	02-oct-95	23/03/11	3,758	104,529	101,850	101,878
29	AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	02-mai-06	15/03/11	3,741	105,198	102,618	102,649
30	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTIJARI GESTION	01-nov-00	12/05/10	4,453	103,030	104,251	104,262
31	TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GERE	07-mai-07	04/04/11	4,309	103,814	100,712	100,740
32	SICAV AXIS TRÉSORERIE	AXIS GESTION	01-sept-03	27/05/10	3,976	107,102	108,186	108,209
33	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06-janv-97	10/05/10	4,289	103,928	105,175	105,207
34	SICAV TRESOR	BIAT ASSETS MANAGEMENT	03-févr-97	18/04/11	3,925	103,973	101,274	101,306
35	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	BIAT ASSETS MANAGEMENT	16-avr-07	18/04/11	3,882	104,106	101,419	101,450
36	MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	CGF	12-nov-01	18/06/10	3,955	105,976	106,958	106,988
37	GENERAL OBLIG SICAV	CGI	01-juin-01	13/05/10	4,100	102,920	104,113	104,142
38	CAP OBLIG SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE	17-déc-01	21/03/11	4,067	104,302	101,471	101,504
39	FINA O SICAV	FINACORP	11-févr-08	17/05/10	4,108	104,065	105,192	105,231
40	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	INI	07-oct-98	08/04/10	3,770	106,546	107,672	107,702
41	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20-mai-02	11/04/11	3,798	106,200	103,459	103,487
42	MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02-févr-10	-	-	102,642	103,612	103,637
43	SICAV RENDEMENT	SBT	02-nov-92	31/03/10	3,580	102,948	104,055	104,084
44	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	SCIF	16-oct-00	27/05/10	4,090	104,540	105,675	105,705
45	SICAV BH OBLIGATAIRE	SIFIB-BH	10-nov-97	10/05/10	4,088	102,457	103,678	103,711
46	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	SIFIB BH	06-juil-09	-	-	106,156	107,195	107,221
47	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05-juin-08	15/06/10	3,435	104,166	105,136	105,160
48	SICAV L'ÉPARGNANT	STB MANAGER	20-févr-97	10/05/10	4,162	102,745	103,945	103,976
49	AL HIFADH SICAV	TSI	15-sept-08	05/05/10	3,731	104,552	105,632	105,666
50	SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS	01-août-05	28/05/10	3,629	104,763	105,876	105,902
51	ALYSSA SICAV	UBCI FINANCE	15-nov-93	18/05/10	3,613	102,001	103,025	103,053

## TITRES OPCVM

## TITRES OPCVM

## TITRES OPCVM

## TITRES OPCVM

FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE								
52	FCP SALAMMET PLUS	AFC	02-janv-07	29/04/10	0,390	10,536	10,648	10,651
53	FCP AXIS AAA	AXIS Gestion	11-nov-08	24/05/10	4,952	104,067	105,264	105,292
54	FCP HELION MONEO	Helion Capital	31-déc-10	-	-	100,000	100,436	100,460
FCP OBLIGATAIRES - VL HEBDOMADAIRE								
55	AL AMANAH OBLIGATAIRE FCP	CGF	25-févr-08	07/06/10	4,325	102,112	103,281	103,352
SICAV MIXTES								
56	ARABIA SICAV	AFC	15-août-94	22/04/10	0,770	75,602	70,888	70,695
57	ATTIJARI VALEURS SICAV	ATTIJARI GESTION	22-mars-94	12/05/10	1,685	155,524	138,693	139,015
58	ATTIJARI PLACEMENTS SICAV	ATTIJARI GESTION	22-mars-94	12/05/10	19,014	1 553,686	1 378,179	1 383,446
59	SICAV PROSPERITY	BIAT ASSETS MANAGEMENT	25-avr-94	18/04/11	2,720	112,581	101,478	101,460
60	SICAV OPPORTUNITY	BIAT ASSETS MANAGEMENT	01-nov-01	18/04/11	1,563	116,359	104,802	104,943
61	SICAV BNA	BNA CAPITAUX	08-déc-93	10/05/10	0,577	95,575	80,499	80,996
62	SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26-juil-99	21/03/11	0,375	16,523	15,629	15,643
63	SICAV CROISSANCE	SBT	27-nov-00	31/03/10	4,222	277,442	252,721	253,815
64	SICAV BH PLACEMENT	SIFIB-BH	22-sept-94	03/05/10	2,116	51,249	44,465	44,601
65	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01-mars-06	28/05/10	0,184	2 257,144	2 002,723	2 010,761
66	SICAV L'INVESTISSEUR	STB MANAGER	30-mars-94	27/04/10	1,977	78,987	73,240	73,257
67	SICAV AVENIR	STB MANAGER	01-févr-95	29/04/10	1,418	58,113	55,566	55,612
68	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI FINANCE	01-févr-99	18/05/10	1,690	103,331	98,411	98,461
69	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI FINANCE	17-mai-99	18/05/10	1,801	113,779	105,924	105,970
70	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI FINANCE	10-avr-00	18/05/10	0,034	110,018	95,763	95,720
FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE								
71	FCP IRADETT 20	AFC	02-janv-07	29/04/10	0,280	11,692	11,439	11,431
72	FCP IRADETT 50	AFC	02-janv-07	29/04/10	0,230	12,686	12,146	12,155
73	FCP IRADETT 100	AFC	02-janv-07	29/04/10	0,135	16,636	15,619	15,616
74	FCP IRADETT CEA	AFC	02-janv-07	29/04/10	0,250	17,197	15,611	15,593
75	ATTIJARI FCP CEA	ATTIJARI GESTION	30-juin-09	-	-	12,356	11,202	11,216
76	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB MANAGER	08-sept-08	06/04/10	1,193	128,457	105,429	105,689
77	BNAC PROGRÈS FCP	BNA CAPITAUX	03-avr-07	26/08/09	-	131,919	116,705	116,813
78	BNAC CONFIANCE FCP	BNA CAPITAUX	03-avr-07	26/08/09	-	127,744	120,999	121,122
79	FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	04-juin-07	28/05/10	0,351	20,621	18,200	18,222
FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE								
80	FCP AMEN PREVOYANCE	Amen Invest	01-févr-10	-	-	102,358	100,144	99,766
81	FCP AMEN PERFORMANCE	Amen Invest	01-févr-10	-	-	107,368	104,292	103,718
82	FCP AMEN CEA	Amen Invest	28-mars-11	-	-	-	100,176	100,202
83	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	BIAT ASSETS MANAGEMENT	15-janv-07	18/04/11	3,064	150,176	132,293	125,352
84	AL AMANAH ETHICAL FCP	CGF	25-mai-09	07/06/10	0,117	10,417	9,567	9,555
85	AL AMANAH EQUITY FCP	CGF	25-févr-08	07/06/10	1,935	123,909	108,692	109,351
86	AL AMANAH PRUDENCE FCP	CGF	25-févr-08	07/06/10	3,230	117,002	112,889	112,966
87	FCP ACTIONS DEFENSIF	Helion Capital	31-déc-10	-	-	100,000	98,740	99,122
88	FCP ACTIONS PROACTIF	Helion Capital	31-déc-10	-	-	100,000	97,758	98,179
89	MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15-nov-05	17/05/10	2,065	184,646	165,135	166,214
90	MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15-nov-05	17/05/10	1,967	162,241	151,565	152,046
91	MAC ÉPARGNANT FCP	MAC SA	15-nov-05	17/05/10	3,786	140,166	137,275	137,735
92	MAC EXCELLENCE FCP	MAC SA	28-avr-06	17/05/10	236,843	10 740,784	9 220,037	9 280,294
93	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20-juil-09	-	-	192,968	171,938	176,821
94	MAC AL HOUDA FCP	MAC SA	04-oct-10	-	-	109,114	113,534	115,070
95	FCP SMART EQUITY	SMART Asset Management	01-sept-09	-	-	1 439,547	1 273,417	1 298,462
96	FCP SERENA VALEURS FINANCIERES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	27-janv-10	-	-	107,049	98,266	96,024
97	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03-mars-10	-	-	107,735	103,338	102,291
98	TUNISIAN EQUITY FUND	UGFS-NA	30-nov-09	-	-	10 395,971	9 570,127	-

**BULLETIN OFFICIEL  
DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER**

8, rue du Mexique - 1002 TUNIS -  
Tél : 844.500 - Fax : 841.809 / 848.001

Compte bancaire n° 10 113 108 - 101762 - 0 788 83 STB le Belvédère - TUNIS -

e-mail : [cmf@cmf.org.tn](mailto:cmf@cmf.org.tn)

**Publication paraissant  
du Lundi au Vendredi sauf jours fériés**

Prix unitaire : 0,250 dinar  
Etranger : Frais d'expédition en sus

Le Président du CMF  
Mr. Mohamed Férid EL KOBBI

**IMPRIMERIE**

du  
CMF

8, rue du Mexique - 1002 TUNIS



**SITUATION ANNUELLE DE MAXULA INVESTISSEMENT SICAV  
ARRETEE AU 31/12/2010**

**Rapport Général du commissaire aux comptes  
Etats financiers - Exercice clos le 31 décembre 2010**

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre conseil d'administration réuni le 14 avril 2010, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers de la Société «Maxula Investissement SICAV» pour l'exercice clos le 31 décembre 2010, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D : 9.103.635, un actif net de D : 9.083.575 et un bénéfice de D : 239.629, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Société «Maxula Investissement SICAV» comprenant le bilan arrêté au 31 décembre 2010, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

**Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers**

1. La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

**Responsabilité de l'auditeur**

2. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

**Opinion**

3. A notre avis, les états financiers de la Société « Maxula Investissement SICAV », annexés au présent rapport, sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la société au 31 décembre 2010, ainsi que de la performance financière et de la variation de l'actif net pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

**Vérifications et informations spécifiques**

4. Sans remettre en cause l'opinion ci-dessus exprimée, nous faisons signaler que les disponibilités et les dépôts à vue représentent à la clôture de l'exercice, 21,33% de l'actif net de la société, se situant ainsi au-dessus du seuil de 20% fixé par l'article 2 du décret n°2001-2278 du 25 Septembre 2001.

5. En application des dispositions de l'article 3 (nouveau) de la loi 94-117, portant réorganisation du marché financier, telle que modifiée par les textes subséquents, et sur la base de nos travaux effectués conformément aux normes professionnelles appliquées en la matière, nous n'avons pas relevé des insuffisances qui sont de nature à affecter l'efficacité et la fiabilité du système de contrôle interne de la société.

6. En application des dispositions de l'article 266 (alinéa 1er) du code des sociétés commerciales, nous avons procédé à l'examen de la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations, d'ordre comptable, données dans le rapport sur la gestion de l'exercice. Les informations contenues dans ce rapport n'appellent pas, de notre part, des remarques particulières.

**RAPPORT SPÉCIAL**

En application des dispositions des articles 200 et suivants du code des sociétés commerciales, nous avons l'honneur de vous informer que votre Conseil d'Administration ne nous a donné avis d'aucune convention entrant dans le cadre des dispositions de ces articles.

De notre côté, nous n'avons relevé, au cours de nos investigations, aucune opération entrant dans le cadre des dispositions des articles précités.

**Le Commissaire aux Comptes  
Mustapha MEDHIOUB**

**BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2010**

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

<b>ACTIF</b>	<b>Note</b>	<b>31/12/2010</b>	<b>31/12/2009</b>
<b>Portefeuille-titres</b>	4	5 998 773,832	4 263 421,579
Obligations et valeurs assimilées		5 556 104,361	4 262 768,365
Tires des Organismes de Placement Collectif		442 669,471	653,214
<b>Placements monétaires et disponibilités</b>		2 934 039,133	2 441 115,841
Placements monétaires	5	2 503 129,280	1 958 498,598
Disponibilités		430 909,853	482 617,243
<b>Créances d'exploitation</b>	8	170 821,676	3 219,825
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>9 103 634,641</b>	<b>6 707 757,245</b>
<b>PASSIF</b>			
<b>Opérateurs créditeurs</b>	9	14 119,746	23 657,745
<b>Autres créditeurs divers</b>	10	5 939,901	5 668,976
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>20 059,647</b>	<b>29 326,721</b>
<b>ACTIF NET</b>			
<b>Capital</b>	13	8 785 552,070	6 457 877,095
<b>Sommes distribuables</b>			
Sommes distribuables de l'exercice clos		369,858	166,151
Sommes distribuables de l'exercice en cours		297 653,066	220 387,278
<b>ACTIF NET</b>		<b>9 083 574,994</b>	<b>6 678 430,524</b>
<b>TOTAL PASSIF ET ACTIF NET</b>		<b>9 103 634,641</b>	<b>6 707 757,245</b>

**ETAT DE RESULTAT**

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

		<b>31 Décembre</b>	
	<b>Note</b>	<b>2010</b>	<b>2009</b>
<b>Revenus du portefeuille-titres</b>	6	249 647,398	166 849,806
Revenus des obligations et valeurs assimilées		239 954,898	152 160,920
Revenus des titres des Organismes de Placement Collectif		9 692,500	14 688,886
<b>Revenus des placements monétaires</b>	7	54 311,004	91 052,683
<b>TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS</b>		<b>303 958,402</b>	<b>257 902,489</b>
<b>Charges de gestion des placements</b>	11	(60 634,360)	(50 361,779)
<b>REVENU NET DES PLACEMENTS</b>		<b>243 324,042</b>	<b>207 540,710</b>
<b>Autres charges</b>	12	(7 887,811)	(6 672,340)
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>235 436,231</b>	<b>200 868,370</b>
Régularisation du résultat d'exploitation		62 216,835	19 518,908
<b>SOMMES DISTRIBUTABLES DE L'EXERCICE</b>		<b>297 653,066</b>	<b>220 387,278</b>
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		(62 216,835)	(19 518,908)
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres		1 787,831	(1 027,569)
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession des titres		2 404,927	24 222,600
Frais de négociation		-	(271,477)
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>		<b>239 628,989</b>	<b>223 791,924</b>

**ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET**

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	<b>Année 2010</b>	<b>Année 2009</b>
<b>VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION</b>	239 628,989	223 791,924
Résultat d'exploitation	235 436,231	200 868,370
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	1 787,831	(1 027,569)
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	2 404,927	24 222,600
Frais de négociation de titres	-	(271,477)
<b>DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES</b>	(319 884,375)	(205 283,395)
<b>TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL</b>	2 485 399,856	1 050 302,258
<b>Souscriptions</b>		
- Capital	18 522 257,268	22 928 561,465
- Régularisation des sommes non distribuables	1 459,773	41 907,326
- Régularisation des sommes distribuables	736 878,936	704 666,338
<b>Rachats</b>		
- Capital	(16 199 233,540)	(21 929 831,295)
- Régularisation des sommes non distribuables	(1 001,284)	(39 916,916)

- Régularisation des sommes distribuables	(574 961,297)	(655 084,660)
<b>VARIATION DE L'ACTIF NET</b>	<b>2 405 144,470</b>	<b>1 068 810,787</b>
<b>ACTIF NET</b>		
En début de période	6 678 430,524	5 609 619,737
En fin de période	9 083 574,994	6 678 430,524
<b>NOMBRE D'ACTIONS</b>		
En début de période	64 128	54 172
En fin de période	87 196	64 128
<b>VALEUR LIQUIDATIVE</b>	<b>104,174</b>	<b>104,142</b>
<b>TAUX DE RENDEMENT</b>	<b>3,33%</b>	<b>3,69%</b>

**NOTES AUX ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE  
CLOS LE 31 DECEMBRE 2010**

**NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE**

MAXULA INVESTISSEMENT SICAV est une société d'investissement à capital variable régie par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 17 décembre 2007 à l'initiative de la société « MAXULA BOURSE » et a reçu l'agrément du Conseil du Marché Financier, en date du 27 décembre 2006.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières à revenu fixe.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, MAXULA INVESTISSEMENT SICAV bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

**NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS**

Les états financiers arrêtés au 31 Décembre 2010, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

**NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES**

Les états inclus dans les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

**3.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents**

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat.

Les intérêts sur les placements en obligations et bons et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

**3.2- Evaluation des placements en obligations & valeurs assimilées**

Les placements en obligations et valeurs similaires sont évalués à leur prix d'acquisition. La différence par rapport au prix de remboursement est répartie sur la période restante à courir et constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

**3.3- Evaluation des titres OPCVM**

Les placements en titres OPCVM sont évalués, en date d'arrêt, à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

**3.4- Evaluation des autres placements**

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

**3.5- Cession des placements**

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

**Note 4 : Portefeuille- titres**

Le solde de ce poste s'élève au 31 Décembre 2010, à D : 5.998.773,832 et se détaille comme suit :

	Nombre de titres	Coût d'acquisition	Valeur 31/12/2010	% Actif net
<b>Obligations des sociétés &amp; valeurs assimilées</b>		<b>5 429 623,950</b>	<b>5 556 104,361</b>	<b>61,17%</b>
<b><u>Obligations</u></b>		<b>5 105 623,950</b>	<b>5 221 587,119</b>	<b>57,48%</b>

Obligations AIL 2008 au taux de 6,5%	5 000	300 000,000	303 974,795	3,35%
Obligations AIL 2010/1 au taux de 5,25%	500	50 000,000	51 541,918	0,57%
Obligations ATL 2008 au taux de 7%	5 000	500 000,000	510 126,027	5,62%
Obligations Attijari Leasing SUB 2009 au taux de 5,5%	2 450	245 000,000	255 071,178	2,81%
Obligations Attijari Leasing SUB 2009 au taux de TMM+1%	2 000	200 000,000	208 033,026	2,29%
Obligations BTK 2009 au taux de TMM+0,8%	1 000	100 000,000	103 504,145	1,14%
Obligations CIL 2008/1 au taux de 6,5%	1 000	60 000,000	61 068,493	0,67%
Obligations CIL 2009/1 au taux de 5,5%	3 500	279 999,950	285 569,031	3,14%
Obligations CIL 2009/3 au taux de 5,25%	1 500	150 000,000	155 816,712	1,72%
Obligations CIL 2009/3 au taux de TMM+0,75%	1 500	150 000,000	155 677,111	1,71%
Obligations TLG 2008/2 au taux de 6,5%	3 000	180 000,000	180 897,534	1,99%
Obligations STB 2008/2 au taux de 6,5%	4 700	440 625,000	460 525,432	5,07%
Obligations STB 2010/1 au taux de 5,3%	1 500	150 000,000	154 948,603	1,71%
Obligations STB 2010/1 au taux de TMM+0,7%	1 500	150 000,000	154 737,587	1,70%
Obligations TL 2009/1 au taux de 6,5%	1 500	120 000,000	125 214,247	1,38%
Obligations TL 2009/2 au taux de 5,125%	1 500	150 000,000	154 684,110	1,70%
Obligations Amen Bank 2009/1 au taux variable de TMM+0,85%	3 000	279 999,000	282 980,707	3,12%
Obligations U.I.B 2009/1 au taux de 5,25%	3 000	270 000,000	275 219,507	3,03%
Obligations H.L 2009/1 au taux variable de TMM+1,5%	5 000	400 000,000	407 569,896	4,49%
Obligations H.L 2009/2 au taux de 5,5%	1 000	80 000,000	80 945,096	0,89%
Obligations H.L 2010/1 au taux de 5,25%	1 500	150 000,000	153 400,274	1,69%
Obligations BH 2009 au taux de TMM+0,8%	2 000	200 000,000	200 022,742	2,20%
Obligations CHO 2009 au taux de TMM+1%	3 000	300 000,000	300 035,428	3,30%
Obligations EL WIFEK LEASING 2010 au taux de TMM+0,775%	2 000	200 000,000	200 023,520	2,20%
<b>Bons du trésor assimilables</b>		<b>324 000,000</b>	<b>334 517,242</b>	<b>3,68%</b>
BTA 05-2022-6,9%	300	324 000,000	334 517,242	3,68%
<b>Titres des Organismes de Placement Collectif</b>		<b>439 919,543</b>	<b>442 669,471</b>	<b>4,87%</b>
<b>Actions SICAV</b>				
TUNISO-EMIRATIE SICAV	7	723,127	726,698	0,01%
AMEN PREMIERE	1 005	104 305,026	105 051,645	1,16%
TUNISIE SICAV	2 489	334 891,390	336 891,128	3,71%
<b>Total</b>		<b>5 869 543,493</b>	<b>5 998 773,832</b>	<b>66,04%</b>

Les mouvements enregistrés durant l'exercice sur le poste "Portefeuille - titres", sont indiqués ci-après :

	<u>Coût</u> <u>d'acquisition</u>	<u>Intérêts</u> <u>courus</u>	<u>Plus</u> <u>(moins)</u> <u>values</u> <u>latentes</u>	<u>Valeur au</u> <u>31 décembre</u>	<u>Plus</u> <u>(moins)</u> <u>values</u> <u>réalisées</u>
<b>Soldes au 31 décembre 2009</b>	<b>4 190 652,011</b>	<b>72 769,167</b>	<b>0,401</b>	<b>4 263 421,579</b>	
* <u>Ajustement plus (moins) value latente</u>			0,400	0,400	
* <u>Acquisitions de l'exercice</u>					
Obligations des sociétés	1 395 000,350			1 395 000,350	
Bons du trésor assimilables (BTA)	324 000,000			324 000,000	

Actions SICAV	3 276 492,255			3 276 492,255	
<b>* Remboursements et cessions de l'exercice</b>					
Obligations des sociétés	(479 376,000)			(479 376,000)	
Actions SICAV	(2 837 225,123)			(2 837 225,123)	2 404,927
* Variation des plus ou moins values latente portefeuilles titres			1 787,831	1 787,831	
* Variations des intérêts courus		54 672,540		54 672,540	
<b>Soldes au 31 décembre 2010</b>	<b>5 869 543,493</b>	<b>127 441,707</b>	<b>1 788,632</b>	<b>5 998 773,832</b>	<b>2 404,927</b>

**Note 5 : Placements monétaires**

Le solde de ce poste s'élève au 31 Décembre 2010 à D : 2.503.129,280 et se détaille comme suit :

<i>Désignation du titre</i>	<i>Valeur nominale</i>	<i>Coût d'acquisition</i>	<i>Valeur au 31/12/2010</i>	<i>% Actif net</i>
<b>Dépôt à vue</b>		<b>1 501 170,465</b>	<b>1 506 244,047</b>	<b>16,58%</b>
AMEN BANK		1 501 170,465	1 506 244,047	16,58%
<b>Certificat de dépôt</b>	<b>500 000</b>	<b>499 522,792</b>	<b>499 761,396</b>	<b>5,50%</b>
AMEN BANK au 06/01/2011 (au taux de 4,30%)	500 000	499 522,792	499 761,396	5,50%
<b>Billet de trésorerie</b>	<b>500 000</b>	<b>496 940,252</b>	<b>497 123,837</b>	<b>5,47%</b>
TUNISIE FACTORING au 17/02/2011 (au taux de 5,55%)	500 000	496 940,252	497 123,837	5,47%
<b>Total général</b>		<b>2 497 633,509</b>	<b>2 503 129,280</b>	<b>27,56%</b>

**Note 6 : Revenus du portefeuille titres**

Les revenus du portefeuille-titres totalisent au 31.12.2010 D : 249.647,398 , contre D : 166.849,806 à la même date de l'exercice précédent et se détaille comme suit :

	<b>Année 2010</b>	<b>Année 2009</b>
<b><u>Revenus des obligations et valeurs assimilées</u></b>		
- Revenus des obligations - intérêts	232 105,912	152 160,920
Revenus des titres émis par le trésor et négociables sur le marché financier - intérêts ( BTA )	7 848,986	-
<b><u>Dividendes</u></b>		
- des titres OPCVM	9 692,500	14 688,886
<b>TOTAL</b>	<b>249 647,398</b>	<b>166 849,806</b>

**Note 7 : Revenus des placements monétaires**

Le solde de ce poste s'élève au 31.12.2010 à D : 54.311,004, contre D : 91.052,683, à la même date de l'exercice précédent et se détaille comme suit :

	Année 2010	Année 2009
Intérêts des billets de trésorerie	37 126,369	63 165,608
Intérêts des dépôts à vue	8 948,728	6 867,817
Intérêts des comptes à terme	-	11 210,123
Intérêts des certificats de dépôt	8 235,907	9 809,135
<b>TOTAL</b>	<b>54 311,004</b>	<b>91 052,683</b>

**Note 8 : Créances d'exploitation**

Le solde de ce poste présente au 31 Décembre 2010 un solde de D : 170.821,676, contre D : 3.219,825 à la même date de l'exercice précédent et englobe exclusivement le solde des souscriptions et des rachats des journées du 30 et 31 Décembre 2010.

**Note 9 : Opérateurs créditeurs**

Cette rubrique s'élève au 31.12.2010 à D : 14.119,746 contre D : 23.657,745 au 31.12.2009 et englobe le montant à payer au titre des commissions de gestion, de distribution et de dépôt. Elle se détaille ainsi :

	<u>31/12/2010</u>	<u>31/12/2009</u>
Smart Asset Management	4 879,162	10 894,578
Maxula Bourse	7 319,069	10 894,578
Rémunération du dépositaire	1 921,515	1 868,589
<b>Total</b>	<b>14 119,746</b>	<b>23 657,745</b>

**Note 10 : Autres créditeurs divers**

Le solde de ce poste s'élève au 31.12.2010 à D : 5.939,901 contre D : 5.668,976 au 31.12.2009, et se détaille ainsi :

	<u>31/12/2010</u>	<u>31/12/2009</u>
Redevance du CMF	719,634	609,166
Retenue à la source sur commissions	4 064,034	3 980,775
Autres	1 156,233	1 079,035
<b>Total</b>	<b>5 939,901</b>	<b>5 668,976</b>

**Note 11 : Charges de gestion des placements**

Le solde de ce poste s'élève pour l'exercice clos le 31.12.2010 à D : 60.634,360, contre D : 50.361,779 pour l'exercice précédent, et se détaille comme suit :

	<u>31/12/2010</u>	<u>31/12/2009</u>
Commission de gestion	24 040,405	21 596,217
Commission de distribution	27 210,623	21 596,216
Commission de dépôt	9 383,332	7 169,346
<b>Total</b>	<b>60 634,360</b>	<b>50 361,779</b>

**Note 12 : Autres charges**

Les autres charges s'élèvent au titre de l'exercice clos le 31.12.2010 à D : 7.887,811 contre D : 6.672,340 pour l'exercice précédent, et se détaillent comme suit :

	<u>31/12/2010</u>	<u>31/12/2009</u>
Redevance du CMF	7 238,858	6 100,632
Commissions bancaires	648,953	571,708
<b>Total</b>	<b>7 887,811</b>	<b>6 672,340</b>

**Note 13 : Capital**

Les mouvements sur le capital au cours de l'exercice se détaillent ainsi :

Capital au 31-12-2009

Montant	6 457 877,095
Nombre de titres	64 128
Nombre d'actionnaires	245
<u>Souscriptions réalisées</u>	
Montant	18 522 257,268
Nombre de titres émis	183 929
Nombre d'actionnaires nouveaux	309
<u>Rachats effectués</u>	
Montant	(16 199 233,540)
Nombre de titres rachetés	(160 861)
Nombre d'actionnaires sortants	(370)
<u>Autres mouvements</u>	
Plus (ou moins) values réalisées sur cessions de titres	2 404,927
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	1 787,831
Régularisation des sommes non distribuables	458,489

**Capital au 31-12-2010**

Montant	8 785 552,070
Nombre de titres	87 196
Nombre d'actionnaires	184

**Note 14 : Autres informations****14.1. Données par action et ratios pertinents**

Données par action	2010	2009	2008	2007
Revenus des placements	3,486	4,022	2,108	0,012
Charges de gestion des placements	(0,695)	(0,785)	(0,499)	-
<b>Revenus net des placements</b>	<b>2,791</b>	<b>3,236</b>	<b>1,608</b>	<b>0,012</b>
Autres charges	(0,090)	(0,104)	(0,154)	(0,002)
<b>Résultat d'exploitation (1)</b>	<b>2,700</b>	<b>3,132</b>	<b>1,455</b>	<b>0,009</b>
Régularisation du résultat d'exploitation	0,714	0,304	1,777	-
<b>Sommes distribuables de l'exercice</b>	<b>3,414</b>	<b>3,437</b>	<b>3,232</b>	<b>0,009</b>
Variation des plus values potentielles	0,021	(0,016)	0,019	-
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	0,028	0,378	0,281	-
Frais de négociation	-	(0,004)	-	-
<b>Plus (ou moins) values sur titres (2)</b>	<b>0,048</b>	<b>0,358</b>	<b>0,300</b>	<b>-</b>
<b>Résultat net de l'exercice (1) + (2)</b>	<b>2,748</b>	<b>3,490</b>	<b>1,755</b>	<b>0,009</b>
<b>Résultat non distribuables de l'exercice</b>	<b>0,048</b>	<b>0,358</b>	<b>0,300</b>	<b>-</b>
Régularisation du résultat non distribuable	0,005	0,030	0,015	-
<b>Sommes non distribuables de l'exercice</b>	<b>0,054</b>	<b>0,389</b>	<b>0,315</b>	<b>-</b>
Valeur liquidative	104,174	104,142	103,552	100,009
<b>Ratios de gestion des placements</b>				
Charges / actif net moyen	0,67%	0,76%	0,49%	-
Autres charges / actif net moyen	0,09%	0,10%	0,15%	-
Résultat distribuable de l'exercice / actif net moyen	3,28%	3,31%	3,18%	0,01%

**Note 14 : Autres informations (suite)****14.2. Rémunération du gestionnaire et du dépositaire**

La gestion de la MAXULA INVESTISSEMENT-SICAV est confiée à la Société "SMART ASSET MANAGEMENT". Celle - ci est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et financière de la société. En contre partie de ses prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération calculée sur la base de l'actif net quotidien comme suit :

- \* 0,3% HT si l'actif net est de moins de 5 MD,
- \* 0,24% HT si l'actif net est entre 5 MD et 25 MD,
- \* 0,18% HT si l'actif net est plus de 25 MD.

MAXULA BOURSE est chargée de la réception des souscriptions et des rachats des actions de la société. En contrepartie de ses prestations, le distributeur perçoit une rémunération calculée sur la base de l'actif net quotidien comme suit :

- \* 0,30% HT si l'actif net est de moins de 5 MD,
- \* 0,36% HT si l'actif net est entre 5 MD et 25 MD,
- \* 0,42% HT si l'actif net est plus de 25 MD.

AMEN BANK assure la fonction de dépositaire de fonds et de titres. En contrepartie de ses prestations, le dépositaire perçoit une rémunération annuelle calculée sur la base de l'actif net quotidien comme suit :

- \* 0,1% HT si l'actif net est de moins de 10 MD,
- \* 0,08% HT si l'actif net est entre 10 MD et 20 MD,
- \* 0,06% HT si l'actif net est plus de 20 MD.

Avec un minimum de 8 milles dinars et un maximum de 30 milles dinars en hors taxes par an.

**SITUATION ANNUELLE DE MAXULA PLACEMENT SICAV**  
**ARRETEE AU 31/12/2010**  
**Rapport Général du commissaire aux comptes**  
**Etats financiers - Exercice clos le 31 décembre 2010**

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre conseil d'administration réuni le 26 décembre 2009, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers de la Société «Maxula Placement SICAV» pour l'exercice clos le 31 décembre 2010, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D : 3.302.587, un actif net de D : 3.193.649 et un bénéfice de D : 66.174, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Société «Maxula Placement SICAV» comprenant le bilan arrêté au 31 décembre 2010, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

**Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers**

1. La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

**Responsabilité de l'auditeur**

2. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

**Opinion**

3. A notre avis, les états financiers de la Société « Maxula Placement SICAV », annexés au présent rapport, sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la société au 31 décembre 2010, ainsi que de la performance financière et de la variation de l'actif net pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

**Vérifications et informations spécifiques**

4. Sans remettre en cause l'opinion ci-dessus exprimée, nous faisons signaler que les disponibilités et dépôts à vue représentent à la clôture de l'exercice, 29,74% de l'actif net de la société, se situant ainsi au dessus du seuil de 20% fixé par l'article 2 du décret n° 2001-2278 du 25 septembre 2001.

5. En application des dispositions de l'article 3 (nouveau) de la loi 94-117, portant réorganisation du marché financier, telle que modifiée par les textes subséquents, et sur la base de nos travaux effectués conformément aux normes professionnelles appliquées en la matière, nous n'avons pas relevé des insuffisances qui sont de nature à affecter l'efficacité et la fiabilité du système de contrôle interne de la société.

6. En application des dispositions de l'article 266 (alinéa 1er) du code des sociétés commerciales, nous avons procédé à l'examen de la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations, d'ordre comptable, données dans le rapport sur la gestion de l'exercice. Les informations contenues dans ce rapport n'appellent pas, de notre part, des remarques particulières.

**RAPPORT SPÉCIAL**

En application des dispositions des articles 200 et suivants du code des sociétés commerciales, nous avons l'honneur de vous informer que votre Conseil d'Administration ne nous a donné avis d'aucune convention entrant dans le cadre des dispositions de ces articles.

De notre côté, nous n'avons relevé, au cours de nos investigations, aucune opération entrant dans le cadre des dispositions des articles précités.

**Le Commissaire aux Comptes**

**Mustapha MEDHIOUB**



**BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2010**  
(Montants exprimés en dinars tunisiens)

<b>ACTIF</b>	<b>Note</b>	<b>31/12/2010</b>
<b>Portefeuille-titres</b>	4	2 867 732
Obligations et valeurs assimilées		2 757 837
Tires des Organismes de Placement Collectif		109 895
<b>Placements monétaires et disponibilités</b>		949 775
Placements monétaires	5	949 600
Disponibilités		175
<b>Créances d'exploitation</b>		36 453
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>3 853 960</b>
<b>PASSIF</b>		
<b>Opérateurs créditeurs</b>	8	6 354
<b>Autres créditeurs divers</b>	9	102 584
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>108 938</b>
<b>ACTIF NET</b>		
<b>Capital</b>	12	3 108 966
<b>Sommes distribuables</b>		84 683
Sommes distribuables de la période		84 683
<b>ACTIF NET</b>		<b>3 193 649</b>
<b>TOTAL PASSIF ET ACTIF NET</b>		<b>3 302 587</b>

**ETAT DE RESULTAT**  
(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	<b>Note</b>	<b>Période du 28/12/2009 au 31/12/2010</b>
<b>Revenus du portefeuille-titres</b>	6	52 506
Revenus des obligations et valeurs assimilées		48 954
Revenus des titres des Organismes de Placement Collectif		3 552
<b>Revenus des placements monétaires</b>	7	41 202
<b>TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS</b>		93 708
<b>Charges de gestion des placements</b>	10	(21 747)
<b>REVENU NET DES PLACEMENTS</b>		71 961
<b>Autres charges</b>	11	(2 760)
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		69 201
Régularisation du résultat d'exploitation		15 482
<b>SOMMES DISTRIBUTABLES DE L'EXERCICE</b>		84 683
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		(15 482)
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres		(1 133)
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession des titres		(1 894)
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>		<b>66 174</b>

**ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET**  
(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	<b>Période du 28/12/2009 au 31/12/2010</b>
<b>VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION</b>	66 174
Résultat d'exploitation	69 201
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	(1 133)
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession des titres	(1 894)
<b>TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL</b>	2 127 475
<b>Souscriptions</b>	
- Capital	18 447 800
- Régularisation des sommes non distribuables	(3 985)
- Régularisation des sommes distribuables	257 905
<b>Rachats</b>	
- Capital	(16 336 600)
- Régularisation des sommes non distribuables	4 778
- Régularisation des sommes distribuables	(242 423)
<b>VARIATION DE L'ACTIF NET</b>	<b>2 193 649</b>

**ACTIF NET**

En début de période	1 000 000
En fin de période	3 193 649

**NOMBRE D' ACTIONS**

En début de période	10 000
En fin de période	31 112

<b>VALEUR LIQUIDATIVE</b>	<b>102,650</b>
---------------------------	----------------

<b>TAUX DE RENDEMENT</b>	<b>2,65%</b>
--------------------------	--------------

**NOTES AUX ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE  
CLOS AU 31 DECEMBRE 2010**

**NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE**

MAXULA PLACEMENT SICAV est une société d'investissement à capital variable régie par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 28 décembre 2009 à l'initiative de la société « MAXULA BOURSE » et a reçu l'agrément du Conseil du Marché Financier, en date du 30 décembre 2008.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières à revenu fixe.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, MAXULA PLACEMENT SICAV bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

**NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS**

Les états financiers arrêtés au 31 Décembre 2010, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

**NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES**

Les états inclus dans les états financiers intermédiaires sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

**3.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents**

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat.

Les intérêts sur les placements en obligations et bons et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

**3.2- Evaluation des placements en obligations & valeurs assimilées**

Les placements en obligations et valeurs similaires sont évalués à leur prix d'acquisition. La différence par rapport au prix de remboursement est répartie sur la période restante à courir et constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

**3.3- Evaluation des titres OPCVM**

Les placements en titres OPCVM sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

**3.4- Evaluation des autres placements**

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

**3.5- Cession des placements**

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

**Note 4 : Portefeuille- titres**

Le solde de ce poste s'élève au 31 Décembre 2010, à D : 2.316.359, et se détaille comme suit :

	Nombre de titres	Coût d'acquisition	Valeur 31/12/2010	% Actif net
<b>Obligations des sociétés &amp; valeurs assimilées</b>		<b>2 684 370</b>	<b>2 757 837</b>	<b>86,35%</b>
<b><u>Obligations</u></b>		<b>1 620 000</b>	<b>1 655 091</b>	<b>51,82%</b>
Obligations AIL 2010-1 au taux de 5,25%	1 500	150 000	154 626	4,84%
Obligations STB 2010-1 au taux de 5,3%	2 000	200 000	206 598	6,47%
Obligations TLG 2009-2 au taux de 5,125%	2 000	200 000	206 246	6,46%
Obligations HL 2010-1 au taux de 5,25%	1 500	150 000	153 400	4,80%
Obligations HL 2010-2 au taux de 5,45%	1 000	100 000	100 430	3,14%

Obligations MEUBLATEX INDUSTRIES 2010-B au taux de 5,40%	500	50 000	51 479	1,61%
Obligations MEUBLATEX INDUSTRIES 2010-C au taux de 5,40%	2 500	250 000	257 397	8,06%
Obligations AMEN BANK 2010 au taux de TMM+0,85%	1 000	100 000	101 408	3,18%
Obligations CIL 2010-1 au taux de TMM+0,75%	2 000	200 000	203 482	6,37%
Obligations ATTIJARI BANK 2010 au taux de TMM+0,6%	1 000	100 000	100 011	3,13%
Obligations ELWIFACK LEASING 2010 au taux de TMM+0,775%	1 200	120 000	120 014	3,76%
<b>Bons du trésor assimilables</b>		<b>532 185</b>	<b>551 373</b>	<b>17,26%</b>
BTA 04-2014-7,5%	90	96 210	101 111	3,17%
BTA 07-2014-8,25%	5	5 475	5 564	0,17%
BTA 05-2022-6,9%	400	430 500	444 698	13,92%
<b>Titres des Organismes de Placement Collectif</b>		<b>109 772</b>	<b>109 895</b>	<b>3,44%</b>
<b>Actions SICAV</b>				
MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	1 055	109 772	109 895	3,44%
<b>Total</b>		<b>2 794 142</b>	<b>2 867 732</b>	<b>89,79%</b>

Les mouvements enregistrés durant l'exercice sur le poste "Portefeuille - titres", sont indiqués ci-après :

	<u>Coût</u> <u>d'acquisition</u>	<u>Intérêts</u> <u>courus</u>	<u>Plus</u> <u>(moins)</u> <u>values</u> <u>latentes</u>	<u>Valeur au</u> <u>31 décembre</u>	<u>Plus (moins)</u> <u>values réalisées</u>
--	-------------------------------------	----------------------------------	---	--	--

**Solde de départ**

- - - -

\* Acquisitions de l'exercice

Obligations des sociétés	1 620 000			1 620 000	
Bons du trésor assimilables	532 185			532 185	
Actions SICAV	325 463			325 463	

\* Remboursements et cessions de l'exercice

Actions SICAV	(215 691)			(215 691)	(1 894)
* Variation des plus ou moins values portefeuilles titres			(1 133)	(1 133)	
* Variations des intérêts courus		55 535		55 535	

**Soldes au 31 décembre 2010**

**2 261 957 55 535 (1 133) 2 316 359 (1 894)**

**Note 5 : Placements monétaires**

Le solde de ce poste s'élève au 31 Décembre 2010 à D : 949.600 et se détaille comme suit:

<b>Désignation du titre</b>	<b>Coût d'acquisition</b>	<b>Valeur au</b> <b>31/12/2010</b>	<b>%</b> <b>Actif</b> <b>net</b>
<b>Dépôt à vue</b>	<b>948 615</b>	<b>949 600</b>	<b>29,73%</b>
Banque Nationale Agricole	948 615	949 600	29,73%
<b>Total général</b>	<b>948 615</b>	<b>949 600</b>	<b>29,73%</b>

**Note 6 : Revenus du portefeuille titres**

Les revenus du portefeuille-titres totalisent D : 52.506 pour la période allant du 28.12.2009 au 31.12.2010, et se détaillent comme suit :

	Période du 28/12/2009 au 31/12/2010
<b>Revenus des obligations et valeurs assimilées</b>	
Revenus des obligations - intérêts	38 589
Revenus des titres émis par le trésor et négociables sur le marché financier - intérêts ( BTA )	10 365
<b>Revenus des titres des Organismes de Placement Collectifs</b>	
<i>Revenus des titres OPCVM</i>	
- Dividendes	3 552
<b>TOTAL</b>	<b>52 506</b>

**Note 7 : Revenus des placements monétaires**

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 28.12.2009 au 31.12.2010 à D : 41.202, et représente le montant des intérêts courus sur les dépôts à vue, les certificats de dépôt et les billets de trésorerie, et se détaille comme suit :

	Période du 28/12/2009 au 31/12/2010
Intérêts des dépôts à vue	22 934
Intérêts des certificats de dépôt	16 774
Intérêts des billets de trésorerie	1 494
<b>TOTAL</b>	<b>41 202</b>

**Note 8 : Opérateurs créditeurs**

Cette rubrique s'élève au 31 Décembre 2010 à D : 6.354 et englobe le montant à payer au titre des commissions de gestion, de distribution et de dépôt. Elle se détaille ainsi :

Maxula Bourse	4 259
Banque Nationale Agricole	2 095
<b>Total</b>	<b>6 354</b>

**Note 9 : Autres créditeurs divers**

Le solde de ce poste s'élève au 31 Décembre 2010 à D : 102.584 et se détaille ainsi :

Sommes à régler sur achat 90 BTA Avril 2014	101 111
Redevance du CMF	320
Retenue à la source sur commissions	1 121
TCL	32
<b>Total</b>	<b>102 584</b>

**Note 10 : Charges de gestion des placements**

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 28.12.2009 au 31.12.2010 à D : 21.747 et représente les commissions de gestion, de distribution et de dépôt. Elles se détaillent comme suit :

Commission de gestion	14 579
Commission de dépôt	4 301
Commission de distribution	2 867
<b>Total</b>	<b>21 747</b>

**Note 11 : Autres charges**

Les autres charges s'élèvent au titre de la période allant du 28.12.2009 au 31.12.2010 à D : 2.760 et se détaillent comme suit :

Redevance du CMF	2 447
TCL	220
Autres	93
<b>Total</b>	<b>2 760</b>

**Note 12 : Capital**

Les mouvements sur le capital au cours de la période allant du 28 décembre 2009 au 31 Décembre 2010, se détaillent comme suit :

Capital initial

Montant	1 000 000
Nombre de titres	10 000
Nombre d'actionnaires	8

Souscriptions réalisées

Montant	18 447 800
Nombre de titres émis	184 478
Nombre d'actionnaires nouveaux	1 348

Rachats effectués

Montant	(16 336 600)
Nombre de titres rachetés	(163 366)
Nombre d'actionnaires sortants	(930)

Autres mouvements

Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(1 133)
Plus (ou moins) values réalisées sur cessions de titres	(1 894)
Régularisation des sommes non distribuables	793

Capital au 31-12-2010

Montant	3 108 966
Nombre de titres	31 112
Nombre d'actionnaires	426

**Note 13 : Autres informations****13.1. Données par action et ratios pertinents**

<u>Données par action</u>	<b>2010</b>
Revenus des placements	3,012
Charges de gestion des placements	(0,699)
<b>Revenus net des placements</b>	<b>2,313</b>

Autres charges	(0,089)
<b>Résultat d'exploitation (1)</b>	<u>2,224</u>
Régularisation du résultat d'exploitation	0,498
<b>Sommes distribuables de l'exercice</b>	<u>2,722</u>
Variation des plus values potentielles	(0,036)
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	(0,061)
<b>Plus (ou moins) values sur titres (2)</b>	<u>(0,097)</u>
<b>Résultat net de l'exercice (1) + (2)</b>	<u>2,127</u>
<b>Résultat non distribuables de l'exercice</b>	<u>(0,097)</u>
Régularisation du résultat non distribuable	0,025
<b>Sommes non distribuables de l'exercice</b>	<u>(0,071)</u>
Valeur liquidative	102,650
<b>Ratios de gestion des placements</b>	
Charges / actif net moyen	0,69%
Autres charges / actif net moyen	0,09%
Résultat distribuable de l'exercice / actif net moyen	2,69%

**Note 13 : Autres informations (suite)*****13.2. Rémunération du gestionnaire et du dépositaire***

La gestion et la distribution de la MAXULA PLACEMENT-SICAV est confiée à la Société "MAXULA BOURSE". Celle-ci est chargée des choix des placements, de la gestion administrative et financière de la société et la commercialisation de ses titres. En contre partie de ses prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération de 0,6% T.T.C calculée sur la base de l'actif net quotidien.

La BNA est chargée de la réception des souscriptions et des rachats des actions de la société. En contrepartie de ses prestations, le distributeur perçoit une rémunération de 0,1% HT calculée sur la base de l'actif net quotidien.

La BNA assure la fonction de dépositaire de fonds et de titres. En contrepartie de ses prestations, le dépositaire perçoit une rémunération annuelle de 0,15% H.T calculée sur la base de l'actif net quotidien.

**SITUATION ANNUELLE DE FCC BIAT – CREDIMMO 1  
ARRETEE AU 31/12/2010**

**Rapport Général du commissaire aux comptes  
Etats financiers - Exercice clos le 31 décembre 2010**

En exécution de notre mission de commissariat aux comptes qui nous été confiée par le Conseil d'Administration de la société de gestion « TUNISIE TITRISATION » du 16 avril 2009, nous avons procédé à l'audit des états financiers du Fonds Commun de Créances « FCC BIAT- CREDIMMO 1 » comprenant le bilan, le solde de liquidation, l'état de flux de trésorerie ainsi que les notes aux états financiers arrêtés au 31 décembre 2010. Ces états financiers présentent :

-Total bilan .....	20.994.758,228TND
-Solde de Liquidation.....	89.483,924 TND

*Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers*

Le gestionnaire du fonds commun de créances est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux normes généralement suivies en la matière. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

*Responsabilité de l'auditeur*

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthiques et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne

en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le gestionnaire, de même que l'appréciation de la présentation de l'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

### *Opinion*

A notre avis, les états financiers annexés au présent rapport, ont été régulièrement établis et présentent sincèrement dans tous leurs aspects significatifs la situation financière du Fonds Commun de créances « FCC BIAT- CREDIMMO 1 » au 31 décembre 2010, ainsi que la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date.

### *Vérifications spécifiques*

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par l'article 38 du règlement du Conseil du Marché Financier relatif aux fonds communs de créances et aux sociétés de gestion desdits fonds tel que arrêté par le ministre des finances au 31 janvier 2002.

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations données dans le compte-rendu annuel et dans les documents adressés aux porteurs de parts sur la gestion de l'exercice 2010.

**Fait à Tunis, le 20 avril 2011**  
**Le Commissaire Aux Comptes**  
**M. Mahmoud ZAHAF**



## BILAN

<b>Actif</b>	Note	31/12/2010	31/12/2009
Créances Nées	A-1	18 325 709,112	23 825 131,765
Créances Titrisées		18 260 888,807	23 768 375,913
Créances Titrisées Douteuses en Principal		169 015,916	160 915,268
Créances Titrisées Douteuses en Intérêts		20 324,820	18 351,730
Provisions sur créances		(124 520,431)	(122 511,146)
Valeurs mobilières de placement	A-2	2 165 544,900	2 212 743,263
Débiteurs divers et autres actifs	A-3	502 246,129	703 639,650
Disponibilités	A-4	1 258,087	500,565
<b>Total des actifs</b>		<b>20 994 758,228</b>	<b>26 742 015,243</b>

<b>Passif</b>	Note	31/12/2010	31/12/2009
Solde de liquidation de l'exercice	L-1	650 134,353	560 650,429
Solde de liquidation de départ		560 650,429	539 090,617
Variation du Solde de liquidation		89 483,924	21 559,812
Parts Emises	L-2	19 277 131,752	25 104 722,084
Parts Prioritaires P1		5 046 120,000	10 838 160,000
Parts Prioritaires P2		10 000 000,000	10 000 000,000
Parts Spécifiques S		2 500 000,000	2 500 000,000
Part Résiduelle		1 518 711,211	1 518 711,211
Intérêts courus		212 300,541	247 850,873
Provisions pour risque	L-3	0,000	0,000
Dépôts de garantie	L-4	1 000 374,224	1 000 374,224
Créditeurs Divers et autres passifs	L-5	67 117,899	76 268,506
<b>Total des passifs</b>		<b>20 994 758,228</b>	<b>26 742 015,243</b>

## Solde de liquidation

	Note	31/12/2010	31/12/2009
<b>Opérations sur créances titrisées</b>	<b>S-1</b>	<b>1 543 233,376</b>	<b>2 029 371,192</b>
Revenus nets des créances		1 539 900,305	2 042 985,929
Pénalité de retard / impayées		5 342,356	5 253,635
Dotations aux provisions nettes		(2 009,285)	(18 868,372)
<b>Opérations sur parts émises</b>	<b>S-2</b>	<b>(1 314 421,650)</b>	<b>(1 834 821,597)</b>
Intérêts / parts		(1 314 421,650)	(1 834 821,597)
Couvertures de risque par instrument financiers		0,000	0,000
<b>Opérations Sur Placement nets de trésorerie</b>	<b>S-3</b>	<b>94 541,289</b>	<b>126 324,968</b>
Produits net sur placement		94 541,289	126 324,968
Charges financières / cout des dettes		0,000	0,000
<b>Opérations de gestion</b>	<b>S-4</b>	<b>(233 869,091)</b>	<b>(299 314,751)</b>
Charges de gestion du FCC		(233 577,351)	(299 424,686)
Autres charges d'exploitation		(291,740)	(191,881)
Autres produits d'exploitation		0,000	301,816
<b>Opérations exceptionnelles</b>	<b>S-5</b>	<b>0,000</b>	<b>0,000</b>
<b>Solde de liquidation de l'exercice</b>		<b>89 483,924</b>	<b>21 559,812</b>

## Etat de Flux de Trésorerie

	31/12/2010	31/12/2009
<b>Flux de trésorerie net provenant des créances</b>	<b>7 246 031,258</b>	<b>9 009 800,849</b>
Acquisition de créances	----	----
Principal Perçu sur créances	5 183 055,322	6 872 290,186
Intérêts perçus sur créances	2 062 975,936	2 137 510,663
recouvrement sur créances passés en charges	----	----
<b>Flux net de trésorerie provenant des parts émises</b>	<b>(6 872 046,185)</b>	<b>(8 525 778,713)</b>
Emission de parts	----	----
Remboursement de parts	(5 792 040,000)	(6 949 548,000)
Intérêt versés aux parts	(1 080 006,185)	(1 576 230,713)
<b>Flux de trésorerie provenant des activités de placement net</b>	<b>132 242,742</b>	<b>199 910,974</b>
Acquisition de valeur mobilière	(7 563 759,112)	(10 985 376,291)
cession de valeurs mobilières	7 696 001,854	11 185 287,265
<b>Flux de trésorerie sur opération de gestion</b>	<b>(505 470,293)</b>	<b>(684 548,257)</b>
Frais de gestion bancaires	756,702	840,045
Frais de gestion	(206 486,822)	(264 098,164)
Etat retenue à la source versée	(299 740,173)	(421 290,138)
<b>Opérations sur Fonds de garantie</b>	<b>----</b>	<b>----</b>
<b>Variation nette des disponibilités de l'exercice</b>	<b>(757,522)</b>	<b>(615,147)</b>
<b>Trésorerie début d'exercice</b>	<b>500,565</b>	<b>1 115,712</b>
<b>Trésorerie de fin d'exercice</b>	<b>1 258,087</b>	<b>500,565</b>

### ***Caractéristiques du fonds à l'émission***

Le Fonds Commun de créances « FCC BIAT-CREDIMMO 1 » est constitué de créances titrisées entièrement saines, c'est-à-dire, qui sont ni immobilisées, ni douteuses, ni litigieuses au sens de la réglementation bancaire en vigueur. De même ces créances répondent aux critères de sélections énoncés à l'article 35 du Code des Organismes de Placements Collectifs et à l'article 6 du règlement intérieur du Fonds Commun de créances tel que présenté sur le tableau suivant:

DATE DE CONSTITUTION	22 MAI 2006
CRD TOTAL	50 019 MILLE DINARS
NOMBRE DE PRETS	1592
CRD MOYEN	31,4 MILLE DINARS
CRD MINIMUM	2,7 MILLE DINARS
CRD MAXIMUM	342,7 MILLE DINARS
TAUX MOYEN	8,41%
TAUX PONDERE	8,21%
DUREE RESIDUELLE MINIMALE	41 MOIS
DUREE RESIDUELLE MAXIMALE	171 MOIS

### ***Caractéristiques des parts à l'émission***

Lors de sa création, le FCC BIAT-CREDIMMO 1 a émis quatre catégories de parts pour financer cette acquisition pour un montant total de 50 019 mille Dinars, les caractéristiques des parts sont telles que suit :

	Parts P1	Parts P2	Parts S	Part R
Nombre de parts	36 000	10 000	2 500	1
Nominal. unit (en TND)	1000	1000	1000	1 518 711,211
Taux d'intérêt	TMM + 0.5%	TMM + 1.2%	TMM + 2.2%	-
Date de maturité	mai 2011	Mai 2015	Mai 2015	Février 2016
Rythme d'amortissement	trimestriel	trimestriel	trimestriel	
Notation des parts	Aaa.tn	Aaa.tn	A3.tn	-

Les parts prioritaires sont protégées contre les risques de défaillance des débiteurs par :

- L'émission des parts subordonnées S et de la part résiduelle.
- La constitution d'un dépôt de garantie<sup>1</sup>.
- La marge excédentaire égale à la différence positive entre le rendement des créances et le coût du passif.
- Le mécanisme des avances techniques<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> Le fonds de réserve a été constitué à raison de 2% du montant de CRD des créances à la cession et doit être plafonné jusqu'à 3% durant les premiers paiements.

<sup>2</sup> Les avances techniques quant à elles ne doivent pas dépasser le plafond des 4.5% du montant du CRD des créances à la cession, ce plafond sera réduit à 3% une fois le compte de réserve aurait atteint son plafond.

## Présentation Des porteurs de parts du fonds

Le plus grand pourcentage<sup>3</sup> des parts du fonds est détenu par les Organismes de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) soit un pourcentage avoisinant les 45%, suivie en deuxième position par les banques avec 40.55%.

Ci après, le tableau, par catégories d'investisseurs et par type de parts:

	Par catégories d'Investisseurs	Par type de Parts		
	% de détention	P1	P2	S
OPCVM	45,31%	45,76%	55,00%	0,00%
Banques	40,55%	42,14%	30,00%	60,00%
Assurances	9,28%	5,56%	15,00%	40,00%
Société d'investissement	0,63%	0,85%	0,00%	0,00%
Autres	4,23%	5,69%	0,00%	0,00%
<b>TOTAL</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>

### A. NATURE, MONTANT ET POURCENTAGE DES DIVERS FRAIS ET COMMISSIONS SUPPORTES PAR LE FONDS AU COURS DE L'EXERCICE

Les recouvrements alimentant le compte d'accueil, ont permis de rémunérer chacun des intervenants de l'activité du Fonds Communs de Créances.

Par ailleurs, le fonds est tenu de payer trimestriellement et à chaque date de paiement la commission due à la société de gestion au taux de 0.4% H.T l'an du capital restant dû des créances vivantes, celle due au recouvreur rémunéré au taux de 0.4% H.T l'an et celle due au dépositaire au taux égal à 0.05% H.T l'an; le tableau suivant présente la rémunération nette en dinars de ces bénéficiaires.

Les commissions nettes en dinars	15-02-10	15-05-10	15-08-10	15-11-10
Société de gestion	25 460	23 028	22 200	20 777
Recouvreur	25 460	23 028	22 200	20 777
Dépositaire	3 183	2 879	2 775	2 597
<b>Total</b>	<b>54 103</b>	<b>48 935</b>	<b>47 175</b>	<b>44 151</b>

### B. INFORMATION PORTANT SUR LES CREANCES

Au 31-12-2010, le portefeuille de prêts à taux variable, accordés aux personnes physiques, pour des fins d'acquisition ou de construction de logement, détenus par le « FCC BIAT-CREDIMMO 1 » se compose de 864 créances pour un capital restant dû de 18 261 milles dinars soit un amortissement de 63.5% par apport au CRD à la cession et pour un taux moyen pondéré de 7.70%<sup>4</sup>.

A cette date, la durée de vie moyenne pondérée résiduelle des créances détenues par le fonds est de 79 mois.

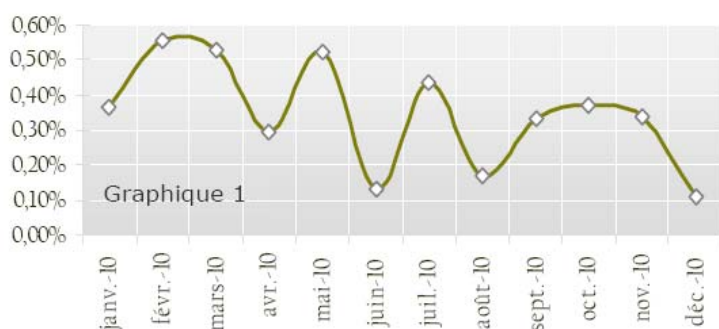
<sup>3</sup>Le pourcentage est établi par rapport au nombre de parts détenus par les copropriétaires.

<sup>4</sup>Le Taux moyen pondéré est indexé sur le TMM du mois de Décembre 2010.

Ci-après, le tableau traçant l'évolution des créances sur toute l'année 2010 :

Mois	Nombre de Créances titrisées	Capital Restant Dû en mD	Taux du Remboursement anticipé total	Taux des impayés Cumulé
Janvier 2010	1129	23 217	0.37%	0.16%
Février 2010	1103	22 655	0.56%	0.15%
Mars 2010	1076	22 125	0.53%	0.19%
Avril 2010	1054	21 652	0.29%	0.19%
Mai 2010	1031	21 144	0.52%	0.22%
Juin 2010	998	20 725	0.13%	0.35%
Juillet 2010	967	20 264	0.44%	0.25%
Août 2010	949	19 868	0.17%	0.29%
Septembre 2010	928	19 444	0.33%	0.18%
Octobre 2010	905	19 022	0.37%	0.25%
Novembre 2010	880	18 615	0.34%	0.27%
Décembre 2010	864	18 261	0.11%	0.29%

L'évolution des taux des remboursements anticipés (RAT) (Graphique 1) et des taux des impayés (Graphique 2) se présentent comme suit :



Le taux de remboursement anticipé et le taux des impayés sont des variables déterminantes des flux d'amortissements des parts, en effet ils influencent le rythme de remboursement des créances

→ Le remboursement anticipé total de l'année est de l'ordre de 871 mille dinars soit 1.74% du montant du CRD initial des créances.

Par ailleurs le taux des impayés cumulés a atteint son maximum en Août 2010 soit un montant cumulé de 58 mille dinars pour un taux de 0.29%, cependant, ce taux reste confiné dans des limites confortables.

## INDICATEUR DE GESTION PAR RAPPORT A LA SITUATION INITIALE

	30/04/2006	31/12/2010	Variation	
Capital Restant Dû (en md)	50 019	18 261	31 758	63.49%
Nombre de prêt	1592	864	728	-475 prêts remboursés par anticipation dont le capital restant dû global est de l'ordre de 6 753 mille dinars soit l'équivalent de 13.50% du capital restant dû initial. - 14 créances déchues - 239 créances échues.

## C. INFORMATION PORTANT SUR LES PARTS

La société de gestion a procédé au paiement des porteurs de parts prioritaires, subordonnées et résiduelles dont le détail est sur les tableaux ci-après :

Les porteurs de parts prioritaires perçoivent leurs rémunérations en flux d'intérêts et principal.

*Données unitaires :**Parts Prioritaires P1 :*

	Taux facial	CRD	Amortissement en Capital	Amortissement cumulé	Intérêts Bruts	Intérêts nets
15/2/10	4,68%	301,060	43,795	742,735	3,601	2,881
15/5/10	4,64%	257,265	44,317	787,052	2,951	2,361
15/8/10	4,92%	212,948	38,161	825,213	2,677	2,142
15/11/10	5,08%	174,787	34,617	859,830	2,269	1,815

*Parts prioritaires P2 :*

	Taux facial	CRD	Amortissement en Capital	Amortissement cumulé	Intérêts Brut	Intérêts nets
15/2/10	5,38%	1000	0	0	13,749	10,999
15/5/10	5,34%	1000	0	0	13,202	10,562
15/8/10	5,62%	1000	0	0	14,362	11,490
15/11/10	5,78%	1000	0	0	14,771	11,817

*Parts subordonnées S :*

	Taux facial	CRD	Amortissement en Capital	Amortissement cumulé	Intérêts Brut	Intérêts nets
15/2/10	6,38%	1000	0	0	16,304	13,043
15/5/10	6,34%	1000	0	0	15,674	12,539
15/8/10	6,62%	1000	0	0	16,918	13,534
15/11/10	6,78%	1000	0	0	17,327	13,862

*Part Résiduelle :*

	Capital	Intérêts Brut	Intérêts nets
15/2/10	1 518 711,211	63 890,308	51 112,246
15/5/10	1 518 711,211	16 626,504	13 301,203
15/8/10	1 518 711,211	50 973,320	40 778,656
15/11/10	1 518 711,211	78 156,350	62 525,080

*Données Globales :*

	PARTS PRIORITAIRES P1	PARTS PRIORITAIRES P2	PARTS SUBORDONNEES S
VALEUR NOMINALE RESTANT DUE EN DEBUT D'EXERCICE	10 838 160	10 000 000	2 500 000
AMORTISSEMENT EN CAPITAL	5 792 040	0,000	0,000
VALEUR NOMINALE RESTANT DUE FIN D'EXERCICE	5 046 120	10 000 000	2 500 000

**D. INFORMATION PORTANT SUR LE FONDS DE RESERVE**

À la date de Constitution du Fonds, la Société de Gestion a retenu sur le prix de cession dû au Cédant, un montant égal à 2 % du CRD des Créances soit 1 000 mD.

A chaque date de paiement, le fonds alimente le Fonds de réserve du reliquat restant au crédit du compte d'Accueil pour qu'il atteigne le seuil de 3% du CRD des créances soit 1 500 mD tel que précisé dans le prospectus d'émission.

A la date du 31 Décembre 2010, le fonds de réserve reste plafonné.

**E. MISE EN ŒUVRE DES GARANTIES**

À la date du 31 Décembre 2010, la société de gestion du FCC BIAT-CREDIMMO 1 a procédé à la mise en jeu de garanties :



ANNEE	DATE DE DECHEANCE	NOTES
2008	30/04/2008	Hypothèque mise en jeu Récupération partielle
	31/07/2008	Hypothèque mise en jeu
	31/08/2008	Hypothèque mise en jeu
	30/09/2008	Hypothèque mise en jeu Récupération partielle
	30/11/2008	Hypothèque mise en jeu
2009	31/05/2009	Récupération totale
	30/06/2009	Hypothèque mise en jeu
	31/08/2009	Hypothèque mise en jeu
	30/09/2009	Arrangement à l'amiable en cours
2010	31/01/2010	Arrangement à l'amiable en cours Récupération partielle
	31/07/2010	Hypothèque mise en jeu
	31/10/2010	Mise en jeu de garantie réelle

#### F. MODIFICATIONS APPORTEES AUX DOCUMENTS DE NOTATION ET AUX ELEMENTS CARACTERISTIQUES DU PROSPECTUS

À la date du 31 Décembre 2010, la notation initiale des parts émises n'a pas été remise en cause par l'agence de notation.

##### *ÉVÈNEMENT POST CLOTURE :*

Néanmoins, suite aux événements survenus en Tunisie, une modification est intervenue sur un des éléments caractéristiques du prospectus. En effet, en date du 25 Janvier 2011, en réaction aux événements récents et en raison des incertitudes économiques et politiques qui pèsent sur le pays venant lui-même d'entrer dans une période de changement et aussi d'instabilité, l'agence de notation financière Moody's vient de dégrader la notation sur les parts prioritaires du FCC BIAT-CREDIMMO I d'un cran ; la dégradant de "Aaa.tn" à "Aa2.tn" suite à la dégradation de la note de la Tunisie elle-même.

Par ailleurs, il a semblé logique aux experts de la société de notation de matérialiser cette incertitude par une dégradation de sa notation, assortie d'une mention perspective négative.

Notation des parts	Au 31.12.2010	Au 25.01.2011
Parts Prioritaires P1	Aaa.tn	Aa2.tn
Parts Prioritaires P2	Aaa.tn	Aa2.tn
Parts Subordonnées S	A3.tn	A3.tn

#### G. CLAUSE DE REMBOURSEMENT ANTICIPE

Toutes les créances du FCC BIAT-CREDIMMO I disposent d'une clause de remboursement anticipé.

## NOTES AUX ETATS FINANCIERS

Les états financiers du fonds commun de créances ont été établis conformément au système comptable Tunisien.

Par ailleurs, vu les particularités et spécificités que présente le fonds commun de créances, le principe de l'élaboration de ses propres états financiers s'est basé en grande partie sur les normes et usages en vigueur en la matière.

### PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les principes comptables appliqués aux Fonds Communs de Créances visent à tenir compte des spécificités de ces dits fonds portant principalement sur les points suivants :

#### *1 - Actif*

##### *1.1 - Créances*

Le poste " Créances " qui figure à l'actif du bilan comprend les créances cédées par l'établissement de crédit « BIAT » dénommé ci-après le cédant.

##### Comptabilisation à la date d'acquisition

Les créances acquises sont enregistrées à leur valeur nominale.

L'écart entre la valeur nominale et le prix d'achat des créances, correspondant à une décote ou surcote, est inscrit à l'actif du bilan dans un compte de surcote/décote en valeur positive ou négative.

Dans le cadre de l'opération de Titrisation, il n'y a eu ni surcote ni décote, en effet le FCC BIAT-CREDIMMO I a acquis les créances à leur capital restant dû.

##### Traitement comptable des intérêts sur créances

Les intérêts courus non échus sur les créances sont enregistrés à l'actif du fonds en créances rattachées. Dans le tableau de formation du solde de liquidation, ils sont enregistrés en " revenus nets de créances " au prorata temporis.

##### Créances irrécouvrables

Le montant d'une créance devenue irrécouvrable est porté en charge, et contribue à la formation du solde de liquidation par une réduction de celui-ci.

##### *1.2 - Comptes financiers*

Les comptes financiers incluent les valeurs mobilières de placement, les instruments de trésorerie et les disponibilités.

#### *2 - Passif*

##### *2.1 - Parts*

Les parts sont enregistrées pour leur valeur nominale et présentées distinctement par types de part au passif du bilan.

Les intérêts courus sur les parts prioritaires et subordonnées, calculés conformément au règlement du fonds, sont enregistrés au passif du bilan en dettes rattachées. Le solde de liquidation est réduit à hauteur des charges financières constatées.

##### *2.2 - Dépôts de garantie*

Les fonds reçus en dépôts de garantie, sont inscrits sur une ligne spécifique au passif du bilan intitulée " Dépôts de garantie ".

## NOTES SUR LES ELEMENTS DU BILAN ET LE SOLDE DE LIQUIDATION DU FONDS COMMUN DE CREANCES

### Notes sur le BILAN

#### 1.1 Notes sur l'actif

##### A-1/ Créances Nées

Cette classe représente le montant du Capital restant du des créances cédées au fonds Commun de créances à la date du 31-12-2010, détaillée comme suit :

Créances Nées	
	18 325 709,112
Créances Titrisées	18 260 888,807
Créances Titrisées Douteuses en Principal	169 015,916
Créances Titrisées Douteuses en Intérêts	20 324,820
Provisions sur créances	(124 520,431)

Le montant des créances douteuses en principal s'élève à 169 015,916 dinars qui renferme également le montant des effets en principal déclarés déchus et qui sont de l'ordre de 116 970,645 dinars, détaillé dans le tableau ci-dessous ;

Pareillement, pour le sous compte en intérêts qui s'élève à 20 324,820 dinars, le montant des effets en intérêts déchus est de l'ordre de 7 371,309 dinars, détaillé dans le tableau ci-dessous.

	Mois de déchéance	Effets en principal		Effets en intérêts	
		Capital restant dû	Principal impayés	Intérêt	impayé
1 <sup>er</sup> cas	30/04/2008	455,987	902,861		376,939
2 <sup>ème</sup> cas	31/07/2008	6 736,739	3 709,843		542,594
3 <sup>ème</sup> cas	31/08/2008	24 148,375	1 109,757		1 255,980
4 <sup>ème</sup> cas	30/09/2008	14 645,509	1 901,580		1 545,420
5 <sup>ème</sup> cas	30/11/2008	6 345,097	1 713,911		500,089
6 <sup>ème</sup> cas	30/06/2009	10 399,054	4 231,214		871,786
7 <sup>ème</sup> cas	31/08/2009	822,010	0,000		0,000
8 <sup>ème</sup> cas	30/09/2009	7 805,161	0,000		0,000
9 <sup>ème</sup> cas	31/01/2010	25 268,077	1 516,157		2 274,598
10 <sup>ème</sup> cas	31/07/2010	0,000	3 813,048		3,903
11 <sup>ème</sup> cas	31/10/2010	0,000	1 446,265		0,000
<b>Totaux</b>		<b>116 970,645</b>		<b>7 371,309</b>	

Nb : la créance déchue au 31/05/ 2009 a été récupérée en totalité au mois de novembre 2010 pour un montant de 20 308,781 dinars.

Aussi, un recouvrement partiel sur les créances déchues de 22 785,811 dinars a été encaissé au cours de l'exercice 2010.

Par ailleurs, la constatation des provisions sur créances est définie suivant le tableau ci-après :

Créances	Taux de provision <sup>5</sup>
Créances Déchues	100%
Créances en défaut supérieur à 6 mois	50%
Créances en défaut entre 3 et 6 mois	20%

#### A-2/ Valeurs mobilières de placement

Cette classe d'actif fait référence au placement effectué sur les comptes du fonds à savoir le compte d'accueil et le compte de réserve, le tableau suivant résume les acquisitions en valeurs mobilières.

Le solde de ce poste s'élève à 2 165 544,900 dinars détaillé comme suit :

Désignation du Titre	Quantité	Montant Pied de Coupon	Intérêts courus	Valeur au 31-12-2010
BTA 5.5% mars 2019	1	1 011,000	44,604	1 055,604
BTA 5.5% mars 2019	471	476 181,000	21 007,891	497 188,891
BTA 5.5% mars 2019	2	2 036,400	89,206	2 125,606
BTA 5.5% mars 2019	35	35 889,000	1 561,096	37 450,096
<b>TOTAL</b>	<b>509</b>	<b>515 117,400</b>	<b>22 702,797</b>	<b>537 820,197</b>

Désignation du Titre	Quantité	Montant Pied de Coupon	Valeur au 31-12-2010
BTZ 11 Octobre 2016	2 151	1 500 107,400	1 627 724,703
<b>TOTAL</b>	<b>2 151</b>	<b>1 500 107,400</b>	<b>1 627 724,703</b>

<b>TOTAL GLOBAL</b>			<b>2 165 544,900</b>
---------------------	--	--	----------------------

#### A-3/ Débiteurs Divers et autres actifs

Ce poste représente le montant des effets non encore recouverts par le recouvreur au 31-12-2010 ainsi que le montant des retenues à la source non imputées sur la retenue à déclarer.

Ce poste s'élève à 502 246,129 dinars, réparti comme suit :

Retenue à la source	442.142 dinars
Recouvreur	501 643,376 dinars
Produits à recevoir	160,611 dinars
<b>TOTAL</b>	<b>502 246,129 dinars</b>

#### A-4/ Disponibilités

Ce poste représente les montants disponibles sur les comptes du fonds communs de créances au 31-12-2010 et réparti comme suit :

Compte d'accueil	706,872 dinars
Compte de réserve	551,215 dinars

<sup>5</sup>Les taux des provisions ont été inspirés de la circulaire n°91-24 de la BCT

**TOTAL****1 258,087 dinars**

## Notes sur le passif

---

### L-1/ Solde de liquidation de l'exercice

Ce poste reflète le solde de liquidation atteint par le fonds commun de créances au 31-12-2010 et qui s'élève à cette même date à 650 134,353 dinars.

Solde de liquidation de l'exercice	650 134,353
Solde de liquidation de départ	560 650,429
Variation du Solde de liquidation	89 483,924

Pour plus d'information sur ce poste, notamment la variation du solde de liquidation, le détail est présenté au niveau des notes relatives au tableau de formation du solde de liquidation.

### L-2/ Parts Emises

Cette classe de passif englobe le montant de capital restant dû des parts au 31-12-2010 suite aux amortissements trimestriels opérés lors du paiement ainsi que les intérêts courus sur les parts au 31-12-2010, relatifs au paiement trimestriel du 15-02-2011 et qui sont définis à la rubrique Intérêts courus, le détail est dans le tableau ci-dessous :

Libellé	Montant
Parts Prioritaires P1	5 046 120,000
Parts Prioritaires P2	10 000 000,000
Parts Spécifiques S	2 500 000,000
Part Résiduelle	1 518 711,211
Intérêts courus	212 300,541
<b>Total</b>	<b>19 277 131,752</b>

### L-3/ Provision pour risques et charges

Aucune provision pour risque n'a été constituée durant l'exercice 2010.

### L-4/ Dépôts de garantie

Ce poste s'élève à 1 000 374,224 dinars et représente 2% du capital restant dû des créances à la cession, c'est la valeur de la retenue de garantie qu'a opéré le fonds communs de créances à la date de sa création.

### L-5/ Crédoeurs divers et autres passifs

Ce poste englobe les charges que supportent le fonds et qui sont relatives à la rémunération de ces porteurs de parts et les bénéficiaires des commissions détaillés comme suit :

Libellé	Montant
Frais Recouvreur	15 296,733
Frais Gestionnaire	15 296,733
Frais Dépositaire	1 912,004
Commission de Notation	10 000,000
Charge à payer	4 287,609
Intérêt échus en impayés	20 324,820
<b>Total</b>	<b>67 117,899</b>

### Notes sur le tableau de formation du solde de liquidation

Le solde de liquidation s'élève au cours de cet exercice à 89 483,924 dinars et se définit comme étant la différence entre les revenus nets perçus sur les créances ainsi que les produits de placement et intérêts distribués entre porteurs de parts notamment le porteur de la part résiduelle et bénéficiaires des commissions.

### S-1/ Opérations sur créances titrisées

Ce poste se compose des opérations relatives au recouvrement des créances titrisées à savoir les produits sur le remboursement des créances en intérêts, ce poste fait augmenter le solde de liquidation et est détaillé comme suit :

Libellé	Montant
Intérêts Bruts sur créances titrisées	1 714 849,966
Variation nette TMM	(174 949,661)
Pénalités de retard sur la récupération des impayés	5 342,356
Dotation aux provisions sur créances nettes	(2 009,285)
<b>TOTAL</b>	<b>1 543 233,376</b>

FONDS COMMUN DE CREANCES  
 FCC BIAT - CREDIMMO2  
 BOULEVARD PRINCIPAL - ANGLE RUE  
 MALAWI ET RUE TURKANA  
 LES BERGES DU LAC -1053- TUNIS

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
 EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2010

Messieurs,

En exécution de notre mission de commissariat aux comptes qui nous été confiée par le Conseil d'Administration de la société de gestion « TUNISIE TITRISATION » du 31 mars 2010, nous avons procédé à l'audit des états financiers du Fonds Commun de Créances « FCC BIAT- CREDIMMO2 » comprenant le bilan, le solde de liquidation, l'état de flux de trésorerie ainsi que les notes aux états financiers arrêtés au 31 décembre 2010. Ces états financiers présentent :

-Total bilan .....	30 539 900,933 TND
-Solde de Liquidation.....	(8 573,374)TND

*Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers*

Le gestionnaire du fonds commun de créances est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux normes généralement suivies en la matière. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

*Responsabilité de l'auditeur*

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthiques et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne

en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites le gestionnaire, de même que l'appréciation de la présentation de l'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

### *Opinion*

A notre avis, les états financiers annexés au présent rapport, ont été régulièrement établis et présentent sincèrement dans tous leurs aspects significatifs la situation financière du Fonds Commun de créances « FCC BIAT- CREDIMMO2 » au 31 décembre 2010, ainsi que la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date.

### *Vérifications spécifiques*

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par l'article 38 du règlement du Conseil du Marché Financier relatif aux fonds communs de créances et aux sociétés de gestion desdits fonds tel qu'arrêté par le ministre des finances au 31 janvier 2002.

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations données dans le compte-rendu annuel et dans les documents adressés aux porteurs de parts sur la gestion de l'exercice 2010.

**Fait à Tunis, le 20 avril 2011**  
**Le Commissaire Aux Comptes**  
**M. Mahmoud ZAHAF**



**BILAN****Actif**

	Note	31/12/2010	31/12/2009
Créances Nées	A-1	27 740 852,492	33 898 660,848
Créances Titrisées		27 647 649,252	33 837 152,304
Créances Titrisées Douteuses en Principal		406 858,069	224 476,740
Créances Titrisées Douteuses en Intérêts		42 989,355	28 397,663
Provisions sur créances		(356 644,184)	(191 365,859)
Valeurs mobilières de placement	A-2	2 237 379,181	2 316 829,164
Débiteurs divers et autres actifs	A-3	559 929,199	593 084,475
Disponibilités	A-4	1 740,061	1 447,225
<b>Total des actifs</b>		<b>30 539 900,933</b>	<b>36 810 021,712</b>

**Passif**

	Note	31/12/2010	31/12/2009
Solde de liquidation de l'exercice	L-1	470 477,735	479 051,109
Solde de liquidation de départ		479 051,109	473 370,130
Variation du Solde de liquidation		(8 573,374)	5 680,979
Parts Emises	L-2	28 965 635,318	35 231 686,953
Parts Prioritaires P1		8 630 910,000	14 893 830,000
Parts Prioritaires P2		10 500 000,000	10 500 000,000
Parts Prioritaires P3		4 000 000,000	4 000 000,000
Parts Spécifiques		4 000 000,000	4 000 000,000
Part Résiduelle		1 503 289,903	1 503 289,903
Intérêts courus		331 435,415	334 567,050
Provisions pour risque	L-3	0,000	0,000
Dépôts de garantie	L-4	1 000 065,798	1 000 065,798
Créditeurs Divers et Autres Passifs	L-5	103 722,082	99 217,852
<b>Total des passifs</b>		<b>30 539 900,933</b>	<b>36 810 021,712</b>

## Solde de liquidation

		31/12/2010	31/12/2009
<b>Opérations sur créances titrisées</b>	<b>S-1</b>	<b>2 138 327,703</b>	<b>2 676 629,799</b>
Revenus nets des créances		2 298 512,993	2 795 626,233
Pénalité de retard / impayées		5 261,429	4 293,464
Dotations aux provisions		(165 446,719)	(123 289,898)
<b>Opérations sur parts émises</b>	<b>S-2</b>	<b>(1 872 370,396)</b>	<b>(2 405 331,114)</b>
Intérêts / parts		(1 872 370,396)	(2 405 331,114)
Couvertures de risque par instrument financiers		0,000	0,000
<b>Opérations Sur Placement nets de trésorerie</b>	<b>S-3</b>	<b>59 227,029</b>	<b>127 151,143</b>
Produits net sur placement		59 227,029	127 151,143
Charges financières / cout des dettes		0,000	0,000
<b>Opérations de gestion</b>	<b>S-4</b>	<b>(333 757,710)</b>	<b>(392 768,849)</b>
Charges de gestion du FCC		(333 182,105)	(391 601,976)
Autres charges d'exploitation		(575,605)	(166,873)
<b>Opérations exceptionnelles</b>	<b>S-5</b>	<b>0,000</b>	<b>0,000</b>
<b>Solde de liquidation de l'exercice</b>		<b>(8 573,374)</b>	<b>5 680,979</b>

## Etat de Flux de Trésorerie

	31/12/2010	31/12/2009
<b>Flux de trésorerie net provenant des créances</b>	<b>8 359 922,347</b>	<b>8 679 213,710</b>
Acquisition de créances		
Principale Perçu sur créances	6 034 318,498	5 756 593,667
Intérêts perçus sur créances	2 363 643,533	2 947 033,603
Variation avance technique	(38 039,684)	(24 413,560)
<b>Flux net de trésorerie provenant des parts émises</b>	<b>(7 763 310,925)</b>	<b>(7 806 741,070)</b>
Emission de parts	0,000	
Remboursement de parts	(6 262 920,000)	(5 777 940,000)
Intérêt versés aux parts	(1 500 390,925)	(2 028 801,070)
<b>Flux de trésorerie provenant des activités de placement net</b>	<b>110 615,325</b>	<b>14 093,542</b>
Acquisition de valeurs mobilières	(17 498 986,468)	(18 321 687,111)
Cession de valeurs mobilières	17 609 601,793	18 335 780,653
<b>Flux de trésorerie sur opération de gestion</b>	<b>(706 933,911)</b>	<b>(887 106,390)</b>
Frais de gestion bancaires	945,533	1 163,492
Frais de gestion	(290 845,656)	(341 718,259)
Etat retenue à la source versée	(417 033,788)	(546 551,623)
Opérations sur Fonds de garantie	0,000	0,000
<b>Variation nette des disponibilités de l'exercice</b>	<b>292,836</b>	<b>(540,208)</b>
Trésorerie début d'exercice	1 447,225	1 987,433
Trésorerie de fin d'exercice	1 740,061	1 447,225

## RAPPORT DE GESTION

### CARACTERISTIQUES DU FONDS A L'EMISSION

Le Fonds Commun de créances « FCC BIAT-CREDIMMO 2 » est constitué de créances titrisées entièrement saines, c'est-à-dire, qui sont ni immobilisées, ni douteuses, ni litigieuses au sens de la réglementation bancaire en vigueur. De même ces créances répondent aux critères de sélections énoncés à l'article 35 du Code des Organismes de Placements Collectifs et à l'article 6 du règlement intérieur du Fonds Commun de Créances tel que présenté sur le tableau suivant:

DATE DE CONSTITUTION	28 Mai 2007
CRD TOTAL	50 003 MILLE DINARS
NOMBRE DE PRETS	1270
CRD MOYEN	39,4 MILLE DINARS
CRD MINIMUM	4 MILLE DINARS
CRD MAXIMUM	269,7 MILLE DINARS
TAUX MOYEN	8,34%
TAUX PONDERE	8,14%
DUREE RESIDUELLE MINIMALE	49 MOIS
DUREE RESIDUELLE MAXIMALE	174 MOIS

### CARACTERISTIQUES DES PARTS A L'EMISSION

Lors de sa création, le FCC BIAT-CRDIMMO 2 a émis cinq catégories de parts pour financer cette acquisition pour un montant total de 50 003 mille Dinars, les caractéristiques des parts sont telles que suit :

	Parts P1	Parts P2	Parts P3	Parts S	Part R
Nombre de parts	30 000	10 500	4 000	4 000	1
Nominal. unit (en TND)	1000	1000	1000	1000	1 503 289,903
Taux d'intérêt	TMM + 0.5%	TMM + 1%	TMM + 1.7%	TMM + 2%	-
Date de maturité	Juillet 2013	Juillet 2016	Avril 2020	Avril 2020	Janvier 2022
Rythme d'amortissement	trimestriel	trimestriel	trimestriel	trimestriel	
Notation des parts	Aaa.tn	Aaa.tn	Aaa.tn	A3.tn	-

Les parts prioritaires sont protégées contre les risques de défaillance des débiteurs par :

- L'émission des parts subordonnées S et de la part résiduelle.
- La constitution d'un dépôt de garantie<sup>1</sup>.
- La marge excédentaire égale à la différence positive entre le rendement des créances et le coût du passif.

Le mécanisme des avances techniques<sup>2</sup>.

<sup>1</sup>Le fonds de réserve a été constitué à raison de 2% du montant de CRD des créances à la cession et doit être plafonné jusqu'à 3%.

<sup>2</sup>Les avances techniques quant à elles ne doivent pas dépasser le plafond des 4.5% du montant du CRD des créances à la cession, ce plafond sera réduit à 3% une fois le compte de réserve aurait atteint son plafond.

## PRESENTATION DES PORTEURS DE PARTS DU FONDS

Le plus grand pourcentage<sup>3</sup> des parts du fonds est détenu par les banques soit un pourcentage de 46,18%, suivi en deuxième position par les Organismes de Placement Collectif en Valeurs Mobilières avec 37,32% ; ci après, les tableaux, par catégories d'investisseurs et par type de parts:

PAR CATEGORIES D'INVESTISSEURS		PAR TYPE DE PARTS			
	% de détention	Parts P1	Parts P2	Parts P3	Parts S
OPCVM	37,32%	43,50%	41,91%	16,25%	0,00%
Banques	46,18%	39,84%	48,57%	58,75%	75,00%
Assurances	8,25%	3,33%	9,52%	25,00%	25,00%
Société d'investissement	8,25%	13,33%	0,000%	0,000%	0,00%
<b>TOTAL</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>

### A. NATURE, MONTANT ET POURCENTAGE DES DIVERS FRAIS ET COMMISSIONS SUPPORTES PAR LE FONDS AU COURS DE L'EXERCICE

Les recouvrements alimentant le compte d'accueil, ont permis de rémunérer chacun des intervenants de l'activité du Fonds Commun de Créances.

Par ailleurs, le fonds est tenu de payer trimestriellement et à chaque date de paiement la commission due à la société de gestion au taux de 0.4% H.T l'an du capital restant dû des créances vivantes, celle due au recouvreur rémunéré au taux de 0.4% H.T l'an et celle due au dépositaire au taux égal à 0.05% H.T l'an; le tableau suivant présente la rémunération nette de ces bénéficiaires.

Les commissions nettes (en dinars)	15-02-10	15-05-10	15-08-10	15-11-10
Société de gestion	35 732,864	32 967,644	32 560,175	30 869,377
Recouvreur	35 732,864	32 967,644	32 560,175	30 869,377
Dépositaire	4 466,871	4 121,218	4 070,284	3 858,934
<b>Total</b>	<b>75 932,599</b>	<b>70 056,506</b>	<b>69 190,634</b>	<b>65 597,688</b>

### B. INFORMATION PORTANT SUR LES CREANCES

Au 31-12-2010, le portefeuille de prêts à taux variable, accordé aux personnes physiques, pour des fins d'acquisition ou de construction de logement, détenus par le « FCC BIAT-CREDIMMO 2 » se compose de 1037 créances pour un capital restant dû de 27 648 milles dinars soit un amortissement de 44.7% par rapport au CRD à la cession et pour un taux moyen pondéré de 7.87%<sup>4</sup>.

A cette date, la durée de vie moyenne résiduelle des créances détenues par le fonds était de 88mois.

<sup>3</sup> Le pourcentage est établi par rapport au nombre de parts détenus par les copropriétaires.

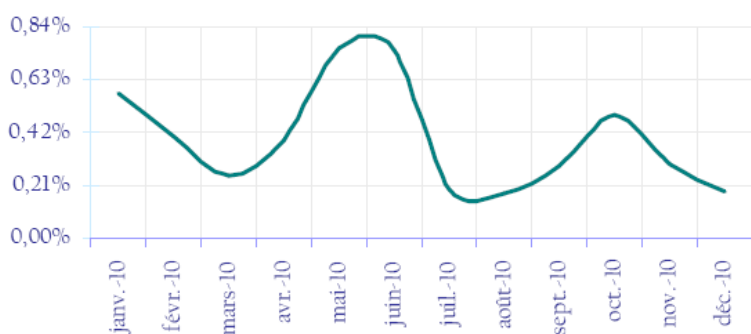
<sup>4</sup> Le taux moyen pondéré est indexé sur le TMM du mois de décembre 2010.

Ci-après, le tableau traçant l'évolution des créances sur toute l'année 2010 :

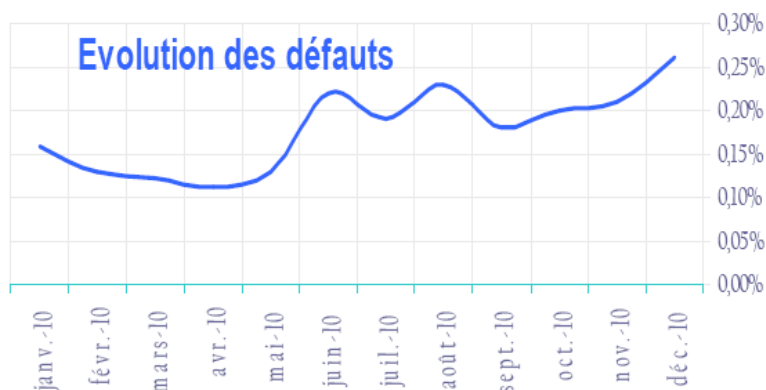
Mois	Nombre de Créances titrisées	Capital Restant Dû en mD	Taux du Remboursement anticipé total	Taux des impayés Cumulé
janv.-10	1114	33 269	0.57%	0.16%
févr.-10	1110	32 742	0.41%	0.13%
mars-10	1102	32 260	0.25%	0.12%
Avril-10	1096	31 757	0.39%	0.11%
mai-10	1086	31 150	0.75%	0.13%
juin-10	1078	30 541	0.75%	0.22%
juil.-10	1073	30 108	0.19%	0.19%
août-10	1068	29 678	0.18%	0.23%
sept.-10	1059	29 104	0.29%	0.18%
oct.-10	1052	28 588	0.49%	0.20%
nov.-10	1041	28 123	0.30%	0.21%
déc.-10	1037	27 648	0.19%	0.26%

L'évolution des taux des remboursements anticipés (RAT) et des taux des impayés se présentent comme suit :

## Evolution des RAT



## Evolution des défauts



Le taux de remboursement anticipé et le taux des impayés sont des variables déterminantes des flux d'amortissements des parts, en effet ils influencent le rythme de remboursement des créances.

→ Le taux des remboursements anticipés a atteint son maximum en Mai 2010 enregistrant un pic de 0.75%, soit un remboursement de 234 mille dinars.

Par ailleurs, le taux des impayés reste confiné dans des proportions confortables ne dépassant pas les 0.26% du capital restant du des créances vivantes.

## INDICATEUR DE GESTION PAR RAPPORT A LA SITUATION INITIALE

	30/04/2007	31/12/2010	Variation	
Capital Restant Dû (en md)	50 003	27 648	22 355	44.7%
Nombre de prêt	1270	1037	233	-220 prêts remboursés par anticipation dont le capital restant dû global est de l'ordre de 5 999 <sup>5</sup> mille dinars soit l'équivalent de 12 % du capital restant dû initial. - 13 créances déchués

## C. INFORMATION PORTANT SUR LES PARTS

La société de gestion a procédé au paiement des porteurs de parts prioritaires, subordonnées et résiduelle, dont le détail est sur les tableaux ci-après :  
Les porteurs de parts prioritaires P1 perçoivent leurs rémunérations en flux d'intérêts et principal.

*DONNEES UNITAIRES :*PARTS PRIORITAIRES P1 :

	Taux facial	CRD	Amortissement en Capital	Amortissement cumulé	Intérêts Bruts	Intérêts nets
15/02/10	4,68%	496,461	53,019	556,558	5,938	4,750
15/05/10	4,64%	443,442	50,717	607,275	5,087	4,070
15/08/10	4,92%	392,725	54,602	661,877	4,938	3,950
15/11/10	5,08%	338,123	50,426	712,303	4,390	3,512

PARTS PRIORITAIRES P2 :

	Taux facial	CRD	Amortissement en Capital	Amortissement cumulé	Intérêts Brut	Intérêts nets
15/02/10	5,18%	1 000	0	0	13,238	10,590
15/05/10	5,14%	1 000	0	0	12,707	10,166
15/08/10	5,42%	1 000	0	0	13,851	11,081
15/11/10	5,58%	1 000	0	0	14,260	11,408

PARTS PRIORITAIRES P3 :

	Taux facial	CRD	Amortissement en Capital	Amortissement cumulé	Intérêts Brut	Intérêts nets
15/02/10	5,88%	1 000	0	0	15,027	12,022
15/05/10	5,84%	1 000	0	0	14,438	11,550
15/08/10	6,12%	1 000	0	0	15,640	12,512
15/11/10	6,28%	1 000	0	0	16,049	12,839

<sup>5</sup> Compte tenu de l'effet en principal du mois de référence.

**PARTS SUBORDONNEES S :**

	Taux facial	CRD	Amortissement en Capital	Amortissement cumulé	Intérêts Brut	Intérêts nets
15/02/10	6,18%	1 000	0	0	15,793	12,634
15/05/10	6,14%	1 000	0	0	15,179	12,143
15/08/10	6,42%	1 000	0	0	16,407	13,126
15/11/10	6,58%	1 000	0	0	16,816	13,453

**PART RESIDUELLE :**

	Capital	Intérêts Brut	Intérêts nets
15/02/10	1 503 289,903	61 431,574	49 145,259
15/05/10	1 503 289,903	65 501,544	52 401,235
15/08/10	1 503 289,903	68 486,682	54 789,346
15/11/10	1 503 289,903	508,231	406,585

**DONNEES GLOBALES :**

	PARTS PRIORITAIRES P1	PARTS PRIORITAIRES P2	PARTS PRIORITAIRES P3	PARTS PRIORITAIRES S
VALEUR NOMINALE RESTANT DUE EN DEBUT D'EXERCICE	14 893 830	10 500 000	4 000 000	4 000 000
AMORTISSEMENT EN CAPITAL	6 262 920	0,000	0,000	0,000
VALEUR NOMINALE RESTANT DUE FIN D'EXERCICE	8 630 910	10 500 000	4 000 000	4 000 000

**D. INFORMATION PORTANT SUR LE FONDS DE RESERVE**

À la Date de Constitution du Fonds, la Société de Gestion a retenu sur le prix de cession dû au Cédant, un montant égal à 2 % du CRD des Créances soit 1 000 mD.

À chaque date de paiement, le fonds alimente le Fonds de réserve du reliquat restant au crédit du compte d'Accueil, pour qu'il atteigne le seuil de 3% du CRD des créances soit 1 500 mD tel que précisé dans le prospectus d'émission.

À la date du 31 Décembre 2010, le fonds de réserve est plafonné.

**E. MISE EN ŒUVRE DES GARANTIES**

À la date du 31 Décembre 2010, la société de gestion du FCC BIAT-CREDIMMO 2 a procédé à la mise en jeu des garanties :

ANNEE	DATE DE DECHEANCE	NOTES
2008	30/09/2008	Hypothèque mise en jeu
	31/10/2008	Hypothèque mise en jeu
	31/12/2008	Hypothèque mise en jeu
2009	31/03/2009	Hypothèque mise en jeu
	31/08/2009	Hypothèque mise en jeu Récupération partielle
	31/08/2009	Arrangement à l'amiable



		Récupération partielle
	31/10/2009	Arrangement à l'amiable Récupération partielle
	31/10/2009	Hypothèque mise en jeu Récupération partielle
2010	31/01/2010	Hypothèque mise en jeu
	31/03/2010	Hypothèque mise en jeu
	30/09/2010	Hypothèque mise en jeu
	30/11/2010	Hypothèque mise en jeu
	30/11/2010	Arrangement à l'amiable Récupération partielle

#### F. MODIFICATIONS APORTEES AUX DOCUMENTS DE NOTATION ET AUX ELEMENTS CARACTERISTIQUES DU PROSPECTUS

A la date du 31 Décembre 2010, la notation initiale des parts émises n'a pas été remise en cause par l'agence de notation.

#### ÉVÈNEMENT POST CLOTURE :

Néanmoins, suite aux évènements survenus en Tunisie une modification est intervenue sur un des éléments caractéristiques du prospectus. En effet en date du 25 Janvier 2011 et en réaction aux évènements récents et en raison des incertitudes économiques et politiques qui pèsent sur le pays venant lui même d'entrer dans une période de changement et aussi d'instabilité, l'agence de notation financière Moody's vient de dégrader la notation sur les parts prioritaires du FCC BIAT-CREDIMMO 2 d'un cran ; la dégradant de "Aaa" à "Aa2" suite à la dégradation de la note de la Tunisie elle-même.

Par ailleurs, il a semblé logique aux experts de la société de notation de matérialiser cette incertitude par une dégradation de sa notation, assortie d'une mention perspective négative.

Notation des parts	Au 31.12.2010	Au 25.01.2011
Parts Prioritaires P1	Aaa.tn	Aa2.tn
Parts Prioritaires P2	Aaa.tn	Aa2.tn
Parts Prioritaires P3	Aaa.tn	Aa2.tn
Parts Subordonnées S	A3.tn	A3.tn

#### G. CLAUSE DE REMBOURSEMENT ANTICIPE

Toutes les créances du FCC BIAT-CREDIMMO 2 disposent d'une clause de remboursement anticipé.

## NOTES AUX ETATS FINANCIERS

Les états financiers du fonds commun de créances BIAT-CREDIMMO 2 ont été établis conformément au Système Comptable Tunisien.

Par ailleurs, vu les particularités et spécificités que présente le fonds commun de créances, le principe de l'élaboration de ses propres états financiers s'est basé en grande partie sur les normes et usages en vigueur en la matière.

### PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les principes comptables appliqués aux Fonds Communs de Créances visent à tenir compte des spécificités de ces dits fonds portant principalement sur les points suivants :

#### *1 - Actif*

##### *1.1 - Créances*

Le poste " Créances " qui figure à l'actif du bilan comprend les créances cédées par l'établissement de crédit »BIAT », dénommé ci-après le cédant.

##### Comptabilisation à la date d'acquisition

Les créances acquises sont enregistrées à leur valeur nominale.

L'écart entre la valeur nominale et le prix d'achat des créances, correspondant à une décote ou surcote, est inscrit à l'actif du bilan dans un compte de surcote/décote en valeur positive ou négative.

Dans le cadre de l'opération de Titrisation, il n'y a eu ni surcote ni décote, en effet le FCC BIAT-CREDIMMO 2 a acquis les créances à leur capital restant dû.

##### Traitement comptable des intérêts sur créances

Les intérêts courus non échus sur les créances sont enregistrés à l'actif du fonds en créances rattachées. Dans le tableau de formation du solde de liquidation, ils sont enregistrés en " revenus nets de créances " au prorata temporis.

##### Créances irrécouvrables

Le montant d'une créance devenue irrécouvrable est porté en charge, et contribue à la formation du solde de liquidation par une réduction de celui-ci.

##### *1.2 - Comptes financiers*

Les comptes financiers incluent les valeurs mobilières de placement, les instruments de trésorerie et les disponibilités.

#### *2 - Passif*

##### *2.1 - Parts*

Les parts sont enregistrées pour leur valeur nominale et présentées distinctement par types de part au passif du bilan.

Les intérêts courus sur les parts prioritaires et subordonnées, calculés conformément au règlement du fonds, sont enregistrés au passif du bilan en dettes rattachées. Le solde de liquidation est réduit à hauteur des charges financières constatées.

##### *2.2 - Dépôts de garantie*

Les fonds reçus en dépôts de garantie, sont inscrits sur une ligne spécifique au passif du bilan intitulée " Dépôts de garantie " .

## NOTES SUR LES ELEMENTS DU BILAN ET LE SOLDE DE LIQUIDATION DU FONDS COMMUN DE CREANCES

### Notes sur le BILAN

#### 1.1 Notes sur l'actif

##### A-1/ Créances Nées

Cette classe représente le montant du Capital restant dû des créances cédées au fonds Commun de créances à la date du 31-12-2010, détaillée comme suit :

Créances Nées	27 740 852,492
Créances Titrisées (Capital restant dû)	27 647 649,252
Créances Titrisées Douteuses en Principal	406 858,069
Créances Titrisées Douteuses en Intérêts	42 989,355
Provisions sur créances	(356 644,184)

Le montant des créances douteuses en principal s'élève à 406 858,069 dinars qui renferme également le montant des effets en principal déclarés déchus et qui sont de l'ordre de 350 996,416 dinars, détaillé dans le tableau ci-dessous ;

Pareillement, pour le sous compte en intérêts qui est de 42 989,355 dinars, le montant des effets en intérêts déchus est de l'ordre de 24 381,619 dinars, détaillé dans le tableau ci-dessous ;

	Mois de déchéance	Effets en principal		Effets en intérêts
		Capital restant dû	En principal	En intérêt
1 <sup>er</sup> cas	30/09/2008	888,909	1 602,516	1 122,093
2 <sup>eme</sup> cas	31/10/2008	2 348,569	1 450,642	466,358
3 <sup>eme</sup> cas	31/12/2008	38 881,946	1 887,386	2 870,914
4 <sup>eme</sup> cas	31/03/2009	22 696,525	516,387	1 255,846
5 <sup>eme</sup> cas	31/08/2009	7 265,689	1 630,414	1 240,586
6 <sup>eme</sup> cas	31/08/2009	249,754	1 118,497	442,427
7 <sup>eme</sup> cas	31/10/2009	7 164,788	3 330,567	435,238
8 <sup>eme</sup> cas	31/10/2009	37 550,841	10 731,101	3 156,799
9 <sup>eme</sup> cas	31/01/2010	7 342,087	1 637,032	556,142
10 <sup>eme</sup> cas	31/03/2010	29 892,262	4 833,448	2 249,243
11 <sup>eme</sup> cas	30/09/2010	107 644,229	7 634,410	7 585,490
12 <sup>eme</sup> cas	30/11/2010	45 587,943	2 422,015	2 846,585
13 <sup>eme</sup> cas	30/11/2010	2 122,738	2 565,721	153,898
<b>Totaux</b>		<b>350 996,416</b>		<b>24 381,619</b>

Nb : un recouvrement partiel sur les créances déchues de 48 345,106 dinars a été encaissé au cours de l'exercice 2010.

Par ailleurs, la constatation des provisions sur créances est définie suivant le tableau ci-après :

Créances	Taux de provision <sup>6</sup>
Créances Déchues	100%
Créances en défaut supérieur à 6 mois	50%
Créances en défaut entre 3 et 6 mois	20%

### *A-2/ Valeurs mobilières de placement*

Cette classe d'actif fait référence au placement effectué sur les comptes du fonds à savoir le compte d'accueil et le compte de réserve, le tableau suivant résume les acquisitions en valeurs mobilières.

Le solde de ce poste s'élève à 2 237 379,181 dinars détaillé comme suit :

Désignation du Titre	Quantité	Montant Pied de Coupon	Intérêts courus	Valeur au 31-12-2010
BTA 5.5% Mars 2019	2	2 022,000	89,206	2 111,206
BTA 5.5% Mars 2019	2	2 036,400	89,206	2 125,606
BTA 5.5% Mars 2019	46	47 168,400	2 051,728	49 220,128
BTA 5.5% Mars 2019	15	15 381,000	669,042	16 050,042
BTA 6.75% Juillet 2017	599	646 539,634	19 496,222	666 035,856
<b>TOTAL</b>	<b>664</b>	<b>713 147,434</b>	<b>22 395,404</b>	<b>735 542,838</b>

Désignation du Titre	Quantité	Montant Pied de Coupon	Valeur au 31-12-2010
BTZ 11 Octobre 2016	2041	1 499 196,140	1 501 836,343
<b>TOTAL</b>	<b>2041</b>	<b>1 499 196,140</b>	<b>1 501 836,343</b>

<b>TOTAL GLOBAL</b>	<b>2 237 379,181</b>
---------------------	----------------------

### *A-3/ Débiteurs Divers et autres actifs*

Ce poste représente le montant des effets non encore recouverts par le recouvreur au 31-12-2010 ainsi que le montant des retenues à la source non imputées sur la retenue à déclarer.

Ce poste s'élève à 559 929.199 dinars, réparti comme suit :

Retenue à la source	16 548,888
Recouvreur	541 603,974
Recouvrement Créances déchues	1 539,091

<sup>6</sup> Les taux des provisions ont été inspirés de la circulaire n°91-24 de la BCT

Produit à recevoir	237,246
<b>TOTAL</b>	<b>559 929,199</b>

*A-4/ Disponibilités*

Ce poste représente les montants disponibles sur les comptes du fonds commun de créances au 31-12-2010 et réparti comme suit :

Compte d'accueil	858,744 dinars
Compte de réserve	881,317 dinars
<b>TOTAL</b>	<b>1 740,061 dinars</b>

*1.2 Notes sur le passif**L-1/ Solde de liquidation de l'exercice*

Ce poste reflète le solde de liquidation atteint par le fonds commun de créances au 31-12-2010, et qui s'élève à cette même date à **470 477,735** dinars.

Solde de liquidation de l'exercice	<b>470 477,735</b>
Solde de liquidation de départ	479 051,109
Variation du Solde de liquidation	(8 573,374)

Pour plus d'information sur ce poste, notamment la variation du solde de liquidation, le détail est présenté au niveau des notes relatives au tableau de formation du solde de liquidation.

*L-2/ Parts Emises*

Cette classe de passif englobe le montant de capital restant dû des parts au 31-12-2010 suite aux amortissements trimestriels opérés lors du paiement ainsi que les intérêts courus sur les parts au 31-12-2010, relatifs au paiement trimestriel du 15-02-2010 et qui sont définis à la rubrique Intérêts courus, le détail est dans le tableau ci-dessous :

Libellé	Montant
Parts Prioritaires P1	8 630 910,000
Parts Prioritaires P2	10 500 000,000
Parts Prioritaires P 3	4 000 000,000
Parts Spécifiques S	4 000 000,000
Part Résiduelle	1 503 289,903
Intérêts courus	331 435,415
<b>Total</b>	<b>28 965 635,318</b>

*L-3/ Provision pour risques et charges*

Aucune provision pour risque n'a été constituée durant l'exercice 2010.

*L-4/ Dépôts de garantie*

Ce poste s'élève à **1 000 065,798** dinars et représente 2% du capital restant dû des créances à la cession, c'est la valeur de la retenue de garantie qu'a opérée le fonds commun de créances à la date de sa création.

Par ailleurs, exception faite pour le fonds de réserve du FCC 2 le seuil de réserve sera maintenu à raison de 3% du capital restant dû lors de la cession et sera révisé à la baisse après amortissement des parts prioritaires P1 jusqu'à 1.5% puis à raison de 0.75% une fois les parts prioritaires P2 ont été entièrement amorties.

*L-5/ Crédoeurs divers et autres Passifs*

Ce poste englobe les charges que supporte le fonds et qui sont relatives à la rémunération des bénéficiaires des commissions détaillés comme suit :

Libellé	Montant
Frais Recouvreur	22 988,948
Frais Gestionnaire	22 988,948
Frais Dépositaire	2 873,355
Commission de Notation	8 500,000
Charge à payer	3 381,476
Intérêt échus en impayés	42 989,355
Retenue de TVA	0,000
Total	103 722,082

*Notes sur le tableau de formation du solde de liquidation*

Le solde de liquidation s'élève au cours de cet exercice à (8 573,374)dinars et se définit comme étant la différence entre les revenus nets perçus sur les créances ainsi que les produits de placement et intérêts distribués entre porteurs de parts notamment le porteur de la part résiduelle et les bénéficiaires des commissions.

*S-1/ Opérations sur créances titrisées*

Ce poste se compose des opérations relatives au recouvrement des créances titrisées à savoir les produits sur le remboursement des créances en intérêts, ce poste fait augmenter le solde de liquidation et est détaillé comme suit :

Libellé	Montant
Intérêts Bruts sur créances titrisées	2 511 239,250
Variation nette TMM	(212 726,257)
Pénalités de retard sur la récupération des impayés	5 261,429
Dotations aux provisions	(165 446,719)
TOTAL	2 138 327,703

*S-2/ Opérations sur parts émises*

Ce poste fait référence aux distributions des intérêts sur la rémunération des porteurs de parts, cette rémunération s'élève à 1 872 370,396 dinars.

Ce poste vient diminuer le solde de liquidation.

La ventilation de ce poste par type de parts est comme suit :

Libellé	Montant
Intérêts Bruts parts prioritaires P1	569 910,000
Intérêts Bruts parts prioritaires P2	578 858,000
Intérêts Bruts parts prioritaires P3	248 909,333
Intérêts Bruts parts spécifiques S	261 073,333
Intérêts Bruts parts Résiduelle	213 619,730
<b>TOTAL</b>	<b>1 872 370,396</b>

#### *S-3/ Opérations sur placements nets de trésorerie*

Ce poste met en évidence les produits nets réalisés par le fonds sur les placements qu'il a effectué en Bons du Trésor, le détail de ces produits est détaillé comme suit :

Libellé	Montant
Revenus nets sur le compte d'Accueil	40 210,059
Revenus nets sur le compte de réserve	17 829,872
Agios créditeur	1 187,098
<b>TOTAL</b>	<b>59 227,029</b>

#### *S-4/ Opérations de Gestion*

Ces opérations relèvent des rémunérations effectuées pour les différents intervenants à cette opération durant l'exercice 2010 et détaillée comme suit :

Libellé	Montant
Commission Recouvreur	13 558,480
Commission gestionnaire	150 410,624
Commission Dépositaire	150 410,624
Charges diverses	18 802,377
<b>TOTAL</b>	<b>333 182,105</b>

<b>AVIS DES SOCIETES</b>
--------------------------

**ETATS FINANCIERS****ATTIJARI BANK**

Siège social :95, Avenue de la Liberté 1002 –Tunis-

Attijari Bank publie ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2010 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du **09 mai 2011**. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes Fethi NEJI (Cabinet Neji Fethi) et Nouredine Hajji ( AMC Ernst & Young ).

**BILAN****Arrêté au 31 décembre 2010****(Unité : en milliers de dinars)**

<b>ACTIF</b>	<b>Notes</b>	<b>31/12/2010</b>	<b>31/12/2009</b>
<b>AC 1 -</b> Caisse et avoirs auprès de la BC, CCP et TGT	<b>1</b>	235 034	296 575
<b>AC 2 -</b> Créances sur les établissements bancaires et financiers	<b>2</b>	336 696	254 938
<b>AC 3 -</b> Créances sur la clientèle	<b>3</b>	2 616 674	2 232 001
<b>AC 4 -</b> Portefeuille titres commercial	<b>4</b>	310 358	335 211
<b>AC 5 -</b> Portefeuille d'investissement	<b>5</b>	57 663	58 482
<b>AC 6 -</b> Valeurs immobilisées	<b>6</b>	145 781	128 778 (*)
<b>AC 7 -</b> Autres actifs	<b>7</b>	162 644	170 371
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>3 864 850</b>	<b>3 476 356</b>
<b>PASSIF</b>			
<b>PA 1 -</b> Banque Centrale et CCP	<b>8</b>	100 000	-
<b>PA 2 -</b> Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	<b>9</b>	58 639	166 718
<b>PA 3 -</b> Dépôts et avoirs de la clientèle	<b>10</b>	3 234 984	2 798 966
<b>PA 4 -</b> Emprunts et ressources spéciales	<b>11</b>	36 711	113 234
<b>PA 5 -</b> Autres passifs	<b>12</b>	131 069	157 381
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>3 561 403</b>	<b>3 236 299</b>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>			
<b>CP 1 -</b> Capital		168 750	168 750
<b>CP 2 -</b> Réserves		84 708	81 879 (*)
<b>CP 4 -</b> Autres capitaux propres		87 315	87 326
<b>CP 5 -</b> Résultats reportés		(97 898)	(143 972) (*)
<b>CP 6 -</b> Résultat de l'exercice		60 572	46 074 (*)
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>13</b>	<b>303 447</b>	<b>240 057</b>
<b>TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES</b>		<b>3 864 850</b>	<b>3 476 356</b>

(\*) Données retraitées pour le besoin de comparaison (Cf. notes aux états financiers –base de mesure et principes comptables pertinents appliqués - note 17).



**ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN****Arrêté au 31 décembre 2010****(Unité : en milliers de dinars)**

	<b>PASSIFS EVENTUELS</b>	<b>Notes</b>	<b>31/12/2010</b>	<b>31/12/2009</b>
<b>HB 1 -</b>	Cautions, avals et autres garanties données		305 991	432 674
<b>HB 2 -</b>	Crédits documentaires		319 535	286 905
	<b>TOTAL PASSIFS EVENTUELS</b>	<b>14</b>	<b>625 526</b>	<b>719 579</b>
	<b>ENGAGEMENTS DONNES</b>			
<b>HB 4 -</b>	Engagements de financement donnés		150 890	258 797
<b>HB 5 -</b>	Engagements sur titres		38	282
	<b>TOTAL ENGAGEMENTS DONNES</b>	<b>15</b>	<b>150 928</b>	<b>259 079</b>
	<b>ENGAGEMENTS RECUS</b>			
<b>HB 7 -</b>	Garanties reçues		586 294	611 623
	<b>TOTAL ENGAGEMENTS RECUS</b>	<b>16</b>	<b>586 294</b>	<b>611 623</b>

**ETAT DE RESULTAT****Période de 01 janvier 2010 au 31 décembre 2010****(Unité : en milliers de dinars)**

	<b>Notes</b>	<b>Exercice 2010</b>	<b>Exercice 2009</b>	
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE</b>				
<b>PR1 -</b>	Intérêts et revenus assimilés	<b>17</b>	176 685	156 644 (*)
<b>PR2 -</b>	Commissions (en produits)	<b>18</b>	48 987	43 625
<b>PR3 -</b>	Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières	<b>19</b>	35 412	33 400 (*)
<b>PR4 -</b>	Revenus du portefeuille d'investissement	<b>20</b>	3 468	727
<b>TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE</b>			<b>264 552</b>	<b>234 396</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE</b>				
<b>CH1 -</b>	Intérêts encourus et charges assimilées	<b>21</b>	(94 064)	(84 064)
<b>CH2-</b>	Commissions encourues		(3 087)	(2 385)
<b>TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE</b>			<b>(97 151)</b>	<b>(86 449)</b>
<b>PRODUIT NET BANCAIRE</b>			<b>167 401</b>	<b>147 947</b>
<b>PR5 \ CH4</b>	Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	<b>22</b>	(11 597)	(27 822)
<b>PR6 \ CH5</b>	Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement		534	3 661
<b>PR7 -</b>	Autres produits d'exploitation		2 038	1 664
<b>CH6 -</b>	Frais de personnel	<b>23</b>	(54 649)	(50 258)
<b>CH7 -</b>	Charges générales d'exploitation	<b>24</b>	(25 648)	(21 772)
<b>CH8 -</b>	Dotations aux amortissements et aux provisions sur Immobilisations	<b>6</b>	(11 467)	(7 190) (*)
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>			<b>66 612</b>	<b>46 230</b>
<b>PR8 \ CH9</b>	Solde en gain \ perte provenant des autres éléments ordinaires		(2 311)	160
<b>CH11 -</b>	Impôt sur les bénéfices		(3 729)	(316)
<b>RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES</b>			<b>60 572</b>	<b>46 074</b>
<b>RESULTAT DE LA PERIODE</b>			<b>60 572</b>	<b>46 074</b>
<b>Effet des modifications comptables</b>			<b>(744)</b>	<b>-</b>
<b>Résultat après modifications comptables</b>			<b>59 828</b>	<b>46 074</b>
<b>Résultat de base par action (en DT)</b>	<b>25</b>	<b>1,795</b>	<b>1,534</b>	
<b>Résultat dilué par action (en DT)</b>	<b>26</b>	<b>1,614</b>	<b>1,374</b>	

(\*) Données retraitées pour le besoin de comparaison (Cf. notes aux états financiers –base de mesure et principes comptables pertinents appliqués - note 17).

**ETAT DES FLUX DE TRESORERIE**  
**Période de 01 janvier 2010 au 31 décembre 2010**  
 (Unité : en milliers de dinars)

	<u>Note</u>	<b>Exercice 2010</b>	<b>Exercice 2009</b>
<b><u>Activités d'exploitation</u></b>			
Produits d'exploitation bancaire encaissés		230 755	215 108
Charges d'exploitation bancaire décaissées		(102 751)	(79 215)
Dépôts \ Retraits de dépôts auprès d'autres établissements bancaires et financiers		(25 349)	(45 236)
Prêts et avances \ Remboursement prêts et avances accordés à la clientèle		(390 164)	(297 170)
Dépôts \ Retraits de dépôts de la clientèle		437 784	381 564
Titres de placement		46 640	(16 002)
Sommes versées au personnel et créiteurs divers		(68 163)	(57 172)
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		(28 294)	(35 300)
Impôt sur les bénéfices		(2 143)	(204)
<b>Flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation</b>		<b>98 315</b>	<b>66 373</b>
<b><u>Activités d'investissement</u></b>			
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement		3 074	1 102
Acquisition \ cession du portefeuille d'investissement		1 747	1 670
Acquisition \ cession d'immobilisations corporelles et incorporelles		(28 470)	(39 874)
<b>Flux de trésorerie nets affectés aux \ provenant des activités d'investissement</b>		<b>(23 649)</b>	<b>(37 102)</b>
<b><u>Activités de financement</u></b>			
Augmentation de capital			56 250
Emission \ Remboursement d'emprunts		(70 000)	(50 000)
Augmentation \ diminution de ressources spéciales		(2 270)	(2 583)
<b>Flux de trésorerie nets affectés aux \ provenant des activités de financement</b>		<b>(72 270)</b>	<b>3 667</b>
<b>Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de l'exercice</b>		<b>2 396</b>	<b>32 938</b>
<b>Liquidités et équivalents de liquidités en début d'exercice</b>		<b>328 375</b>	<b>295 437</b>
<b>LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES EN FIN D'EXERCICE 27</b>		<b>330 771</b>	<b>328 375</b>

## **NOTES AUX ETATS FINANCIERS ARRETES au 31 décembre 2010**

### **I/ REFERENTIEL D'ELABORATION ET DE PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS**

Les états financiers d'Attijari Bank arrêtés au 31 décembre 2010 sont établis conformément aux normes comptables généralement admises en Tunisie, notamment les normes comptables sectorielles (NCT 21 à 25) relatives aux établissements bancaires telles qu'approuvées par l'arrêté du Ministre des Finances du 25 mars 1999 et aux règles de la Banque Centrale de Tunisie dont particulièrement la circulaire n°91-24 du 17 décembre 1991, telle que modifiée par les textes subséquents.

### **II/ BASE DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES PERTINENTS APPLIQUES**

Les états financiers d'Attijari Bank sont élaborés sur la base de mesures des éléments du patrimoine au coût historique. Les principes et méthodes comptables se résument comme suit :

#### **1/ Comptabilisation des prêts accordés à la clientèle**

Les crédits de gestion à court terme sont présentés au bilan pour leurs valeurs nominales déduction faite des intérêts décomptés d'avance et non encore échus.

Les crédits à moyen et long terme sont présentés au bilan pour leurs valeurs nominales augmentées des intérêts courus et non échus.

Les crédits décaissés et les comptes débiteurs gelés sont présentés déduction faite des intérêts et des agios réservés et des provisions y afférentes.

Les crédits à moyen terme utilisés progressivement par tranche sont comptabilisés à l'actif du bilan pour leur valeur débloquée.

#### **2/ Règles de prise en compte des agios réservés et des provisions**

Conformément aux normes comptables sectorielles relatives aux établissements bancaires, les agios réservés et provisions sur prêts, comptes courants débiteurs et portefeuille d'investissement sont présentés au niveau des postes d'actif correspondants de manière soustractive.

#### **3/ Classification et évaluation des créances**

Les provisions sur engagements sont déterminées conformément aux normes prudentielles de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire 91-24, telle que modifiée par les textes subséquents, qui définit les classes de risque de la manière suivante :

##### **Actifs courants**

Actifs dont le recouvrement est assuré concernant les entreprises ayant une situation financière équilibrée, une gestion et des perspectives d'activité satisfaisantes, un volume de concours financier compatible avec leurs activités et leurs capacités réelles de remboursement.

##### **Actifs classés**

###### **Classe 1 : Actifs nécessitant un suivi particulier**

Actifs dont le recouvrement est encore assuré, concernant des entreprises dont le secteur d'activité connaît des difficultés ou dont la situation financière se dégrade.

###### **Classe 2 : Actifs incertains**

Actifs dont le recouvrement dans les délais est incertain, concernant des entreprises ayant des difficultés, et qui, aux caractéristiques propres à la classe B1 s'ajoute l'une au moins de celles qui suivent :

---

- un volume de concours financiers non compatible avec le volume d'activité ;
- l'absence de la mise à jour de la situation financière par manque d'information ;
- des problèmes de gestion et des litiges entre associés ;
- des difficultés techniques, commerciales ou d'approvisionnement ;
- la détérioration du cash flow compromettant le remboursement des dettes dans les délais ;
- l'existence de retards de paiement des intérêts du principal ou des intérêts entre 90 et 180 jours.

### **Classe 3 : Actifs préoccupants**

Actifs dont le recouvrement est menacé, concernant des entreprises signalant un degré de pertes éventuelles. Ces actifs se rapportent à des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe B2 ou ayant des retards de paiement en principal ou en intérêts entre 180 et 360 jours.

### **Classe 4 : Actifs compromis**

Actifs concernant des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe B3 ou présentant des retards de paiement en principal ou en intérêts au delà de 360 jours.

### **Taux de provision**

Le taux de provision retenu par Attijari Bank correspond au taux minimal par classe de risque tel que prévu par la circulaire BCT n° 91-24, appliqué au risque net non couvert, soit le montant de l'engagement déduction faite des agios réservés et de la valeur des garanties obtenues.

Les taux de provision par classe de risque appliqués au risque net non couvert sont les suivants :

<b>Classe de risque</b>	<b>Taux de provision</b>
Actifs incertains	20%
Actifs préoccupants	50%
Actifs compromis	100%

### **Décote sur des garanties difficilement réalisables**

La banque a introduit, à partir de l'exercice 2008, un système de décote systématique des garanties hypothécaires sur les relations de la classe 4 et les relations en contentieux dont l'engagement est supérieur à 50 KDT et ce dans la perspective d'atteindre le taux de couverture des engagements douteux de 70% tel que exigé par la Banque Centrale de Tunisie.

Ces décotes ont pour effet de répartir un montant additionnel de provisions sur les créances en classe 4 et en contentieux en fonction de leur durée de séjour. Le montant additionnel ainsi réparti au titre de l'exercice 2010 s'élève à 9 315 KDT.

### **4/ Classification et évaluation des titres**

Les titres de participation souscrits par la banque sont comptabilisés à leur valeur d'acquisition et figurent à l'actif du bilan pour la partie libérée et en hors bilan pour la partie non libérée.

Les titres cotés en bourse sont évalués à leurs cours boursier, les titres non cotés sont évalués à la valeur mathématique déterminée sur la base des derniers états financiers disponibles.

Des provisions pour dépréciation sont comptabilisées en cas de différence entre le prix d'acquisition et la juste valeur des titres.

Les titres de transaction et les titres de placement figurent sous la rubrique portefeuille titre commercial.

## **5/ Créances immobilisées, douteuses ou litigieuses**

Sont inscrites sous cette rubrique les créances impayées et contentieuses ainsi que les découverts gelés après les avoir maintenu dans leurs comptes d'origine pendant une période d'observation.

## **6/ Effets sortis pour recouvrement**

Les effets sortis pour recouvrement sont maintenus en portefeuille jusqu'au lendemain ouvrable de leur échéance conformément aux dispositions de l'article 7 de la circulaire BCT n°93-08.

## **7/ Principe de non compensation**

Conformément à l'article 6 de la circulaire BCT n°93-08, aucune compensation n'est opérée entre les avoirs et les dettes de personnes juridiques distinctes, les avoirs et les dettes d'une même personne juridique exprimés en monnaies différentes ou assortis de termes distincts et entre un compte à terme, un bon de caisse ou tout autre produit financier et l'avance partielle ou temporaire consentie sur ces dépôts.

Toutefois, la compensation des comptes ordinaires appartenant à une même relation n'est appliquée que pour les clients ayant demandé un arrêté unique d'intérêts.

## **8/ Bons de trésor et intérêts sur bons de trésor**

Les comptes bons de trésor sont présentés à l'actif du bilan pour leurs soldes compensés des souscriptions de la Banque et des placements de la clientèle.

Aussi, les produits et charges résultant des souscriptions et placements sont présentés au compte de résultat pour leurs soldes nets après compensation.

## **9/ Immobilisations**

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition hors T.V.A. récupérable et amorties linéairement aux taux suivants :

- Construction	5%
- Matériel de transport	20%
- M.M.B.	10%
- A.A.I.	10%
- Logiciels	33%
- Global bancaire	14.3%

## **10/ Inter-siège**

Le compte « inter-siège » assure la liaison des opérations réciproques entre les agences et les services centraux.

Il est positionné, selon les cas, sous la rubrique « autres actifs » ou « autres passifs » à concurrence de son solde compensé.

## **11/ Créances et dettes rattachées**

Les intérêts à payer et à recevoir arrêtés à la date de clôture sont rattachés à leurs comptes de créances ou de dettes correspondants.

Les intérêts à échoir sont déduits directement des postes d'actif correspondant.

Les intérêts impayés, initialement comptabilisés en produits et se rapportant aux clients classés (2,3 et 4) sont remis exhaustivement au compte agios réservés conformément à l'article 10 de la circulaire BCT n°93-08.

## **12/ Comptabilisation des engagements hors bilan**

Les engagements de financement sont portés en hors bilan à mesure qu'ils sont contractés et sont transférés au bilan au fur et à mesure des débloquages des fonds pour la valeur nominale.

---

### **13/ Comptabilisation des revenus sur prêts accordés à la clientèle**

Les intérêts sur crédits de gestion à court terme sont décomptés d'avance. Ceux-ci sont passés en produits pour leur montant total et font l'objet de régularisation pour tenir compte des intérêts non courus à l'arrêté des états financiers.

Les intérêts sur crédits à moyen terme sont matérialisés par des effets ou titres de crédit et sont perçus à terme. Ceux-ci sont passés en produits au fur et à mesure de leurs échéances. La partie des intérêts courus mais non encore échus à l'arrêté des états financiers font l'objet de régularisation.

### **14/ Comptabilisation des charges sur les dépôts de la clientèle**

Les charges d'intérêts sur les dépôts et avoirs de la clientèle sont constatées par nature de dépôt de la manière suivante :

- Les intérêts sur comptes courants sont positionnés sur les comptes de la clientèle et comptabilisés trimestriellement. Les dates valeur utilisées pour le calcul des intérêts sur comptes courants de la clientèle varient selon la nature des opérations de retrait ou de versement effectuées par la clientèle, et ce conformément à la circulaire de la BCT n° 91- 22.
- Les intérêts sur comptes à terme sont positionnés sur les comptes de la clientèle à terme échu et font l'objet d'abonnement à chaque date d'arrêté.
- Les intérêts sur bons de caisse sont servis à la clientèle à la souscription et font l'objet de régularisation à l'arrêté des états financiers.
- Les intérêts sur comptes d'épargne sont positionnés annuellement à la clôture de l'exercice.

### **15/ Règles de prise en compte des produits**

Les intérêts, les produits assimilés, les commissions et autres revenus sont pris en compte au résultat pour la période allant du 1er janvier au 31 décembre 2010. Les produits courus et non échus sont intégrés au résultat alors que les produits encaissés et se rapportant à une période postérieure au 31 décembre 2010 sont déduits du résultat.

### **16/ Règle de prise en compte des charges**

Les intérêts et commissions encourus, les frais de personnel et les autres charges sont pris en compte au résultat pour la période allant du 1er janvier au 31 décembre 2010. Les charges courues et non échues sont intégrées au résultat alors que les charges décaissées et se rapportant à une période postérieure au 31 décembre 2010 sont rajoutées au résultat.

### **17/ Modifications comptables et reclassements**

#### 17.1- Modifications comptables

Conformément aux dispositions de la norme comptable NCT 11, une modification comptable a été opérée au 31/12/2010 d'une manière rétrospective en ajustant les capitaux propres d'ouverture. Les données comparatives des rubriques du bilan et de l'état de résultat au 31/12/2009 ont été retraitées pour des besoins de comparaison.

#### *1) Correction du taux d'amortissement du global bancaire*

Au cours de l'exercice 2010, la banque a décidé de corriger la durée d'amortissement appliquée au global bancaire DELTA fixée initialement à 15 ans et réduite à 7 ans afin de mieux refléter le rythme de consommation des avantages économiques futurs de cet actif. Le montant de la dotation supplémentaire pour tenir compte de cette correction s'élève à 519 KDT.

#### *2) Amortissement non constatée sur logiciels.*

Les dotations aux amortissements non constatées en 2009 ont été comptabilisées en résultat du dit exercice à hauteur de 225 KDT.

Les retraitements effectués aux rubriques du bilan et de l'état de résultat au 31/12/2009 se présentent comme suit

---

Rubrique	Désignation	31/12/2009 publié	retraitement	31/12/2009 retraité
<b>AC 6 -</b>	Valeurs immobilisées	129 522	(744)	128 778
<b>CH 8 -</b>	Dotations aux amortissements	(6 446)	(744)	(7 190)
<b>CP 6 -</b>	Résultat de l'exercice	46 818	(744)	46 074

## 17.2- Reclassements

Au 31/12/2010, il a été procédé au reclassement du solde du compte Modifications Comptables de la rubrique CP2- Réserves à la rubrique CP5- Résultats reportés. Le montant du reclassement s'élève à 5 194 KDT. Les comptes au 31/12/2009 ont été retraités comme suit :

Rubrique	Désignation	31/12/2009 publié	retraitement	31/12/2009 retraité
<b>CP 2 -</b>	Réserves	87 073	(5 194)	81 879
<b>CP 5 -</b>	Résultats Reportés	(149 166)	5 194	(143 972)

Au 31/12/2010, il a été procédé au reclassement des reports/dépôts sur opérations de change de la rubrique PR3 à la rubrique PR1 pour un montant de 2 046 KDT. Les comptes au 31/12/2009 ont été retraités comme suit :

Rubrique	Désignation	31/12/2009 publié	retraitement	31/12/2009 retraité
<b>PR 1 -</b>	Intérêts et revenus assimilés	154 598	2 046	156 644
<b>PR 3 -</b>	Gains sur portefeuille titres	35 446	(2 046)	33 400



**III/ NOTES EXPLICATIVES**

(Les chiffres sont exprimés en KDT : milliers de Dinars)

**1/ NOTES SUR LE BILAN****1-1/ NOTES SUR LES POSTES DE L'ACTIF****NOTE 1 : Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT**

Cette rubrique accuse au 31 décembre 2010 un solde de 235 034 KDT contre 296 575 KDT au 31 décembre 2009, soit une diminution de 61 541 KDT.

<b>DESIGNATION</b>	<b>31/12/2010</b>	<b>31/12/2009</b>
Caisse Dinars	27 099	27 238
Caisse Devises	5 336	7 664
Inter Bank Services (IBS)	1 690	4 291
Banque Centrale comptes ordinaires	23 961	65 134
Banque Centrale placements NOSTRO	177 791	192 185
Centres de chèques postaux et TGT	338	1 791
Créances rattachées	101	1
Provisions	(1 282)	(1 729)
<b>Total caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT</b>	<b>235 034</b>	<b>296 575</b>

**NOTE 2 : Créances sur les établissements bancaires et financiers**

Cette rubrique accuse un solde de 336 696 KDT au 31 décembre 2010 contre 254 938 KDT au 31 décembre 2009, soit une augmentation de 81 758 KDT.

<b>DESIGNATION</b>	<b>31/12/2010</b>	<b>31/12/2009</b>
Créances sur les banques résidentes	128 473	25 000
Créances sur banques non résidentes	124 876	171 739
Créances sur les établissements financiers	83 219	57 871
Créances rattachées	128	328
<b>Total créances sur les établissements bancaires et financiers</b>	<b>336 696</b>	<b>254 938</b>

**NOTE 3 : Créances sur la clientèle**

Les créances sur la clientèle présentent au 31 décembre 2010 un solde de 2 616 674 KDT contre 2 232 001 KDT au 31 décembre 2009, soit une augmentation de 384 673 KDT.

Cette rubrique enregistre les provisions et les agios réservés sur crédits à la clientèle qui viennent en déduction des postes d'actifs y afférents.

Le solde des agios réservés s'élève à 53 373 KDT au 31 décembre 2010 contre 58 614 KDT au 31 décembre 2009, soit une diminution de 5 241 KDT.

<b>DESIGNATION</b>	<b>31/12/2010</b>	<b>31/12/2009</b>
<b>Comptes débiteurs</b>		
Comptes débiteurs de la clientèle	192 817	177 963
Agios réservés	(37 613)	(37 738)
Créances rattachées	6 917	6 832
<b>Total comptes débiteurs</b>	<b>162 122</b>	<b>147 057</b>
<b>Autres concours à la clientèle</b>		
Portefeuille escompte	2 314 719	1 919 486
- <i>Crédits court terme</i>	776 554	714 331
<i>dont Financements en devises</i>	249 640	203 215
<i>dont Crédits court terme en dinars</i>	526 914	511 116
- <i>Crédits moyen et long terme</i>	1 538 165	1 205 155
Avance sur C.T, B.C et autres produits financiers	6 838	6 849
Arrangements, rééchelonnements et consolidations	48 414	48 908
Impayés	22 490	22 179
- <i>Impayés crédits court terme</i>	8 829	6 470
- <i>Impayés Crédits moyen et long terme</i>	10 945	12 827
- <i>Impayés intérêts MLT</i>	2 716	2 866
- <i>Injonction de payer</i>	0	16
Créances immobilisées douteuses ou litigieuses	217 418	233 301
Provisions pour créances douteuses (*)	(157 954)	(144 059)
Agios réservés	(15 760)	(20 876)
Créances rattachées	6 320	3 243
<b>Total autres concours à la clientèle</b>	<b>2 442 485</b>	<b>2 069 031</b>
Crédits sur ressources spéciales	12 067	15 913
<b>Total créances sur la clientèle</b>	<b>2 616 674</b>	<b>2 232 001</b>

(\*) La variation des provisions pour créances douteuses se présente comme suit :

<b>Provision sur les créances au 31/12/2009</b>	<b>144 059</b>
Dotation aux provisions sur opérations avec la clientèle	22 210
Reprise de provision sur opérations de clientèle	(17 630)
Dotation complémentaire suite à l'application de la méthode de décote de garanties	9 315
<b>Provision sur les créances au 31/12/2010</b>	<b>157 954</b>

**NOTE 4 : Portefeuille titres commercial**

Cette rubrique accuse un solde de 310 358 KDT au 31 décembre 2010 contre 335 211 KDT au 31 décembre 2009, soit une diminution de 24 853 KDT.

<b>DESIGNATION</b>	<b>31/12/2010</b>	<b>31/12/2009</b>
<b><i>Titres de placement</i></b>		
- Bons de trésor	266 461	267 053
- Placements SICAV	29 768	55 260
- Créances rattachées	14 129	12 898
<b>Total portefeuille titres commercial</b>	<b>310 358</b>	<b>335 211</b>

**NOTE 5 : Portefeuille d'investissement**

Le solde de cette rubrique s'élève à 57 663 KDT au 31 décembre 2010 contre 58 482 KDT au 31 décembre 2009, soit une diminution de 819 KDT.

<b>DESIGNATION</b>	<b>31/12/2010</b>	<b>31/12/2009</b>
<b><i>Titres d'investissement</i></b>		
Obligations	8 736	7 299
Créances rattachées	253	165
Provisions sur obligations BATAM	(390)	(390)
<b>Total titres d'investissement</b>	<b>8 599</b>	<b>7 074</b>
<b><i>Titres de participations</i></b>		
Titres de participations libérés	57 033	59 543
Placements SICAR	5 124	5 124
Provisions sur placements SICAR	(2 872)	(2 537)
Provisions pour dépréciation titres	(10 800)	(10 995)
Créances rattachées	579	273
<b>Total titres de participations</b>	<b>49 064</b>	<b>51 408</b>
<b><i>Parts dans les entreprises liées</i></b>		
Parts dans les entreprises liées	911	911
Provisions sur parts dans les entreprises liées	(911)	(911)
<b>Total parts dans les entreprises liées</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Total portefeuille d'investissement</b>	<b>57 663</b>	<b>58 482</b>

**NOTE 6 : Valeurs immobilisées**

Les valeurs immobilisées accusent un solde de 145 781 KDT au 31 décembre 2010 contre 128 778 KDT au 31 décembre 2009, soit une augmentation de 17 003 KDT et se détaillent comme suit :

DESIGNATION	Valeur brute au 31/12/09	Acquisition / cession / reclassemen t	Valeur brute au 31/12/10	Amort. au 31/12/09	Dotation	Amort. au 31/12/10	Valeur nette au 31/12/10
<b>Immobilisation incorporelle</b>	<b>35 732</b>	<b>5 420</b>	<b>41 152</b>	<b>(8 307)</b>	<b>(5 564)</b>	<b>(13 871)</b>	<b>27 281</b>
Logiciels de Base	35 732	5 420	41 152	(8 307)	(5 564)	(13 871)	27 281
<b>Immobilisation corporelle</b>	<b>150 890</b>	<b>23 050</b>	<b>173 940</b>	<b>(49 537)</b>	<b>(5 903)</b>	<b>(55 440)</b>	<b>118 500</b>
Constructions	30 305	2 667	32 972	(11 806)	(1 335)	(13 141)	19 831
Terrains	4 734	0	4 734	0	0	0	4 734
Matériel Roulant	2 097	137	2 234	(1 671)	(182)	(1 853)	381
Matériel & Mobilier	7 988	593	8 581	(5 033)	(486)	(5 519)	3 062
Matériel Informatique	24 207	1 772	25 979	(16 556)	(1 661)	(18 217)	7 762
Agencement Aménagement Installation	30 076	4 916	34 992	(14 471)	(2 239)	(16 710)	18 282
Immobilisations hors exploitation	34 726	0	34 726	0	0	0	34 726
Immobilisation en cours	16 757	12 965	29 722	0	0	0	29 722
<b>Total valeurs immobilisées</b>	<b>186 622</b>	<b>28 470</b>	<b>215 092</b>	<b>(57 844)</b>	<b>(11 467)</b>	<b>(69 311)</b>	<b>145 781</b>

**NOTE 7 : Autres actifs**

Le poste des autres actifs accuse un solde de 162 644 KDT au 31 décembre 2010 contre 170 371 KDT au 31 décembre 2009, soit une diminution de 7 727 KDT.

<b>DESIGNATION</b>	<b>31/12/2010</b>	<b>31/12/2009</b>
Portefeuille encaissement	9	9
Dépôts et cautionnements	750	464
Compensation reçue	2 428	59 878
Débit à régulariser et divers	45 886	-
Opérations sur titres	-	28 232
Position de change	5 516	3 983
Comptes d'ajustement devises débit	879	-
Débiteurs divers	2 650	4 454
Autres comptes de régularisation	13 591	679
Acompte sur Impôts sur les Bénéfices	342	1 927
Crédits directs et avances au personnel	55 191	40 441
Prêts sur fonds social	13 492	11 028
Charges payées ou comptabilisées d'avance	855	1 252
Autres titres	32 730	31 825
Provisions	(11 675)	(13 801)
<b>Total autres actifs</b>	<b>162 644</b>	<b>170 371</b>

**1-2/ NOTES SUR LES POSTES DU PASSIF****NOTE 8 : Banque Centrale et CCP passif**

Le poste Banque Centrale et CCP passif accuse un solde de 100 000 KDT au 31 décembre 2010 contre un solde nul au 31 décembre 2009.

**NOTE 9 : Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers**

Les dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers s'élèvent au 31 décembre 2010 à 58 639 KDT contre 166 718 KDT au 31 décembre 2009, soit une diminution de 108 079 KDT.

<b>DESIGNATION</b>	<b>31/12/2010</b>	<b>31/12/2009</b>
Banques résidentes	38 893	115 392
Banques non résidentes	5 216	43 012
Etablissements financiers	14 448	8 264
Dettes rattachées	82	50
<b>Total dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers</b>	<b>58 639</b>	<b>166 718</b>

**NOTE 10 : Dépôts et avoirs de la clientèle**

Les dépôts de la clientèle présentent au 31 décembre 2010 un solde de 3 234 984 KDT contre 2 798 966 KDT au 31 décembre 2009 enregistrant une augmentation de 436 018 KDT et se détaillent comme suit :

<b>DESIGNATION</b>	<b>31/12/2010</b>	<b>31/12/2009</b>
Dépôts à vue	1 041 015	872 412
Comptes d'épargne	1 035 758	906 510
Bons de caisse	258 167	253 085
Comptes à terme	235 697	227 770
Autres produits financiers	74 330	137 913
Certificats de dépôts	506 500	326 000
Garanties sur opérations diverses	16 906	16 492
Autres sommes dues à la clientèle	60 215	50 620
Dettes rattachées	6 396	8 164
<b>Total dépôts et avoirs de la clientèle</b>	<b>3 234 984</b>	<b>2 798 966</b>

**NOTE 11 : Emprunts et ressources spéciales**

Ce poste présente au 31 décembre 2010 un solde de 36 711 KDT contre 113 234 KDT au 31 décembre 2009 soit une diminution de 76 523 KDT .

<b>DESIGNATION</b>	<b>31/12/2010</b>	<b>31/12/2009</b>
Emprunts matérialisés	6 000	76 000
Dettes rattachées sur emprunts matérialisés	244	4 364
Ressources spéciales	30 137	32 407
Dettes rattachées sur ressources spéciales	330	463
<b>Total emprunts et ressources spéciales</b>	<b>36 711</b>	<b>113 234</b>

**NOTE 12 : Autres passifs**

Les autres passifs présentent un solde de 131 069 KDT au 31 décembre 2010 contre 157 381 KDT au 31 décembre 2009, soit une diminution de 26 312 KDT.

<b>DESIGNATION</b>	<b>31/12/2010</b>	<b>31/12/2009</b>
Provisions pour risques et charges (*)	8 233	7 959
Créditeurs divers	6 469	7 108
Charges à payer	21 810	15 047
Agios perçus d'avance	119	185
Comptes d'ajustement devises Crédit	2 188	2 188
Compensation	12	-
Agios exigibles sur ressources spéciales	501	514
Crédit à régulariser et divers	51 603	75 279
Autres comptes de régularisation	-	32 722
Exigibles après encaissement	36 134	11 656
Impôts et taxes	4 000	4 723
<b>Total autres passifs</b>	<b>131 069</b>	<b>157 381</b>

(\*) Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

<b>DESIGNATION</b>	<b>31/12/2010</b>	<b>31/12/2009</b>
Provisions sur affaires juridiques en cours	1 410	1 136
Provision sur des comptes de la compensation non justifiés	1 799	1 799
Provision sur les comptes en devises	5 024	5 024
<b>TOTAL</b>	<b>8 233</b>	<b>7 959</b>

**NOTE 13 : Capitaux propres**

Le capital social s'élève au 31 décembre 2010 à 168 750 KDT composé de 33 750 000 actions d'une valeur nominale de 5 Dinars libérée en totalité.

	Capital souscrit	Primes liées au capital	Réserves légalés	Autres réserves	Réserve à régime fisc particulier	Fond social	Ecart de réévalua tion	Titres assimilés à des capitaux propres	Modif. Compt .	Résultat reportés	Résultat de l'exerc ice	Total
<b>Situation des capitaux propres au 31.12.09</b>	<b>168 750</b>	<b>59 700</b>	<b>7 503</b>	<b>1 793</b>	<b>399</b>	<b>12 484</b>	<b>3 646</b>	<b>83 680</b>	<b>5 194</b>	<b>(149 166)</b>	<b>46 818</b>	<b>240 801</b>
Affectation résultat bénéficiaire 2009										46 818	(46 818)	<b>0</b>
Variation du fonds social						2 829						<b>2 829</b>
Variation des créances rattachées								(11)				<b>(11)</b>
Modification comptable (*)									(744)			<b>(744)</b>
Résultat de la période											60 572	<b>60 572</b>
<b>Situation des capitaux propres au 31.12.10</b>	<b>168 750</b>	<b>59 700</b>	<b>7 503</b>	<b>1 793</b>	<b>399</b>	<b>15 313</b>	<b>3 646</b>	<b>83 669</b>	<b>4 450</b>	<b>(102 348)</b>	<b>60 572</b>	<b>303 447</b>

(\*) Cf. notes aux Etats Financiers –Base de mesure et principes comptables pertinents appliqués - note 17



**Note sur la maturité des actifs et passifs**

Le tableau ci-après présente la répartition des comptes d'actifs et de passifs de la Banque au 31/12/2010 selon leur durée résiduelle. Ce tableau a été établi sur la base des échéances contractuelles des soldes d'actifs et de passifs au 31/12/2010.

<b>Bilan Au 31/12/2010</b>		<b>Inf. à 3 mois</b>	<b>3mois à 6mois</b>	<b>6mois à 1an</b>	<b>1an à 2ans</b>	<b>2ans à 5ans</b>	<b>5ans à 7ans</b>	<b>Sup à 7ans</b>	<b>Total</b>
<b>AC1</b>	Caisse et avoirs auprès de la BC, CCP et TGT	197 116	23 324	14 594	0	0	0	0	235 034
<b>AC2</b>	Créances sur les établissements bancaires et financiers	210 762	38 900	20 468	16 644	49 915	4	4	336 696
<b>AC3</b>	Créances sur la clientèle	577 973	337 597	345 404	338 377	677 690	178 317	161 317	2 616 674
<b>AC4</b>	Portefeuille titres commercial	91 943	14 882	17 001	51 983	93 416	6 904	34 229	310 358
<b>AC5</b>	Portefeuille d'investissement	1 134	212	760	2 300	5 150	0	48 108	57 663
<b>AC6</b>	Valeurs immobilisées	5 228	5 228	10 449	20 911	62 732	3 583	37 652	145 781
<b>AC7</b>	Autres actifs	5 666	21 611	47 213	10 934	31 006	16 956	29 258	162 644
	<b>Total actif</b>	<b>1 089 822</b>	<b>441 754</b>	<b>455 888</b>	<b>441 149</b>	<b>919 909</b>	<b>205 764</b>	<b>310 568</b>	<b>3 864 850</b>
<b>PA1</b>	Banque Centrale et CCP	100 000	0	0	0	0	0	0	100 000
<b>PA2</b>	Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	30 869	3 773	10 647	1 483	4 450	2 967	4 450	58 639
<b>PA3</b>	Dépôts et avoirs de la clientèle	719 086	292 274	474 444	316 816	569 340	345 225	517 799	3 234 984
<b>PA4</b>	Emprunts et ressources spéciales	1 959	1 562	3 374	5 954	19 862	0	4 000	36 711
<b>PA5</b>	Autres passifs	66 910	17 289	38 637	0	0	0	8 233	131 069
	<b>Total passif</b>	<b>918 824</b>	<b>314 898</b>	<b>527 102</b>	<b>324 253</b>	<b>593 652</b>	<b>348 192</b>	<b>534 482</b>	<b>3 561 403</b>
<b>CP1</b>	Capital	0	0	0	0	0	0	168 750	168 750
<b>CP2</b>	Réserves	0	0	0	0	0	0	84 708	84 708
<b>CP4</b>	Autres capitaux propres	3 669	0	0	80 000	0	0	3 646	87 315
<b>CP5</b>	Résultats reportés	0	0	0	0	0	0	(97 898)	(97 898)
<b>CP6</b>	Résultat net	0	0	0	0	0	0	60 572	60 572
	<b>Total capitaux propres</b>	<b>3 669</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>80 000</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>219 778</b>	<b>303 447</b>
	<b>Total Passif et capitaux propres</b>	<b>922 493</b>	<b>314 898</b>	<b>527 102</b>	<b>404 253</b>	<b>593 652</b>	<b>348 192</b>	<b>754 260</b>	<b>3 864 850</b>

**2/ NOTES SUR L'ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN****NOTE 14 : PASSIFS EVENTUELS**

Les cautions, avals et autres garanties donnés présentent au 31 décembre 2010 un solde de 305 991 KDT contre 432 674 KDT au 31 décembre 2009, soit une diminution de 126 683 KDT.

Les crédits documentaires s'élèvent à 319 535 KDT au 31 décembre 2010 contre 286 905 KDT au 31 décembre 2009, soit une augmentation de 32 630 KDT.

<b>DESIGNATION</b>	<b>31/12/2010</b>	<b>31/12/2009</b>
Cautions, avals et autres garanties données	305 991	432 674
Crédits documentaires	319 535	286 905
<b>TOTAL PASSIFS EVENTUELS</b>	<b>625 526</b>	<b>719 579</b>

**NOTE 15 : ENGAGEMENTS DONNES**

Les engagements donnés présentent un solde de 150 928 KDT au 31 décembre 2010. Ils correspondent à des engagements sur titres pour 38 KDT (participations souscrites et non libérées) et aux engagements de financement donnés pour 150 890 KDT.

**NOTE 16 : ENGAGEMENTS RECUS**

Les engagements reçus correspondent à des garanties reçues de l'Etat, des banques et de la clientèle. Ils totalisent 586 294 KDT au 31 décembre 2010 contre 611 623 KDT au 31 décembre 2009, soit une diminution de 25 329 KDT.

<b>DESIGNATION</b>	<b>31/12/2010</b>	<b>31/12/2009</b>
Garanties reçues de la clientèle	486 696	416 849
Garanties reçues de l'Etat, des établissements bancaires et financiers	99 598	194 774
<b>TOTAL ENGAGEMENTS RECUS</b>	<b>586 294</b>	<b>611 623</b>

**3/ NOTES SUR L'ETAT DE RESULTAT**

Le résultat de l'exercice correspond à la différence entre les produits et les charges d'exploitation bancaire, augmenté des produits d'exploitation non bancaire et diminué des charges d'exploitation non bancaire, des frais généraux, des dotations aux provisions sur créances, hors bilan et passifs, des dotations aux provisions sur portefeuille d'investissement, des dotations aux amortissements sur immobilisations et aux résorptions des charges reportées et diminué ou augmenté du résultat des corrections de valeurs sur créances et hors bilan et sur portefeuille d'investissement et diminué ou augmenté du résultat de cessions d'immobilisations et diminué de l'impôt sur les sociétés.

**\* LES PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE :**

Le total des produits d'exploitation bancaire est passé de 234 396 KDT en 2009 à 264 552 KDT en 2010 enregistrant, ainsi, une augmentation de 30 156 KDT.

Ces produits d'exploitation bancaire sont composés des postes suivants :

- Intérêts et revenus assimilés ;
- Commissions en produits ;
- Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières ;
- Revenus du portefeuille titres d'investissement.

**NOTE 17 : Intérêts et revenus assimilés**

Les intérêts et revenus assimilés totalisent 176 685 KDT en 2010 contre 156 644 KDT en 2009 enregistrant, ainsi, une augmentation de 20 041 KDT.

DESIGNATION	Exercice 2010	Exercice 2009
Opérations avec les établissements bancaires et financiers		
Marché monétaire au jour le jour	1 158	3 100
Placement en devises auprès des correspondants étrangers	104	100
Marché monétaire à terme	738	22
<b>Total opérations avec les établissements bancaires et financiers</b>	<b>2 000</b>	<b>3 222</b>
<b>Opérations avec la clientèle</b>		
Portefeuille effets	145 633	125 908
. Court terme	40 153	42 705
- Financement devises	4 370	5 743
- Court terme Dinar	35 784	36 962
. Moyen et long terme	105 480	83 203
Comptes courants débiteurs	17 642	18 555
Crédits sur ressources extérieures	823	1 047
Intérêts perçus sur créances immobilisées douteuses ou litigieuses	974	1 555
<b>Total opérations avec la clientèle</b>	<b>165 073</b>	<b>147 065</b>
<b>Autres intérêts et revenus assimilés</b>		
Marché monétaire au jour le jour (BCT)	87	84
Commission de compte	335	510
Commission de découvert	235	495
Commissions sur billets de trésorerie	19	19
Avals cautions et acceptations bancaires	4 372	3 203
Autres	4 564	2 046
<b>Total autres intérêts et revenus assimilés</b>	<b>9 612</b>	<b>6 357</b>

<b>Total intérêts et revenus assimilés</b>	<b>176 685</b>	<b>156 644</b>
--	----------------	----------------

**NOTE 18 : Commissions en produits**

Les commissions totalisent 48 987 KDT en 2010 contre 43 625 KDT en 2009, soit une augmentation de 5 362 KDT.

<b>DESIGNATION</b>	<b>Exercice 2010</b>	<b>Exercice 2009</b>
<b><i>Effets, chèques et opérations diverses</i></b>		
Effets à l'encaissement	1 360	3 198
Effets escomptés	4 449	1 017
Opérations diverses sur effets	-	1
Opérations par chèques en Dinar ou en Dinars convertibles	3 460	2 357
Opérations de virements	2 865	2 679
Opérations sur titres	515	339
Règlement de succession	106	108
<b><i>Sous total</i></b>	<b>12 755</b>	<b>9 699</b>
<b><i>Commerce extérieur et change</i></b>		
Domiciliation et modification de titres	196	912
Remises documentaires	1 716	2 379
Opérations de change manuel	-	5
Opérations de change en compte	2 113	1 776
Commissions fixes sur chèques de voyage	4	4
Commissions perçues sur les correspondants étrangers	698	753
Commissions sur prélèvements	172	179
<b><i>Sous total</i></b>	<b>4 899</b>	<b>6 008</b>
<b><i>Autres commissions</i></b>		
Etude	8 188	8 754
Frais de tenue de compte	6 711	6 387
Opérations monétiques	7 512	6 237
Récupérations de frais postaux	857	783
Autres	8 065	5 757
<b><i>Sous total</i></b>	<b>31 333</b>	<b>27 918</b>
<b>Total commissions</b>	<b>48 987</b>	<b>43 625</b>

**NOTE 19 : Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières**

Les gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières totalisent, en 2010, un montant de 35 412 KDT contre 33 400 KDT en 2009, soit une augmentation de 2 012 KDT.

DESIGNATION	Exercice 2010	Exercice 2009
Gains nets sur titres de placement	20 556	23 281
Gains nets sur opérations de change	14 856	10 119
<b>Total gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières</b>	<b>35 412</b>	<b>33 400</b>

**NOTE 20 : Revenus du portefeuille d'investissements**

Les revenus du portefeuille d'investissement totalisent 3 468 KDT en 2010 contre 727 KDT en 2009, soit augmentation de 2 741 KDT.

DESIGNATION	Exercice 2010	Exercice 2009
Dividendes	2 870	360
Intérêts sur Emprunts Obligataires	351	312
Autres revenus	247	55
<b>Total</b>	<b>3 468</b>	<b>727</b>

**\* LES CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE :**

Le total du poste charges d'exploitation bancaire est passé de 86 449 KDT en 2009 à 97 151 KDT en 2010 enregistrant, ainsi, une progression de 10 702 KDT.

Ces charges d'exploitation bancaire sont composées des postes suivants :

- Intérêts encourus et charges assimilées ;
- Commissions encourues ;
- Pertes sur portefeuille titres commercial et opérations financières.

**NOTE 21 : Intérêts encourus et charges assimilées**

Les intérêts encourus et charges assimilées totalisent 94 064 KDT en 2010 contre 84 064 KDT en 2009, soit une progression de 10 000 KDT.

<b>DESIGNATION</b>	<b>Exercice 2010</b>	<b>Exercice 2009</b>
<b>Opérations avec les établissements bancaires et financiers</b>		
Emprunts Interbancaires	3 733	1 736
Emprunts en devises auprès des correspondants	110	157
Autres	86	136
<b>Sous total</b>	<b>3 929</b>	<b>2 029</b>
<b>Opérations avec la clientèle</b>		
Dépôts à vue	6 065	5 112
Comptes d'épargne	26 978	23 719
Bons de caisse	10 149	10 980
Comptes à terme	10 746	10 767
Placements en Dinars convertibles	619	1 157
Autres placements à terme	484	2 377
Certificats de dépôts	26 546	16 771
<b>Sous total</b>	<b>81 587</b>	<b>70 883</b>
<b>Emprunts et ressources spéciales</b>		
Emprunts extérieurs	761	538
Emprunts obligataires	4 750	10 472
<b>Sous total</b>	<b>5 511</b>	<b>11 010</b>
<b>Autres intérêts et charges</b>		
Appel d'offres	2 898	-
Pension BTA	-	12
Autres	139	130
<b>Sous total</b>	<b>3 037</b>	<b>142</b>
<b>Total intérêts encourus et charges assimilées</b>	<b>94 064</b>	<b>84 064</b>

**NOTE 22 : Dotation aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif**

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 décembre 2010 à 11 597 KDT contre 27 822 KDT au 31 décembre 2009. Il s'analyse ainsi :

<b>DESIGNATION</b>	<b>Exercice 2010</b>	<b>Exercice 2009</b>
- Dotation aux provisions sur créances douteuses	22 210	15 778
- Dotation complémentaire suite à l'application de la méthode de décote de garanties	9 315	28 062
- Reprise sur provisions sur créances douteuses	(17 630)	(20 804)
- Pertes couvertes par des provisions	1	4 762
- Reprise \dotation sur provisions sur comptes non justifiés et pour risques et charges	(2 299)	24
<b>Total</b>	<b>11 597</b>	<b>27 822</b>

### **NOTE 23 : Frais de personnel**

Les frais du personnel s'élèvent à 54 649 KDT au 31 décembre 2010 contre 50 258 KDT au 31 décembre 2009 enregistrant, ainsi, une augmentation de 4 391 KDT.

<b>DESIGNATION</b>	<b>Exercice 2010</b>	<b>Exercice 2009</b>
<b><i>Rémunération du personnel titulaire</i></b>		
Salaire de base	30 083	27 755
Heures supplémentaires	193	216
Indemnité de représentation	2 787	1 783
Indemnité de transport	3 764	3 380
Indemnité de fonction	2 142	1 444
Prime de technicité	290	251
Allocation salaire unique et allocation familiale	361	355
Autres indemnités servies	2 188	2 330
<b>Total rémunération du personnel</b>	<b>41 808</b>	<b>37 514</b>
<b><i>Charges sociales</i></b>		
CNSS-CAVIS	7 651	7 353
Assurances groupes	1 971	1 881
<b>Total charges sociales</b>	<b>9 622</b>	<b>9 234</b>
<b><i>Autres charges liées au personnel</i></b>		
Taxes de formation professionnelle et FOPROLOS	519	728
Frais du service médical	58	53
Frais de formation bancaire	755	1 043
Autres	1 887	1 686
<b>Total autres charges liées au personnel</b>	<b>3 219</b>	<b>3 510</b>
<b>Total frais de personnel</b>	<b>54 649</b>	<b>50 258</b>

**NOTE 24 : Charges générales d'exploitation**

Les charges générales d'exploitation totalisent un solde de 25 648 KDT au 31 décembre 2010 contre 21 772 KDT au 31 décembre 2009, soit une augmentation de 3 876 KDT.

<b>DESIGNATION</b>	<b>Exercice 2010</b>	<b>Exercice 2009</b>
<b><i>Frais d'exploitation non bancaire (impôts, taxes...)</i></b>	<b>210</b>	<b>152</b>
<b><i>Autres charges générales d'exploitation</i></b>		
<u>Travaux fournitures et services extérieurs</u>	<u>14 310</u>	<u>11 161</u>
Loyers	3 039	2 504
Entretien et réparations (confiés au tiers)	3 387	1 590
Fournitures faites à l'entreprise (électricité, eau et gaz)	1 337	1 162
Prime d'assurances	474	499
Rémunération d'intermédiaires et honoraires	6 073	5 406
<u>Transport et déplacement</u>	<u>170</u>	<u>197</u>
<u>Frais divers de gestion</u>	<u>10 958</u>	<u>10 262</u>
Annonces et insertions publicitaires	1 716	1 521
Fournitures de bureau	1 236	1 109
Documentation centrale	143	147
Affranchissements téléphone, télex et télégramme	4 675	4 856
Frais de téléphone	2 151	1 687
Lignes spécialisées	1 134	1 921
Web télégrammes	169	185
Frais SIBTEL	294	277
Frais postaux	927	786
Frais d'actes et contentieux	210	280
Frais du conseil et d'assemblée	520	184
Participation au budget de l'APB	220	206
Dons et cotisations	63	38
Missions réceptions	580	515
Autres	1 595	1 406
<b>Total autres charges générales d'exploitation</b>	<b>25 438</b>	<b>21 620</b>
<b>Total charges générales d'exploitation</b>	<b>25 648</b>	<b>21 772</b>



**NOTE 25: Résultat de base par action**

Le résultat de base par action au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2010 est de 1,795 DT :

DESIGNATION	Exercice 2010	Exercice 2009
Résultat net en KDT	60 572	46 074
Nombre moyen d'actions	33 750 000	30 020 548
<b>Résultat de base par action (en DT)</b>	<b>1,795</b>	<b>1, 534</b>

**NOTE 26: Résultat dilué par action**

Le résultat dilué par action au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2010 est de 1,614 DT :

DESIGNATION	Exercice 2010	Exercice 2009
Résultat net dilué en KDT	63 072	48 580
Nombre moyen d'actions	39 083 333	35 353 881
<b>Résultat dilué par action (en DT)</b>	<b>1,614</b>	<b>1,374</b>

**NOTE 27 : Elaboration de l'état de flux de trésorerie**

L'état des flux de trésorerie est établi dans un but de faire ressortir les mouvements de liquidités de la Banque à travers ses activités d'exploitation, d'investissement et de financement.

Les liquidités et équivalents de liquidités sont composés principalement par les encaisses en dinars et en devises, les avoirs auprès de la BCT et du centre des chèques postaux, les avoirs à vue nets auprès des établissements bancaires, les prêts et emprunts interbancaires effectués pour une période inférieure à 3 mois et le portefeuille titres de transaction.

Ainsi, la trésorerie de la Banque qui est composée de l'ensemble des liquidités et équivalents de liquidités est passée de 328 375 KDT au 31 décembre 2009 à 330 771 KDT au 31 décembre 2010 enregistrant une augmentation de 2 396 KDT.

Cette augmentation résulte des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation à hauteur de 98 315 KDT et des flux de trésorerie affectés aux activités de financement à hauteur de -72 270 KDT et aux activités d'investissement à hauteur de -23 649 KDT.

Les liquidités et équivalents de liquidités qui s'élèvent à 330 771 KDT et s'analysent comme suit :

DESIGNATION	31/12/2010	31/12/2009
<b>Liquidités et équivalents de liquidités actif</b>	<b>489 327</b>	<b>495 043</b>
Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	235 978	298 304
Liquidités et équivalents de liquidités sur les banques	253 349	196 739
<b>Liquidités et équivalents de liquidités passif</b>	<b>158 556</b>	<b>166 668</b>
Banque Centrale	100 000	158 404
Liquidités et équivalents de liquidités des les établissements bancaires et financiers	58 556	8 264
<b>Liquidités et équivalents de liquidités</b>	<b>330 771</b>	<b>328 375</b>

### **Note 28 : Note sur les transactions avec les parties liées**

Les principales transactions avec les parties liées ayant des effets sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2010 se présentent comme suit :

#### **1) Opérations avec ATTIJARIWAFABANK**

##### **a. Prêts interbancaires :**

L'encours des opérations de trésorerie réalisées avec ATTIJARIWAFABANK au 31 décembre 2010 se détaille comme suit :

CLIENT	DEV	CAPITAL	VAL	ECHE	TAUX	CV / TND
ATTIJARI WAFABANQUE PARIS	EUR	340 000	24/06/10	23/06/11	1,3	628 422
ATTIJARI WAFABANQUE PARIS	EUR	6 000 000	24/12/10	24/06/11	1,28	11 428 800
ATTIJARI WAFABANQUE PARIS	EUR	1 000 000	15/12/10	15/08/11	1,33	1 908 600
ATTIJARI WAFABANQUE PARIS	EUR	2 000 000	28/06/10	28/06/11	1,32	3 703 600
ATTIJARI WAFABANQUE PARIS	EUR	2 000 000	13/09/10	14/03/11	1,16	3 791 000
ATTIJARI WAFABANQUE PARIS	USD	3 000 000	30/11/10	28/02/11	0,5	4 315 650
ATTIJARIWAFABANK CASA BLANCA	EUR	5 000 000	15/11/10	15/03/11	1,2	9 609 750
ATTIJARIWAFABANK CASA BLANCA	EUR	16 000 000	31/12/10	03/01/11	0,35	30 518 400
ATTIJARIWAFABANK CASA BLANCA	USD	6 000 000	31/12/10	03/01/2011	0,2	8 628 900
ATTIJARIWAFABANK CASA BLANCA	USD	5 000 000	24/11/10	24/02/2011	0,6	7 036 500
					<b>TOTAL</b>	<b>81 569 622</b>

##### **b. Assistance technique :**

Les services d'assistance technique et de conseil fournis par ATTIJARIWAFABA BANK au profit d'ATTIJARI BANK au cours de l'exercice 2010 totalisent un montant égal à 1 348 KDT, le montant qui figure au passif au titre de ces services s'élève à 2 248 KDT.

## **2) Opérations avec ATTIJARI RECOUVREMENT**

- Les charges financières facturées par la banque sur un emprunt contracté par ATTIJARI RECOUVREMENT auprès d'ATTIJARI BANK en 2008 et réglé en totalité courant 2010 s'élèvent à 117 KDT ;
- ATTIJARI BANK affecte au profit d'ATTIJARI RECOUVREMENT son personnel salarié. Les salaires y afférents sont par la suite refacturés par la banque à la filiale. Le montant facturé par la banque en 2010 s'élève à 296 KDT.
- ATTIJARI BANK loue un local à usage de bureau auprès d'ATTIJARI RECOUVREMENT. Le loyer hors taxes perçu par la société courant l'exercice 2010 s'élève à 31 KDT.
- Par acte signé le 01/01/2009, la société « ATTIJARI RECOUVREMENT » a procédé à la rétrocession des créances financées par le FONAPRAM, le FOPRODI et la BIRD pour une valeur de 12 KDT à ATTIJARI BANK. Ces créances ont été cédées à tort durant les exercices 2006, 2007 et 2008 au dinar symbolique. Le même acte donne à la société « ATTIJARI RECOUVREMENT » ce lot des créances en gestion avec une commission de 5% sur les récupérations collectées. Le montant des commissions facturé par ATTIJARI RECOUVREMENT au titre de l'exercice 2010 s'élève à 5 KDT.

## **3) Opérations avec ATTIJARI SICAR (EX SUD SICAR)**

- En vertu de la convention de gestion de fonds à capital risque, ATTIJARI SICAR assure pour le compte d'ATTIJARI BANK la gestion des fonds déposés auprès d'elle. L'encours au 31 décembre 2010 des fonds gérés s'élève à 5 124 KDT. Une provision de 2 872 KDT a été constituée en couverture du risque de dépréciation de ces fonds.  
En rémunération de sa gestion, ATTIJARI SICAR perçoit une rémunération annuelle de 1% de l'ensemble des fonds de la banque. La charge comptabilisée par la banque en 2010 au titre de cette prestation s'élève à 53 KDT.
- ATTIJARI BANK affecte au profit d'ATTIJARI SICAR son personnel salarié. Les salaires y afférents sont par la suite refacturés par la banque à la filiale. Le montant facturé par la banque en 2010 s'élève à 167 KDT.
- ATTIJARI SICAR perçoit des intérêts sur les comptes courants ouverts dans les livres d'ATTIJARI BANK. Le montant des intérêts au titre de l'exercice 2010 s'élève à 5 KDT.

## **4) Opérations avec ATTIJARI INTERMEDIATION (EX SUD INVEST)**

- Une convention a été signée le 29 décembre 2006 entre ATTIJARI BANK et ATTIJARI INTERMEDIATION prévoyant la conversion d'une partie du compte courant associé en titres participatifs et ce à hauteur de 3 500 KDT. Ces titres participatifs porteront à ATTIJARI BANK une rémunération fixe et variable :
  - rémunération fixe : 1% l'an et Ce taux augmentera à TMM+1% à partir de la reconstitution des fonds propres de ATTIJARI INTERMEDIATION selon les normes applicables aux intermédiaires en bourse ;
  - rémunération variable : 10% de la partie des bénéfices supérieurs à 250 KDT.

Les intérêts comptabilisés courant 2010 et concernant ces titres sont de 207 KDT.

- La rémunération du compte courant ouvert par ATTIJARI INTERMEDIATION auprès d'ATTIJARI BANK est de 52 KDT.

- Attijari Intermédiation a perçu des commissions relatives à son intervention dans la cadre de l'opération d'émission de l'emprunt obligataire. Le total de ces commissions est égal à 92 KDT.
- Les intérêts sur les obligations convertibles en actions, émises par ATTIJARI BANK et détenues par ATTIJARI INTERMEDIATION, perçus par cette dernière s'élèvent à 17 KDT.
- Les commissions perçues sur la cession des valeurs mobilières s'élèvent à 1 174 KDT au titre de l'exercice 2010.
- ATTIJARI BANK affecte au profit d' ATTIJARI INTERMEDIATION son personnel salarié. Les salaires y afférents sont par la suite refacturés par la banque à la filiale. Le montant facturé par la banque en 2010 s'élève à 28 KDT.

### **5) Opérations avec les SICAV**

ATTIJARI BANK assure les fonctions de dépositaire pour le compte de ATTIJARI Valeurs Sicav, ATTIJARI Placement Sicav et ATTIJARI Obligataire Sicav. En rémunération de ces prestations, la banque perçoit des commissions de dépôt. Le montant total facturé en 2010 par ATTIJARI BANK au titre de ses fonctions de dépositaire s'élève à 503 KDT.

Les opérations avec ATTIJARI Placement Sicav:

- La rémunération du compte courant ouvert par ATTIJARI Placement Sicav, auprès d'ATTIJARI BANK est de 8 KDT.
- Les intérêts sur les obligations convertibles en actions, émises par ATTIJARI BANK et détenues par ATTIJARI Placement Sicav, perçus par cette dernière s'élèvent à 41 KDT.

Les opérations avec ATTIJARI Valeurs Sicav :

- La rémunération du COMPTE COURANT ouvert par ATTIJARI VALEURS Sicav, auprès d'ATTIJARI BANK, est de 5 KDT.
- Les intérêts sur les obligations convertibles en actions, émises par ATTIJARI BANK et détenues par ATTIJARI Valeurs Sicav, perçus par cette dernière s'élèvent à 34 KDT.

Les opérations avec ATTIJARI Obligataire Sicav :

- La rémunération DU COMPTE COURANT ouvert par ATTIJARI Obligataire Sicav, auprès d'ATTIJARI BANK, est de 19 KDT.
- Les produits perçus au titre du compte à terme chez ATTIJARI BANK s'élèvent à 636 KDT. L'encours de ce placement s'élève à 10 000 KDT au 31/12/2010.

### **6) Opérations avec GTI**

- L'encours au 31 décembre 2010 des crédits contractés par la société GENERALE TUNISIENNE INFORMATIQUE-GTI auprès d'ATTIJARI BANK est de 59 KDT. Les charges financières facturées par la banque à la société GENERALE TUNISIENNE INFORMATIQUE-GTI courant 2010 s'élèvent à 11 KDT.
- ATTIJARI BANK affecte au profit de GENERALE TUNISIENNE INFORMATIQUE-GTI son personnel salarié. Les salaires y afférents sont par la suite refacturés par la banque à la filiale. Le montant facturé par la banque en 2010 s'élève à 24 KDT.
- Les cautions accordées par la banque au profit de la GENERALE TUNISIENNE INFORMATIQUE-GTI s'élèvent à 17 KDT.
- Les commissions payées par la société GENERALE TUNISIENNE INFORMATIQUE-GTI, relatives au compte courant ouvert auprès d'ATTIJARI BANK s'élèvent à 1 KDT.
- Les agios perçus par la société GENERALE TUNISIENNE INFORMATIQUE-GTI, relatives au compte courant ouvert auprès d'ATTIJARI BANK s'élèvent à 13 KDT.

- La GTI perçoit un loyer relatif à la location au profit d'ATTIJARI BANK de l'ordre de 21 KDT.

#### **7) Opérations avec ATTIJARI LEASING**

- L'encours au 31 décembre 2010 des crédits contractés par ATTIJARI LEASING auprès d'ATTIJARI BANK s'élève à 51 755 KDT. Les intérêts constatés par la banque s'élèvent à 1 710 KDT.
- ATTIJARI LEASING a payé 79 KDT au titre de la commission sur études de dossiers effectuées par ATTIJARI BANK.
- ATTIJARI BANK affecte au profit d'ATTIJARI LEASING son personnel salarié. Les salaires y afférents sont par la suite refacturés par la banque à la filiale. Le montant facturé par la banque en 2010 s'élève à 286 KDT.
- ATTIJARI BANK a participé à 2 emprunts obligataires émis par ATTIJARI LEASING dont l'encours au 31 décembre 2010 s'élève à 3 263 KDT. Le produit constaté par la banque au titre de ces 2 emprunts s'élève à 184 KDT.

#### **8) Opérations avec GIS**

- Les produits des placements effectués par la GENERALE IMMOBILIERE DE SUD-GIS auprès d'ATTIJARI BANK, au titre de l'exercice 2010, s'élèvent à 12 KDT.
- ATTIJARI BANK affecte au profit GENERALE IMMOBILIERE DE SUD-GIS son personnel salarié. Les salaires y afférents sont par la suite refacturés par la banque à la filiale. Le montant facturé par la banque en 2010 s'élève à 38 KDT.

#### **9) Opérations avec ATTIJARI FINANCE**

ATTIJARI BANK affecte au profit d'ATTIJARI FINANCE son personnel salarié. Les salaires y afférents sont par la suite refacturés par la banque à la filiale. Le montant facturé par la banque en 2010 s'élève à 142 KDT.

#### **10) Opérations avec ATTIJARI GESTION**

ATTIJARI BANK affecte au profit d'ATTIJARI GESTION son personnel salarié. Les salaires y afférents sont par la suite refacturés par la banque à la filiale. Le montant facturé par la banque en 2010 s'élève à 136 KDT.

#### **11) Opérations avec ATTIJARI IMMOBILIERE**

- L'encours total au 31 décembre 2010 des crédits contractés par ATTIJARI IMMOBILIERE est de 13 875 KDT. Les intérêts facturés par la banque à la société ATTIJARI IMMOBILIERE courant 2010 s'élèvent à 734 KDT.
- ATTIJARI BANK affecte au profit d'ATTIJARI IMMOBILIERE son personnel salarié. Les salaires y afférents sont par la suite refacturés par la banque à la filiale. Le montant facturé par la banque en 2010 s'élève à 56 KDT.

#### **12) Opérations avec les administrateurs**

L'encours total au 31 décembre 2010 des engagements des groupes d'affaires des administrateurs Mrs : M'hamed DRISS, Sakher EL MATRI et Mzoughi M'ZABI s'élève à 139 667 KDT.

#### **13) Rémunération des dirigeants**

Les obligations et engagements de la banque envers ses dirigeants (montants bruts y compris les charges sociales) tels qu'ils ressortent des états financiers pour l'exercice clos le 31 décembre 2010, se présentent comme suit (en dinars):

- Le total des rémunérations et avantages accordés au Président du Conseil d'administration au titre de l'exercice 2010 s'élève à 320 119 dinars ;
- Le total des rémunérations et avantages accordés au Directeur Général au titre de l'exercice 2010 s'élève à 398 781 dinars ;
- Les rémunérations accordées aux administrateurs et comptabilisées en 2010 s'élèvent à 30 850 dinars.

**Note 29 : Evènements postérieurs à la clôture de l'exercice**

- Les présents états financiers ont été autorisés pour publications par le Conseil d'Administration du 21 février 2011. En conséquence, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à cette date.
- Suite aux évènements survenus au cours du mois de janvier 2011, la banque a subi des dégâts matériels au niveau de certains points de vente. La valeur comptable nette des immobilisations endommagées s'élève à 1 174 KDT dont 50% couverts par l'assurance. Le coût de remplacement de ces immobilisations est estimé à 2 016 KDT.

## **RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**

### **Etats financiers- exercice clos le 31-12-2010**

**Messieurs les actionnaires d'ATTIJARI BANK,**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers d'ATTIJARI BANK arrêtés au 31 décembre 2010, tels qu'annexés au présent rapport, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

#### **I - Rapport sur les états financiers**

Nous avons effectué l'audit des états financiers de Attijari Bank, comprenant le bilan et l'état des engagements hors bilan arrêtés au 31 décembre 2010, l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers font ressortir des capitaux propres positifs de 303 447 KDT, y compris le résultat bénéficiaire de l'exercice s'élevant à 60 572 KDT.

##### **1) Responsabilité de la direction pour les états financiers**

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère des états financiers conformément au Système Comptable des Entreprises, cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne qu'elle juge nécessaire pour permettre l'établissement d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

##### **2) Responsabilité des commissaires aux comptes**

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des

estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

### **3) Opinion sur les états financiers**

A notre avis, les états financiers sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de Attijari Bank, ainsi que des résultats de ses opérations et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31 décembre 2010, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Sans remettre en cause notre opinion ci-dessus, nous attirons votre attention sur les dotations aux provisions additionnelles, comptabilisées en résultat de l'exercice 2010, ainsi qu'il est indiqué dans les notes aux états financiers (Bases de mesures et principes comptables appliqués, note 3 et note explicative n°3). La banque a ainsi réparti le montant additionnel des provisions sur les créances compromises et en contentieux en fonction notamment de leur durée de séjour, en vue d'accroître le taux de couverture des engagements douteux par les provisions dans la perspective d'atteindre le taux de 70% recommandé par la BCT. Les dotations aux provisions additionnelles comptabilisées, à ce titre, s'élèvent à 9 315 KDT. Le même traitement adopté en 2009 a donné lieu à des provisions additionnelles comptabilisées en résultat de l'exercice pour 28 062 KDT.

## **II. Rapport sur les vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable données dans le rapport du conseil d'administration sur la gestion de l'exercice.

Nous avons également, dans le cadre de notre audit, procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, que notre examen a mis en évidence certaines insuffisances impactant la fiabilité de certains comptes d'actifs et de passifs, notamment les comptes inter-siège, d'attente et certains comptes en devises, sans que leur effet soit d'une importance telle qu'elle justifierait qu'elles soient mentionnées au niveau de notre opinion sur les comptes telle qu'exprimée ci-dessus, considérant que le risque final sur ces comptes est couvert par des provisions.

Par ailleurs et en application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001 portant sur la tenue des comptes de valeurs mobilières, la banque ne procède pas actuellement au suivi périodique de la liste de ses actionnaires et elle n'a pas encore signé et déposé auprès du Conseil du Marché Financier le cahier des charges prévu par l'arrêté du ministre des Finances du 28 août 2006.

**Tunis, le 19 Avril 2011**



**AMC Ernst & Young  
Nouredine HAJJI**



**CNF – Cabinet Neji Fethi  
Fethi NEJI**



## **RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**

### **Etats financiers- exercice clos le 31-12-2010**

#### **Messieurs les actionnaires d'ATTIJARI BANK**

En application des dispositions de l'article 29 de la loi n° 2001-65 relative aux établissements de crédits et de l'article 200 et suivants et 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions conclues et les opérations réalisées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2010.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et à la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

#### **I. Conventions nouvellement conclues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2010**

Votre Conseil d'Administration ne nous a pas informés de conventions nouvellement conclues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2010.

#### **II. Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures**

L'exécution des conventions suivantes, conclues au cours des exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2010:

##### **ATTIJARI LEASING**

Dans le cadre de la convention conclue avec ATTIJARI LEASING (dans laquelle ATTIJARI BANK détient 62,02%) approuvée par l'AGO du 22/05/2009, la banque a fourni au cours de l'exercice 2010, des services d'assistance à la commercialisation des produits d'ATTIJARI LEASING à travers le réseau commercial de la banque et a perçu à ce titre des produits à hauteur de 79 KDT.

##### **ATTIJARIWAFABANK**

Dans le cadre de la convention conclue entre ATTIJARI BANK et ATTIJARIWAFABANK telle qu'autorisée par le conseil d'administration du 05/03/2007 et modifiée par la décision du conseil d'administration du 06/06/2008, la charge constatée par ATTIJARI BANK en contre partie des services d'assistance technique et de conseil fournis par ATTIJARIWAFABANK au cours de l'exercice 2010 s'élève à 1 348 KDT. Le montant qui figure au passif au 31/12/2010 s'élève à 2 248 KDT.

**ATTIJARI INTERMEDIATION**

1. Dans le cadre du protocole d'accord conclu entre ATTIJARI BANK et ATTIJARI INTERMEDIATION (société détenue à hauteur de 99,98% par ATTIJARI BANK) en date du 30/11/2006 et approuvé par l'AGO du 24/05/2008, ATTIJARI INTERMEDIATION a perçu des commissions relatives à son intervention dans la cadre de l'opération de l'émission de l'emprunt obligataire à hauteur de 92 KDT.
2. Dans la cadre de la convention en date du 29/12/2006 entre ATTIJARI BANK et ATTIJARI INTERMEDIATION et approuvée par l'AGO du 25/06/2007 prévoyant la conversion d'une partie du compte courant associé ouvert dans les livres de ATTIJARI INTERMEDIATION en titres participatifs à hauteur de 3 500 KDT, la banque a perçu des intérêts à hauteur de 207 KDT au titre de l'exercice 2010.

**ATTIJARI SICAR**

Dans la cadre de la convention de gestion de fonds à capital risque en date du 24/03/1998 conclue avec la société Attijari Sicar (détenue à hauteur de 67,23% par Attijari Bank), cette dernière perçoit annuellement une rémunération de 1% payée sur l'ensemble des fonds gérés. Cette commission s'établit à 53 KDT au titre de l'exercice 2010.

**Les SICAV**

Dans le cadre des conventions conclues entre ATTIJARI BANK et ATTIJARI VALEURS SICAV, ATTIJARI PLACEMENT SICAV et ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV, la banque assure les fonctions de dépositaire pour leurs comptes et a perçu en contrepartie de ces prestations des commissions de l'ordre de 503 KDT au titre de l'exercice 2010.

**GENERALE TUNISIENNE INFORMATIQUE (GTI)**

1. Dans le cadre de la convention cadre conclue entre la banque et la GTI (détenue à hauteur de 30% par ATTIJARI BANK) en date du 01/07/2005 et approuvée par l'AGO du 29/05/2006, GTI a facturé à la banque 2 206 KDT au titre des services d'assistance informatique rendus en 2010.
2. Dans le cadre du contrat de location d'un appartement en date du 02/06/2008 et approuvé par l'AGO du 22/05/2009, le montant des loyers payés par la banque au titre de l'exercice 2010 s'élèvent à 21 KDT.

**ATTIJARI RECOUVREMENT**

1. Dans le cadre du contrat de location d'un appartement en date du 15/09/2008 et approuvé par l'AGO du 22/05/2009, le montant des loyers payés par la banque au titre de l'exercice 2010 s'élèvent à 31 KDT.
2. Par acte signé le 01/01/2009, la société ATTIJARI RECOUVREMENT a procédé à la rétrocession des créances financées par le FONAPRAM, le FOPRODI et la BIRD à ATTIJARI BANK. Le même acte prévoit une rémunération au profit de ATTIJARI RECOUVREMENT égale à 5% des montants recouverts. Le montant facturé à ce titre par ATTIJARI RECOUVREMENT au cours de 2010 s'élève à 5 KDT.

**AUTRES CONVENTIONS**

ATTIJARI BANK affecte au profit de ATTIJARI RECOUVREMENT, ATTIJARI SICAR, ATTIJARI GESTION, ATTIJARI FINANCE, GENERALE IMMOBILIERE DU SUD et ATTIJARI LEASING son personnel salarié. Les décisions de détachement prévoient que les montants facturés par la banque correspondent aux salaires payés. Les montants facturés au titre de l'exercice 2010 se détaillent comme suit :

- ATTIJARI RECOUVREMENT: 296 KDT ;
- ATTIJARI INERMEDIATION : 28
- ATTIJARI SICAR : 167 KDT ;
- ATTIJARI GESTION : 136 KDT ;
- ATTIJARI FINANCE : 142 KDT ;
- GENERALE IMMOBILIERE DU SUD : 12 KDT ;

- ATTIJARI IMMOBILIERE : 56 KDT ;
- ATTIJARI LEASING : 286 KDT.

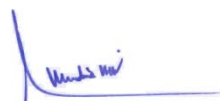
### III. Obligations et engagements de la banque envers les dirigeants

1. Les obligations et engagements envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 nouveau II § 5 du Code des Sociétés Commerciales se détaillent comme suit :
  - La rémunération et avantages accordés au Président du Conseil d'Administration sont fixés par décision du comité de rémunération issu du Conseil d'Administration en date du 02/04/2010. La rémunération est composée d'une indemnité fixe et d'un bonus annuel. Par ailleurs, le Président du Conseil d'Administration bénéficie d'une voiture de fonction et de la prise en charge des frais de téléphone.
  - La rémunération et avantages accordés au Directeur Général sont fixés par décision du comité de rémunération issu du Conseil d'Administration en date du 02/04/2010. La rémunération du Directeur Général est composée d'une indemnité fixe et d'un bonus annuel. Par ailleurs, le Directeur Général bénéficie d'une voiture de fonction, de la prise en charge des frais de téléphone, de frais de scolarité et de billets d'avions.
  - La rémunération et les avantages accordés aux membres du Conseil d'Administration et les membres du Comité d'Audit sont composés de jetons de présence et sont fixées par le Conseil d'Administration en date du 02/04/2009 et soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 2009.
2. Les obligations et engagements de Attijari Bank envers ses dirigeants tels qu'ils ressortent des états financiers pour l'exercice clos le 31 Décembre 2010, se présentent comme suit (en dinars):

	Président du Conseil d'Administration		Directeur Général		Administrateurs	
	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2010	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2010	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2010
Avantages à court terme	320 119	-	398 781	-	30 850	-
Avantages postérieurs à l'emploi	-	-	-	-	-	-
Autres avantages à long terme	-	-	-	-	-	-
Indemnités de fin de contrat de travail	-	-	-	-	-	-
Paievements en actions	-	-	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>320 119</b>	<b>-</b>	<b>398 781</b>	<b>-</b>	<b>30 850</b>	<b>-</b>

En dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 29 de la loi n° 2001-65, relative aux établissements de crédits, des articles 200 et suivants et 475 du Code des Sociétés Commerciales.

Tunis, le 19 Avril 2011



**AMC Ernst & Young**  
Noureddine HAJJI



**CNF – Cabinet Neji Fethi**  
Fethi NEJI

<b>AVIS DES SOCIETES</b>
--------------------------

**ETATS FINANCIERS CONSOLIDES****GRUPE ATTIJARI BANK**

Siège social :95, Avenue de la Liberté 1002 –Tunis-

Le Groupe Attijari Bank publie ci-dessous, ses états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2010, tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du **09 mai 2011**. Ces états sont accompagnés du rapport des commissaires aux comptes Fethi NEJI (Cabinet Neji Fethi) et Nouredine Hajji (AMC Ernst & Young).

**BILAN CONSOLIDE**  
**ARRETE AU 31 DECEMBRE 2010**  
 (UNITE : en milliers de Dinars)

	Notes	<u>31/12/2010</u>	<u>31/12/2009</u>
<b>ACTIF</b>			
Caisse et avoirs auprès de la BC, CCP et TGT	1	235 046	296 576
Créances sur les établissements bancaires et financiers	2	338 397	267 370 (*)
Créances sur la clientèle	3	2 733 683	2 311 193 (*)
Portefeuille titres commercial	4	349 807	352 148
Portefeuille d'investissement	5	11 381	25 438 (*)
Titres mis en équivalence	6	14 002	259
Valeurs immobilisées	7	169 228	153 879 (*)
Autres actifs	8	179 424	183 463 (*)
Impôt différé	9	2 581	24 549
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>4 033 550</b>	<b>3 614 875 (*)</b>
<b>PASSIF</b>			
Banque Centrale et CCP		100 000	-
Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	10	135 323	241 680 (*)
Dépôts et avoirs de la clientèle	11	3 230 371	2 795 146 (*)
Emprunts et ressources spéciales	12	89 038	123 998
Autres passifs	13	139 536	177 515 (*)
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>3 694 268</b>	<b>3 338 339 (*)</b>
<b>INTERETS MINORITAIRES</b>		<b>19 221</b>	<b>21 906 (*)</b>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>			
Capital		168 750	168 750
Réserves		108 370	80 502 (*)
Actions propres		(280)	(1 665)
Autres capitaux propres		89 010	85 757
Résultats reportés		(94 246)	(107 580) (*)
Résultat consolidé		48 458	28 866 (*)
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>14</b>	<b>320 061</b>	<b>254 630 (*)</b>
<b>TOTAL PASSIF, INTERETS MINORITAIRES ET CAPITAUX PROPRES</b>		<b>4 033 550</b>	<b>3 614 875 (*)</b>

(\*) Données retraitées en pro-forma (Cf. notes aux états financiers –base de mesure et principes comptables pertinents appliqués - note 2.17).

**ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN CONSOLIDE**  
**ARRETE AU 31 DECEMBRE 2010**  
(UNITE : en milliers de Dinars)

PASSIFS EVENTUELS	Notes	<u>31/12/2010</u>	<u>31/12/2009</u>
Cautions, avals et autres garanties données		305 991	432 675
Crédits documentaires		319 535	286 905
<b>TOTAL PASSIFS EVENTUELS</b>	<b>16</b>	<b>625 526</b>	<b>719 580</b>
<b>ENGAGEMENTS DONNES</b>			
Engagements de financement donnés		151 287	259 195
Engagements sur titres		38	282
<b>TOTAL ENGAGEMENTS DONNES</b>	<b>17</b>	<b>151 325</b>	<b>259 477</b>
<b>ENGAGEMENTS RECUS</b>			
Garanties recues		587 475	612 803
<b>TOTAL ENGAGEMENTS RECUS</b>	<b>18</b>	<b>587 475</b>	<b>612 803</b>

**ETAT DE RESULTAT CONSOLIDE**  
**PERIODE DU 01 JANVIER 2010 AU 31 DECEMBRE 2010**  
 (UNITE : en milliers de Dinars)

	Notes	Exercice 2010	Exercice 2009
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE</b>			
Intérêts et revenus assimilés	18	191 690	166 680 (*)
Commissions (en produits)	19	50 422	47 463 (*)
Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières	20	36 329	34 041 (*)
Revenus du portefeuille d'investissement		5 728	1 045 (*)
<b>TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE</b>		<b>284 169</b>	<b>249 229 (*)</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE</b>			
Intérêts encourus et charges assimilées	21	(99 603)	(87 827)
Commissions encourues		(3 087)	(2 385)
<b>TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE</b>		<b>(102 690)</b>	<b>(90 212)</b>
<b>PRODUIT NET BANCAIRE</b>		<b>181 479</b>	<b>159 017 (*)</b>
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs/créances, hors bilan et passif	22	(10 110)	(28 245) (*)
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs/portefeuille d'investissement		4 380	6 373 (*)
Autres produits d' exploitation	23	7 627	2 527 (*)
Frais de personnel		(60 387)	(55 155)
Charges générales d'exploitation		(27 642)	(23 270) (*)
Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations		(12 298)	(8 586) (*)
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>83 049</b>	<b>52 660 (*)</b>
Quote part dans les résultats des Sociétés mis en équivalence		567	(20)
Solde en gain \ perte provenant des autres éléments ordinaires		(4 438)	515 (*)
Impôt sur les bénéfices	25	(26 248)	(20 466)
<b>RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES</b>		<b>52 931</b>	<b>32 689 (*)</b>
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		52 931	32 689 (*)
Part de résultat revenant aux minoritaires		(4 472)	(3 823)
<b>RESULTAT NET CONSOLIDE DE LA PERIODE</b>		<b>48 458</b>	<b>28 866 (*)</b>
Effet des modifications comptables		(744)	
<b>RESULTAT APRES MODIFICATIONS COMPTABLES</b>		<b>47 714</b>	<b>28 866 (*)</b>
<b>Résultat de base par action (en DT)</b>	26	<b>1,436</b>	<b>0,961 (*)</b>
<b>Résultat dilué par action (en DT)</b>	27	<b>1,306</b>	<b>0,887 (*)</b>

(\*) Données retraitées en pro-forma (Cf. notes aux états financiers –base de mesure et principes comptables pertinents appliqués - note 2.17).

**ETAT DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE**  
**PERIODE DU 01 JANVIER 2010 AU 31 DECEMBRE 2010**  
 (UNITE : en milliers de Dinars)

	Notes	31/12/2010	31/12/2009
<b>Activités d'exploitation</b>			
Produits d'exploitation bancaire encaissés (hors portefeuille d'investissement)		235 916	220 417
Charges d'exploitation bancaire décaissées		(30 602)	(84 507)
Dépôts \ Retraits auprès d'autres établissements Bancaires et financiers		(21 069)	(50 255)
Prêts et avances \ Remboursement prêts et avances accordés à la clientèle		(497 349)	(288 549)
Dépôts \ Retraits de dépôts de la clientèle		416 440	405 575
Titres de placement		45 602	(17 819)
Sommes versées au personnel et créiteurs divers		(72 317)	(56 697)
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		(48 208)	(50 455)
Impôt sur les bénéfices		(2 368)	(1 843)
<b>Flux de trésorerie net provenant des activités d'exploitation</b>		<b>26 045</b>	<b>75 867</b>
<b>Activités d'investissement</b>			
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissements		25 763	3 221
Acquisition \ cessions sur portefeuille d'investissement		4 769	5 599
Acquisitions \ cessions sur immobilisations		(16 077)	(52 956)
<b>Flux de trésorerie net affectés aux activités d'investissement</b>		<b>14 455</b>	<b>(44 136)</b>
<b>Activités de financement</b>			
Emissions d'actions		(6 216)	65 675
Emission / Remboursement d'emprunts		(29 800)	(59 000)
Augmentation \ diminution ressources spéciales		(2 309)	(2 861)
Dividendes et autres distributions		(1 839)	(685)
<b>Flux de trésorerie net provenant des activités de financements</b>		<b>(40 164)</b>	<b>3 129</b>
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de l'exercice		336	34 860
Liquidités et équivalents de liquidités en début d'exercice		330 445	295 585
<b>LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES EN FIN D'EXERCICE</b>	<b>28</b>	<b>330 781</b>	<b>330 445</b>

## **NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES ARRETES AU 31/12/2010**

### **A- NOTES SUR LES BASES RETENUES POUR L'ELABORATION ET LA PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES**

#### **1 - Principes comptables d'évaluation et de présentation des états financiers consolidés**

##### **1.1. Référentiel comptable**

Les états financiers consolidés du groupe Attijari bank sont préparés et présentés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie. Il s'agit, entre autres, de :

- la norme comptable générale (NCT 1);
- les normes comptables bancaires (NCT 21 à 25);
- les normes comptables relatives à la consolidation (NCT 35 à 37);
- la norme comptable relative aux regroupements d'entreprises (NCT 38); et
- les règles de la Banque Centrale de Tunisie prévues par la circulaire n°91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par les circulaires n° 99-04 du 19 mars 1999 et n° 2001-12 du 4 mai 2001.

Les états financiers consolidés sont préparés en respect de la convention du coût historique et libellés en milliers de Dinars Tunisiens.

##### **1.2. Périmètre, méthodes et règles de consolidation**

###### **1.2.1. Périmètre**

Le périmètre de consolidation du groupe Attijari Bank comprend :

- la société mère : Attijari Bank;
- les filiales : les sociétés sur lesquelles le groupe exerce un contrôle exclusif ; et
- les entreprises associées : les sociétés sur lesquelles le groupe exerce une influence notable.

###### **1.2.2. Méthodes de consolidation**

###### **1.2.2.1. Sociétés consolidées par intégration globale**

Les entreprises sur lesquelles le groupe exerce un contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale.

Le groupe possède le contrôle exclusif d'une filiale lorsqu'il est en mesure de diriger les politiques financières et opérationnelles de cette filiale afin de tirer avantage de ses activités. Ce contrôle résulte:

- soit de la détention directe ou indirecte, par l'intermédiaire de filiales, de plus de la moitié des droits de vote de l'entreprise consolidée;
- soit du pouvoir sur plus de la moitié des droits de vote en vertu d'un accord avec d'autres investisseurs ;
- soit des statuts ou d'un contrat ;
- soit du pouvoir de nommer ou de révoquer la majorité des membres du conseil d'administration ou de l'organe de direction équivalent ;
- soit du pouvoir de réunir la majorité des droits de vote dans les réunions du conseil d'administration ou l'organe de direction équivalent.



Par ailleurs, le contrôle est présumé exister dès lors que le groupe détienne directement ou indirectement 40% au moins des droits de vote dans une autre entreprise, et qu'aucun autre associé n'y détienne une fraction supérieure à la sienne.

La consolidation par intégration globale implique la substitution du coût d'acquisition des titres des filiales par l'ensemble des éléments d'actifs et de passifs de celles-ci tout en présentant la part des minoritaires dans les capitaux propres et le résultat (intérêts minoritaires) de ces filiales.

### **1.2.2.2. Sociétés mises en équivalence**

Les entreprises sous influence notable sont mises en équivalence. L'influence notable résulte du pouvoir de participer aux politiques financières et opérationnelles d'une entreprise sans en détenir le contrôle. L'influence notable peut notamment résulter d'une représentation au conseil d'administration ou à l'organe de direction équivalent de l'entreprise détenue, de la participation au processus d'élaboration des politiques, de l'existence de transactions significatives entre le groupe et l'entreprise détenue, de l'échange de personnel dirigeant, de fourniture d'informations techniques essentielles. L'influence notable sur les politiques financières et opérationnelles d'une entreprise est présumée lorsque le groupe dispose, directement ou indirectement, par le biais de filiales, d'une fraction au moins égale à 20 % des droits de vote de cette entreprise.

### **1.2.3. Règles de consolidation**

#### **1.2.3.1. Coût d'acquisition des titres, goodwill et écart d'évaluation**

##### **1.2.3.1.1. Coût d'acquisition des titres**

Le coût d'acquisition des titres est égal au montant de la rémunération remise au vendeur par l'acquéreur exclusion faite des frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque. Toutefois, les honoraires d'étude et de conseil engagés à l'occasion de l'acquisition sont inclus dans le coût.

##### **1.2.3.1.2. Écart de première consolidation**

L'écart de première consolidation correspond à la différence entre le coût d'acquisition des titres et la quote-part correspondante dans l'actif net comptable de la société consolidée à la date de l'acquisition. Cet écart est ventilé en écart d'évaluation et goodwill.

##### **(a) Écart d'évaluation**

L'écart d'évaluation correspond aux différences entre la juste valeur des éléments d'actif et de passif identifiables des sociétés consolidées et leurs valeurs comptables nettes à la date de chaque acquisition.

##### **(b) Goodwill**

Le goodwill correspond à l'excédent du coût d'acquisition sur la juste valeur des actifs et passifs identifiables acquis. Il est comptabilisé en tant qu'actif et amorti linéairement sur une période qui ne peut excéder vingt ans, spécifiquement définie en fonction des conditions particulières à chaque acquisition.

Le goodwill négatif correspond à l'excédent de la part dans la juste valeur des actifs et passifs identifiables acquis sur le coût d'acquisition. Le Goodwill négatif est amorti en partie ou en totalité sur la durée prévisible de réalisation des pertes et dépenses futures attendues ou sur la durée résiduelle moyenne d'amortissement des actifs non monétaires amortissables identifiables acquis. Le reliquat, s'il y en a, est comptabilisé immédiatement en résultat.

### **1.2.3.2. Opérations réciproques et opérations internes**

Les produits et les charges résultant d'opérations internes au groupe et ayant une influence significative sur les états financiers consolidés sont éliminés lorsqu'ils concernent des entreprises faisant l'objet d'une intégration globale ou d'une mise en équivalence.

Les créances, les dettes et les engagements réciproques ainsi que les produits et charges réciproques sont éliminés lorsqu'ils concernent des entreprises faisant l'objet d'une intégration globale.

## **2- Autres principes comptables d'évaluation et de présentation**

### **2.1. Comptabilisation des prêts accordés à la clientèle**

Les crédits de gestion à court terme sont présentés au bilan pour leur valeur nominale déduction faite des intérêts décomptés d'avance et non encore échus.

Les crédits à moyen et long terme sont présentés au bilan pour leurs valeurs nominales augmentées des intérêts courus et non échus.

Les crédits décaissés et les comptes débiteurs gelés sont présentés déduction faite des intérêts et agios réservés et des provisions y afférentes.

Les crédits à moyen terme utilisés progressivement par tranche sont comptabilisés à l'actif du bilan pour leur valeur débloquée. Toutefois, la partie non encore débloquée figure parmi les engagements hors bilan.

### **2.2. Règles de prise en compte des agios réservés et des provisions**

Conformément aux normes comptables sectorielles relatives aux établissements bancaires, les agios réservés et provisions sur prêts, comptes courants débiteurs et portefeuille d'investissement sont présentés au niveau des postes d'actif correspondants de manière soustractive.

### **2.3. Classification et évaluation des créances**

Les provisions sur engagements sont déterminées conformément aux normes prudentielles de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire 91-24, telle que modifiée par les textes subséquents, qui définit les classes de risque de la manière suivante :

#### **Actifs courants :**

Actifs dont le recouvrement est assuré concernant les entreprises ayant une situation financière équilibrée, une gestion et des perspectives d'activité satisfaisantes, un volume de concours financier compatible avec leurs activités et leurs capacités réelles de remboursement.

## **Actifs classés :**

### **Classe 1 : Actifs nécessitant un suivi particulier**

Actif dont le recouvrement est encore assuré, concernant des entreprises dont le secteur d'activité connaît des difficultés ou dont la situation financière se dégrade.

### **Classe 2 : Actifs incertains**

Actifs dont le recouvrement dans les délais est incertain, concernant des entreprises ayant des difficultés, et qui, aux caractéristiques propres à la classe B1 s'ajoute l'une au moins de celles qui suivent :

- un volume de concours financiers non compatible avec le volume d'activité ;
- l'absence de la mise à jour de la situation financière par manque d'information ;
- des problèmes de gestion et des litiges entre associés ;
- des difficultés techniques, commerciales ou d'approvisionnement ;
- la détérioration du cash flow compromettant le remboursement des dettes dans les délais ;
- l'existence de retards de paiement des intérêts du principal ou des intérêts entre 90 et 180 jours.

### **Classe 3 : Actifs préoccupants**

Actifs dont le recouvrement est menacé, concernant des entreprises signalant un degré de pertes éventuelles. Ces actifs se rapportent à des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe B2 ou ayant des retards de paiement en principal ou en intérêts entre 180 et 360 jours.

### **Classe 4 : Actifs compromis**

Actifs concernant des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe B3 ou présentant des retards de paiement en principal ou en intérêts au delà de 360 jours.

## **Taux de provision**

Le taux de provisionnement retenu par Attijari bank correspond au taux minimal par classe de risque tel que prévu par la circulaire BCT n° 91-24, appliqué au risque net non couvert, soit le montant de l'engagement déduction faite des agios réservés et de la valeur des garanties obtenues.

Les taux de provision par classe de risque appliqués au risque net non couvert sont les suivants :

- Actifs incertains                      20%
- Actifs préoccupants                50%
- Actifs compromis                    100%

## **Décote sur des garanties difficilement réalisables**

Le groupe a introduit, à partir de l'exercice 2008, un système de décote systématique des garanties hypothécaires sur les relations de la classe 4 et les relations en contentieux dont l'engagement est supérieur à 50 KDT et ce dans la perspective d'atteindre le taux de couverture des engagements douteux de 70% tel que exigé par la Banque Centrale de Tunisie.

Ces décotes ont pour effet de répartir un montant additionnel de provisions sur les créances en classe 4 et en contentieux en fonction de leur durée de séjour. Le montant additionnel ainsi réparti au titre de l'exercice 2010 s'élève à 9 315 KDT.

#### **2.4. Classification et évaluation des titres**

Les titres de participation souscrits par le groupe sont comptabilisés à leur valeur d'acquisition et figurent à l'actif du bilan pour la partie libérée et en hors bilan pour la partie non libérée.

Les titres cotés en bourse sont évalués à leurs cours boursier, les titres non cotés sont évalués à la valeur mathématique déterminée sur la base des derniers états financiers disponibles.

Des provisions pour dépréciation sont comptabilisées en cas de différence entre le prix d'acquisition et la juste valeur des titres.

Les titres de transaction et les titres de placement figurent sous la rubrique portefeuille titre commercial.

#### **2.5. Créances immobilisées, douteuses ou litigieuses**

Sont inscrites sous cette rubrique les créances impayées et contentieuses ainsi que les découverts gelés après les avoir maintenu dans leurs comptes d'origine pendant une période d'observation.

#### **2.6. Effets sortis pour recouvrement**

Les effets sortis pour recouvrement sont maintenus en portefeuille jusqu'au lendemain ouvrable de leur échéance conformément aux dispositions de l'article 7 de la circulaire BCT n°93-08.

#### **2.7. Principe de non compensation**

Conformément à l'article 6 de la circulaire BCT n°93-08, aucune compensation n'est opérée entre les avoirs et les dettes de personnes juridiques distinctes, les avoirs et les dettes d'une même personne juridique exprimés en monnaies différentes ou assorties de termes distincts et entre un compte à terme, un bon de caisse ou tout autre produit financier et l'avance partielle ou temporaire consentie sur ces dépôts.

Toutefois, la compensation des comptes ordinaires appartenant à une même relation n'est appliquée que pour les clients ayant demandé un arrêté unique d'intérêts.

#### **2.8. Bons de trésor et intérêts sur bons de trésor**

Les comptes bons de trésor sont présentés à l'actif du bilan pour leurs soldes compensés des souscriptions du groupe et des placements de la clientèle.

Aussi, les produits et charges résultant des souscriptions et placements sont présentés au compte de résultat pour leurs soldes nets après compensation.

#### **2.9. Immobilisations**

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition hors T.V.A. récupérable et amorties linéairement aux taux suivants :

- |                         |     |
|-------------------------|-----|
| - Construction          | 5%  |
| - Matériel de transport | 20% |
| - M.M.B.                | 10% |
| - A.A.I.                | 10% |

- Logiciels 33%
- Global bancaire 14,31%

## **2.10. Inter-siège**

Le compte « inter-siège » assure la liaison des opérations réciproques entre les agences et les services centraux.

Il est positionné, selon les cas, sous la rubrique « Autres actifs » ou « Autres passifs » à concurrence de son solde compensé.

## **2.11. Créances et dettes rattachées**

Les intérêts à payer et à recevoir arrêtés à la date de clôture sont rattachés à leurs comptes de créances ou de dettes correspondants.

Les intérêts à échoir sont déduits directement des postes d'actif correspondants.

Les intérêts impayés, initialement comptabilisés en produits et se rapportant aux clients classés (2,3 et 4) sont remis exhaustivement au compte agios réservés conformément à l'article 10 de la circulaire BCT n°93-08.

## **2.12. Comptabilisation des engagements hors bilan**

Les engagements de financement sont portés en hors bilan à mesure qu'ils sont contractés et sont transférés au bilan au fur et à mesure des débloquages des fonds pour la valeur nominale.

## **2.13. Comptabilisation des revenus sur prêts accordés à la clientèle**

Les intérêts sur crédits de gestion à court terme sont décomptés d'avance. Ceux ci sont passés en produits pour leur montant total et font l'objet de régularisation pour tenir compte des intérêts non courus à l'arrêté des états financiers.

Les intérêts sur crédits à moyen terme sont matérialisés par des effets ou titres de crédit et sont perçus à terme. Ceux ci sont passés en produits au fur et à mesure de leurs échéances. La partie des intérêts courus mais non encore échus à l'arrêté des états financiers fait l'objet de régularisation.

## **2.14. Comptabilisation des charges sur les dépôts de la clientèle**

Les charges d'intérêts sur les dépôts et avoirs de la clientèle sont constatées par nature de dépôt de la manière suivante :

- Les intérêts sur comptes courants sont positionnés sur les comptes de la clientèle et comptabilisés trimestriellement. Les dates de valeur utilisées pour le calcul des intérêts sur comptes courants de la clientèle varient selon la nature des opérations de retrait ou de versement effectué par la clientèle, et ce conformément à la circulaire de la BCT n° 91- 22.
- Les intérêts sur comptes à terme sont positionnés sur les comptes de la clientèle à terme échu et font l'objet d'abonnement à chaque date d'arrêté.
- Les intérêts sur bons de caisse sont servis à la clientèle à la souscription et font l'objet de régularisation à l'arrêté des états financiers.
- Les intérêts sur comptes épargne sont positionnés annuellement à la clôture de l'exercice.

## **2.15. Règles de prise en compte des produits**

Les intérêts, les produits assimilés, les commissions et autres revenus sont pris en compte au résultat pour une période allant du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2010. Les produits courus et non échus sont intégrés au résultat alors que les produits encaissés et se rapportant à une période postérieure au 31 décembre 2010 sont déduits du résultat.

## **2.16. Règles de prise en compte des charges**

Les intérêts et commissions encourus, les frais de personnel et autres charges sont pris en compte au résultat pour une période allant du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2010. Les charges courues et non échues sont intégrées au résultat alors que les charges décaissées et se rapportant à une période postérieure au 31 décembre 2010 sont rajoutées au résultat.

## **2.17. Modifications comptables**

### ***17.1- Modifications comptables***

Conformément aux dispositions de la norme comptable NCT 11, une modification comptable a été opérée au 31/12/2010 d'une manière rétrospective en ajustant les capitaux propres d'ouverture. Les données comparatives des rubriques du bilan et de l'état de résultat au 31/12/2009 ont été retraitées pour des besoins de comparaison.

#### *1) Correction du taux d'amortissement du global bancaire*

Au cours de l'exercice 2010, la Société mère a décidé de corriger la durée d'amortissement appliquée au global bancaire DELTA fixée initialement à 15 ans et réduite à 7 ans afin de mieux refléter le rythme de consommation des avantages économiques futurs de cet actif. Le montant de la dotation supplémentaire pour tenir compte de cette correction s'élève à 519 KDT.

#### *2) Amortissement non constatée sur logiciels*

Les dotations aux amortissements non constatées en 2009 ont été comptabilisées en résultat du dit exercice à hauteur de 225 KDT. .

### ***17.2- Reclassements***

Au 31 décembre 2010, il a été procédé au reclassement du solde du compte Modifications Comptables de la rubrique « Réserves » à la rubrique « Résultats reportés ». Le montant du reclassement s'élève à 5 194 KDT au 31 décembre 2009.

Au 31 décembre 2010, il a été procédé au reclassement des reports/dépôts sur opérations de change de la rubrique « Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières » à la rubrique « Intérêts et revenus assimilés ». Le montant du reclassement s'élève à 2 046 KDT au 31 décembre 2009..

### ***17.3- Changement d'affectation***

Des changements d'affectation de certains éléments d'actifs et de passifs des filiales ont été opérés sur les soldes de l'exercice 2009.

L'ensemble des retraitements sont présentés sur les Etats financiers comme suit :

	<u>Avant retraitement 31/12/2009</u>	<u>Retraitement</u>	<u>Après retraitement 31/12/2009</u>
<b>ACTIF</b>			
Caisse et avoirs auprès de la BC, CCP et TGT	296 576		296 576
Créances sur les établissements bancaires et financiers	260 104	7 266	267 370
Créances sur la clientèle	2 199 728	111 465	2 311 193
Portefeuille titres commercial	352 148		352 148
Portefeuille d'investissement	25 494	-56	25 438
Titres mis en équivalence	259		259
Valeurs immobilisées	182 520	(28 641)	153 879
Autres actifs	205 288	(21 825)	183 463
Impôt différé	24 549		24 549
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>3 546 666</b>	<b>68 209</b>	<b>3 614 875</b>
<b>PASSIF</b>			
Banque Centrale et CCP	-		-
Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	166 717	74 963	241 680
Dépôts et avoirs de la clientèle	2 785 872	9 274	2 795 146
Emprunts et ressources spéciaux	123 998		123 998
Autres passives	185 287	(7 772)	177 515
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>3 261 874</b>	<b>76 465</b>	<b>3 338 339</b>
<b>INTERETS MINORITAIRES</b>	<b>21 912</b>	<b>(6)</b>	<b>21 906</b>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>			
Capital	168 750		168 750
Réserves	85 689	(5 187)	80 502
Actions propres	(1 665)		(1 665)
Autres capitaux propres	85 757		85 757
Résultats reportés	(104 739)	(2 841)	(107 580)
Résultat consolidé	29 088	(222)	28 866
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>262 880</b>	<b>(8 250)</b>	<b>254 630</b>
<b>TOTAL PASSIF, INTERETS MINORITAIRES ET CAPITAUX PROPRES</b>	<b>3 546 666</b>	<b>68 953</b>	<b>3 614 875</b>

	<u>Avant retraitement Exercice 2009</u>	<u>Retraitement</u>	<u>Après retraitement Exercice 2009</u>
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE</b>			
Intérêts et revenus assimilés	153 721	12 959	166 680
Commissions (en produits)	47 666	(203)	47 463
Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières	36 267	(2 226)	34 041
Revenus du portefeuille d'investissement	782	263	1 045
<b>TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE</b>	<b>238 436</b>	<b>10 793</b>	<b>249 229</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE</b>			
Intérêts encourus et charges assimilées	(87 827)		(87 827)
Commissions encourues	(2 385)		(2 385)
Pertes sur portefeuille titres commercial et opérations financières	-		-
<b>TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE</b>	<b>(90 212)</b>		<b>(90 212)</b>
<b>PRODUIT NET BANCAIRE</b>	<b>148 224</b>	<b>10 793</b>	<b>159 017</b>
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs/créances, hors bilan et passif	(28 767)	522	(28 245)
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs/portefeuille d'investissement	3 000	3 373	6 373
Autres produits d'exploitation	20 076	(17 549)	2 527
Frais de personnel	(55 155)		(55 155)
Charges générales d'exploitation	(23 153)	(117)	(23 270)
Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations	(23 398)	14 812	(8 586)
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>40 827</b>	<b>12 577</b>	<b>52 660</b>
Quote part dans les résultats des Sociétés mis en équivalence	(20)		(20)
Solde en gain \ perte provenant des autres éléments ordinaires	12 570	(12 055)	515
Impôt sur les bénéfices	(20 466)		(20 466)
<b>RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES</b>	<b>32 911</b>	<b>(222)</b>	<b>32 689</b>
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	32 911	(222)	32 689
Part de résultat revenant aux minoritaires	(3 823)		(3 823)
<b>RESULTAT NET CONSOLIDE DE LA PERIODE</b>	<b>29 088</b>	<b>(222)</b>	<b>28 866</b>
Effet des modifications comptables	-		-
<b>RESULTAT APRES MODIFICATIONS COMPTABLES</b>	<b>29 088</b>	<b>(222)</b>	<b>28 866</b>

## 2.18. Traitement de l'impôt

Les comptes consolidés du groupe sont établis selon les règles de la méthode de l'impôt différé. Selon cette méthode, on prend en compte les impacts fiscaux futurs, certains ou probables, actifs ou passifs, des événements et transactions passées ou en cours.

Un actif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles déductibles dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable, sur lequel ces différences temporelles déductibles pourront être imputées, sera disponible.

Un passif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles imposables.



## B- PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Le périmètre de consolidation du groupe Attijari Bank se présente comme suit :

Société	31/12/2010					31/12/2009				
	Pourcentage de contrôle			Pourc. d'intérêt	Méthode conso	Pourcentage de contrôle			Pourc. d'intérêt	Méthode conso
	Direct	Indirect	Total			Direct	Indirect	Total		
Attijari intermédiation	99,98%	0,01%	99,99%	99,99%	IG	99,98%	0,01%	99,99%	99,99%	IG
Attijari recouvrement	99,91%	0,02%	99,93%	99,92%	IG	99,91%	0,02%	99,93%	99,92%	IG
Attijari Sicar	67,56%	2,33%	69,90%	69,66%	IG	67,23%	2,33%	69,56%	69,33%	IG
GTI	30,00%	36,25%	66,25%	61,32%	IG	30,00%	36,25%	66,25%	61,26%	IG
GIS	29,90%	0,00%	29,90%	29,90%	ME	29,90%	14,90%	44,80%	39,59%	IG
Attijari Leasing	62,02%	3,15%	65,17%	64,99%	IG	62,02%	3,27%	65,29%	65,01%	IG
Attijari Placements Sicav	99,59%	0,00%	99,59%	99,59%	IG	99,90%	0,00%	99,90%	99,90%	IG
Attijari Valeurs Sicav	84,15%	0,00%	84,15%	84,15%	IG	83,60%	0,00%	83,60%	83,60%	IG
Attijari Gestion	99,88%	0,02%	99,90%	99,90%	IG	99,88%	0,04%	99,92%	99,91%	IG
Attijari Obligataire Sicav	6,55%	0,00%	6,55%	6,55%	ME	0,02%	0,00%	0,02%	0,02%	ME
Attijari Finance	24,93%	0,01%	24,94%	24,94%	ME	24,93%	0,01%	24,94%	24,94%	ME
Attijari Immobilière	99,95%	0,04%	99,99%	99,98%	IG	99,95%	0,04%	99,99%	99,98%	IG

GTI : Générale Tunisie Informatique

GIS : Générale Immobilière du SUD

IG : Intégration Globale

ME : Mise en Equivalence

Certaines sociétés liquidées ou en encore de liquidation répondant aux conditions de consolidation n'ont pas été retenues dans le périmètre de consolidation en raison de l'absence d'informations financières. Il s'agit des sociétés suivantes

Société	Coût au 31/12/2010	% d'intérêt	Provision comptabilisée
STIM	73 500	49%	73 500
AMEL SICAF	475 000	35,9%	475 000
STAR IMMOBILIERE	100 000	20%	100 000
BATAM IMMOBILIERE	32 700	21,8%	32 700

**III/ NOTES EXPLICATIVES**

(Les chiffres sont exprimés en KDT : milliers de Dinars)

**1/ NOTES SUR LE BILAN****1-1/ NOTES SUR LES POSTES DE L'ACTIF****NOTE 1 : Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT**

Cette rubrique accuse au 31 décembre 2010 un solde de 235 046 KDT contre 296 576 KDT au 31 décembre 2009, soit une diminution de 61 530 KDT.

DESIGNATION	31/12/2010	31/12/2009
Caisse Dinars	27 112	27 239
Caisse Devises	5 336	7 664
IBS	1 690	4 291
Banque Centrale comptes ordinaires	23 961	65 134
Banque Centrale placements NOSTRO	177 791	192 185
Créances rattachées sur caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	338	1
Centres de chèques postaux et TGT	101	1 791
Provisions sur caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	(1 282)	(1 729)
<b>Total caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT</b>	<b>235 046</b>	<b>296 576</b>

**NOTE 2 : Créances sur les établissements bancaires et financiers**

Cette rubrique accuse au 31 décembre 2010 un solde de 338 397 KDT contre 267 370 KDT au 31 décembre 2009, soit une augmentation de 71 027 KDT.

DESIGNATION	31/12/2010	31/12/2009
Créances sur les banques résidentes	128 473	25 000
Créances sur banques non résidentes	124 876	171 739
Créances sur les établissements financiers	84 920	70 302
Créances rattachées sur établissements bancaires et financiers	128	329
<b>Total créances sur les établissements bancaires et financiers</b>	<b>338 397</b>	<b>267 370</b>

**NOTE 3 : Créances sur la clientèle**

Cette rubrique accuse au 31 décembre 2010 un solde de 2 733 683 KDT contre 2 311 193 KDT au 31 décembre 2009, soit une augmentation de 422 490 KDT.

DESIGNATION	31/12/2010	31/12/2009
<i>Comptes débiteurs</i>		
Comptes débiteurs de la clientèle	189 528	179 760
Agios réservés sur comptes débiteurs	(37 613)	(37 738)
Créances rattachées sur comptes débiteurs	7 412	7 240
<b>Total compte débiteurs</b>	<b>159 327</b>	<b>149 262</b>
<i>Autres concours à la clientèle</i>		
Portefeuille escompte	2 472 512	2 039 136

Avance sur C.T, B.C et autres produits financiers	6 838	6 849
Arrangements ,rééchelonnements et consolidations	48 414	48 908
Impayés	22 490	22 179
Créances immobilisées douteuses ou litigieuses	551 448	586 393
Provisions pour créances douteuses (*)	(524 910)	(534 202)
Agios reserves	(19 623)	(25 327)
Créances rattachées sur portefeuille escompte	5 119	2 082
<b>Total autres concours à la clientèle</b>	<b>2 562 288</b>	<b>2 146 018</b>
<b>Crédits sur ressources specials</b>	<b>12 067</b>	<b>15 913</b>
<b>Total créances sur la clientèle</b>	<b>2 733 683</b>	<b>2 311 193</b>

(\*) La variation des provisions pour créances douteuses se présente comme suit :

<b>Provision sur les créances au 31/12/2009</b>	<b>534 202</b>
DAP sur Opérations avec la clientèle	23 040
Dotation complémentaire suite à l'application de la méthode de décote de garanties	9 315
Reprise de prov sur Opérations de clientèle	(41 647)
<b>Provision sur les créances au 31/12/2010</b>	<b>524 910</b>

#### **NOTE 4 : Portefeuille titres commercial**

Cette rubrique accuse au 31 décembre 2010 un solde de 349 807 KDT contre 352 148 KDT au 31 décembre 2009, soit une diminution de 2 340 KDT.

DESIGNATION	31/12/2010	31/12/2009
- Bons de trésor	269 693	283 766
- Placements en SICAV et en actions	36 528	17 634
- Autres placements	29 768	50 760
Provisions sur placements	(310)	(12)
Créances rattachés	14 129	0
<b>Total portefeuille titres commercial</b>	<b>349 807</b>	<b>352 148</b>

#### **NOTE 5 : Portefeuille d'investissement**

Cette rubrique accuse au 31 décembre 2010 un solde de 11 831 KDT contre 25 438 KDT au 31 décembre 2009, soit une diminution de 13 607 KDT.

DESIGNATION	31/12/2010	31/12/2009
<b>Titres d'investissement</b>		
Obligations et autres titres	4 162	7 299
Autres titres d'investissement	373	-
Provisions sur obligations	(390)	(390)
Créances rattachées	290	208
<b>Total titres d'investissement</b>	<b>4 435</b>	<b>7 117</b>
<b>Titres de participations</b>		
Titres de participations libérés	16 881	30 537
Provisions pour dépréciation titres	(15 370)	(15 053)
Participation sur Fonds Gérés	8 098	5 184
Provisions participations Fonds Gérés	(2 784)	(2 537)

Créances rattachées sur titres de participation	121	190
<b>Total titres de participations</b>	<b>6 946</b>	<b>18 321</b>
Parts dans les entreprises liées	911	911
Provisions sur parts dans les entreprises liées	(911)	(911)
<b>Total portefeuille d'investissement</b>	<b>11 831</b>	<b>25 438</b>

### NOTE 6 : Titres mis en équivalence

Le poste « Titres mis en équivalence » comprend la quote-part d'Attijari Bank dans l'actif net des sociétés mises en équivalence. Il présente un solde de 14 002 KDT au 31 décembre 2010 contre 259 KDT au 31 décembre 2009. Ce poste se détaille comme suit :

DESIGNATION	31/12/2010	31/12/2009
Attijari finance	275	228
Attijari Obligataire Sicav	11 839	31
Générale Immobilière du Sud	1 888	-
<b>Total Titres mis en équivalence</b>	<b>14 002</b>	<b>259</b>

### NOTE 7 : Valeurs immobilisées

Cette rubrique accuse au 31 décembre 2010 un solde de 169 228 KDT contre 153 879 KDT au 31 décembre 2009, soit une augmentation de 15 349 KDT.

DESIGNATION	31/12/2010	31/12/2009
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>27 537</b>	<b>27 694</b>
Immobilisations incorporelles brutes	41 695	35 530
<i>Amortissement</i>	(14 158)	(7 836)
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>156 778</b>	<b>154 082</b>
Terrains	16 782	7 770
Constructions	62 409	70 446
<i>Amortissement Constructions</i>	(14 446)	(12 900)
Matériel Roulant	(2 603)	(2 488)
<i>Amortissement Matériel Roulant</i>	(2 093)	(1 876)
Matériel & Mobilier ...	9 064	8 352
<i>Amortissement Matériel &amp; Mobilier ...</i>	(5 615)	(5 119)
Matériel Informatique	25 467	24 674
<i>Amortissement Matériel Informatique</i>	(19 554)	(17 473)
Agencement Aménagement Installation...	37 230	(32 093)
<i>Amortissement Agencement Aménagement Installation...</i>	(17 868)	(15 600)
<i>Immobilisations hors exploitation</i>	-	34 726
Immobilisation en cours	46 269	23 615
Good will	1 442	1 528
<b>Total valeurs immobilisées</b>	<b>169 228</b>	<b>153 879</b>

### NOTE 8 : Autres actifs

Cette rubrique accuse au 31 décembre 2010 un solde de 179 424 KDT contre 183 463 KDT au 31 décembre 2009, soit une diminution de 4 039 KDT.

DESIGNATION	31/12/2010	31/12/2009
Portefeuille encaissement	8	9
Depôts et cautionnements	955	464
Compensation Reçue	2 428	59 878
Debit à régulariser et divers	61 092	38 860
Position de Change	5 516	3 983
Comptes d'ajustement devises Debit	879	-
Débiteurs divers	3 216	5 887
Autres comptes de régularisation actif	13 650	679
Acompte sur Impôts sur les Bénéfices	1 607	3 409
Crédits directs et avances au personnel	55 257	40 489
Prêts sur fonds social	13 492	11 029
Charges payées ou comptabilisées d'avance	800	1 280
Créances prises en charge par l'Etat	32 730	31 825
Provisions sur autres actifs	(12 207)	(14 329)
<b>Total autres actifs</b>	<b>179 424</b>	<b>183 463</b>

### **NOTE 9 : Actif d'impôt différé**

Les actifs d'impôts différés s'élèvent à 2 581 KDT au 31 décembre 2010 contre 24 549 KDT au 31 décembre 2009.

### **1-2/ NOTES SUR LES POSTES DU PASSIF**

#### **NOTE 10 : Banque Centrale et CCP passif**

Le poste Banque Centrale et CCP passif accuse un solde de 100 000 KDT au 31 décembre 2010 contre un solde nul au 31 décembre 2009.

#### **NOTE 11 : Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers**

Cette rubrique accuse au 31 décembre 2010 un solde de 135 323 KDT contre 241 680 KDT au 31 décembre 2009, soit une diminution de 106 357 KDT.

DESIGNATION	31/12/2010	31/12/2009
Banques residents	38 893	115 392
Banques non residents	5 216	43 012
Etablissements financiers	90 739	70 027
Dettes rattachées dsur épôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	474	13 249
<b>Total dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers</b>	<b>135 323</b>	<b>241 680</b>

#### **NOTE 12 : Dépôts et avoirs de la clientèle**

Cette rubrique accuse au 31 décembre 2010 un solde de 3 230 371 KDT contre 2 795 146 KDT au 31 décembre 2009, soit une augmentation de 435 225 KDT.

DESIGNATION	31/12/2010	31/12/2009
Dépôts à vue	1 023 028	862 170
Comptes d'épargne	1 035 758	906 510
Bons de caisse	255 667	251 015
Comptes à terme	234 847	223 307
Autres produits financiers	74 330	137 913
Certificats de depots	506 500	326 000
Garanties sur opérations diverses	16 906	16 492
Autres sommes dues à la clientèle	70 012	59 894
Fonds gérés	6 926	3 682
Dettes rattachés	6 396	8 163
<b>Total dépôts et avoirs de la clientèle</b>	<b>3 230 371</b>	<b>2 795 146</b>

### **NOTE 13 : Emprunts et ressources spéciales**

Cette rubrique accuse au 31 décembre 2010 un solde de 89 038 KDT contre 123 998 KDT au 31 décembre 2009, soit une diminution de 34 960 KDT.

DESIGNATION	31/12/2010	31/12/2009
Emprunts matérialisés	50 187	84 686
Dette rattachée sur emprunts matérialisés	345	4 364
Ressources spéciales	32 176	34 485
Dette rattachée ressources spéciales	6 330	463
<b>Total emprunts et ressources spéciales</b>	<b>89 038</b>	<b>123 998</b>

### **NOTE 14 : Autres passifs**

Cette rubrique accuse au 31 décembre 2010 un solde de 139 536 KDT contre 177 515 KDT au 31 décembre 2009, soit une diminution de 37 979 KDT.

DESIGNATION	31/12/2010	31/12/2009
Provisions pour risques et charges (*)	8 490	8 156
Créditeurs divers	10 883	11 505
Charges à payer	24 553	17 684
Agios perçus d'avance	119	185
Comptes d'ajustement devises Crédit	2 188	2 188
Compensation	12	-
Agios exigibles s/Ressources Spéciales	501	514
Crédit à régulariser et divers	53 510	87 057
Autres comptes de regularization	-	32 723
Exigibles après encaissement	34 984	11 656
Impôts et taxes	4 295	5 847
<b>Total autres passives</b>	<b>139 536</b>	<b>177 515</b>

(\*) Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

DESIGNATION	31/12/2010	31/12/2009
Provisions sur affaires juridiques en cours	1 410	1 136
Provisions sur pénalité de retard de reversement de lignes budgétaires	-	-
Provisions sur des comptes de la compensation non justifiés	1 799	1 799
Provisions sur les comptes en devises	5 024	5 024
Autres provisions	257	197
<b>TOTAL</b>	<b>8 490</b>	<b>8 156</b>

### NOTE 15 : Capitaux propres

Le capital social s'élève au 31 décembre 2010 à 168 750 KDT composé de 33 750 000 actions d'une valeur nominale de 5 Dinars libérées en totalité. Les contributions de chaque société faisant partie du périmètre de consolidation dans les capitaux propres du groupe se présentent comme suit :

DESIGNATION		Réserves et résultat 2009	Variation des réserves	Dividende	Résultat de l'exercice 2010	Réserves et résultat 2010
Attijari Bank	CAPITAL	168 750				168 750
	RESERVES	68 518	28 656			97 174
	RESULTAT	21 496	(21 496)		33 900	33 900
	<b>TOTAL</b>	<b>258 764</b>	<b>7 160</b>	<b>-</b>	<b>33 900</b>	<b>299 824</b>
Sud Recouvrement	RESERVES	(1 938)	2 612	(639)		35
	RESULTAT	1 768	(1 768)		2 794	2 794
	<b>TOTAL</b>	<b>(170)</b>	<b>844</b>	<b>(639)</b>	<b>2 794</b>	<b>2 829</b>
Attijari Intermédiation	RESERVES	(2 101)	699			(1 402)
	RESULTAT	404	(404)		2 396	2 396
	<b>TOTAL</b>	<b>(1 697)</b>	<b>295</b>	<b>-</b>	<b>2 396</b>	<b>994</b>
Attijari SICAR	RESERVES	(2 237)	1 234	(1 190)		(2 193)
	RESULTAT	865	(865)		1 143	1 143
	<b>TOTAL</b>	<b>(1 372)</b>	<b>369</b>	<b>(1 190)</b>	<b>1 143</b>	<b>(1 050)</b>
GTI	RESERVES	112	13	(9)		116
	RESULTAT	16	(16)		1 309	1 309
	<b>TOTAL</b>	<b>128</b>	<b>(3)</b>	<b>(9)</b>	<b>1 309</b>	<b>1 425</b>
Attijari Placements SICAV	ACTIONS PROPRES	(965)	815			(150)
	RESERVES	(1 158)	5 486			4 328
	RESULTAT	455	(455)		80	80
	<b>TOTAL</b>	<b>(1 668)</b>	<b>5 846</b>	<b>-</b>	<b>80</b>	<b>4 258</b>
Attijari Valeurs SICAV	ACTIONS PROPRES	(700)	570			(130)
	RESERVES	(747)	3 330			2 583
	RESULTAT	242	(242)		235	235
	<b>TOTAL</b>	<b>(1 205)</b>	<b>3 658</b>	<b>-</b>	<b>235</b>	<b>2 688</b>
Attijari Leasing	RESERVES	(1 781)	3 630			1 849
	RESULTAT	2 478	(2 478)		5 744	5 744
	<b>TOTAL</b>	<b>697</b>	<b>1 152</b>	<b>-</b>	<b>5 744</b>	<b>7 593</b>
GIS	RESERVES	30	1 357	(490)		897

	RESULTAT	1 314	(1 314)		76	76
	<b>TOTAL</b>	<b>1 344</b>	<b>43</b>	<b>(490)</b>	<b>76</b>	<b>973</b>
Attijari Obligataire SICAV	RESERVES	-	(231)			(231)
	RESULTAT	1	(1)		443	443
	<b>TOTAL</b>	<b>1</b>	<b>(232)</b>	<b>-</b>	<b>443</b>	<b>212</b>
Attijari Gestion	RESERVES	(19)	38			19
	RESULTAT	(140)	140		(30)	(30)
	<b>TOTAL</b>	<b>(159)</b>	<b>178</b>	<b>-</b>	<b>(30)</b>	<b>(11)</b>
Attijari Immobilière	RESERVES	-	(20)			(20)
	RESULTAT	(11)	11		320	320
	<b>TOTAL</b>	<b>(11)</b>	<b>(9)</b>	<b>-</b>	<b>320</b>	<b>300</b>
Attijari Finance	RESERVES	-	(22)			(22)
	RESULTAT	(22)	22		48	48
	<b>TOTAL</b>	<b>(22)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>48</b>	<b>26</b>
Capitaux propres consolidés (contribution)	CAPITAL	168 750				168 750
	ACTIONS PROPRES	(1 665)	1 385	-	-	(280)
	RESERVES	58 679	46 782	(2 328)	-	103 133
	RESULTAT	28 866	(28 866)	-	48 458	48 458
	<b>TOTAL</b>	<b>254 630</b>	<b>19 301</b>	<b>(2 328)</b>	<b>48 458</b>	<b>320 061</b>

## 2/ NOTES SUR L'ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN

### NOTE 16 : PASSIFS EVENTUELS

Les cautions, avals et autres garanties données présentent au 31 décembre 2010 un solde de 305 991 KDT contre 432 674 KDT au 31 décembre 2009. Les crédits documentaires s'élèvent à 319 535 KDT au 31 décembre 2010 contre 286 905 KDT au 31 décembre 2009.

DESIGNATION	31/12/2010	31/12/2009
Cautions, avals et autres garanties données	305 991	432 675
Crédits documentaires	319 535	286 905
<b>TOTAL PASSIFS EVENTUELS</b>	<b>625 526</b>	<b>719 580</b>

### NOTE 17 : ENGAGEMENTS DONNES

Les engagements donnés présentent un solde de 151 325 KDT au 31 décembre 2010 contre 259 477 KDT au 31 décembre 2009 soit une diminution de 108 152 KDT qui se détaille comme suit :

DESIGNATION	31/12/2010	31/12/2009
Engagements de financement donnés	151 287	259 195
Engagements sur titres	38	282
<b>TOTAL ENGAGEMENTS DONNES</b>	<b>151 325</b>	<b>259 477</b>

### NOTE 18 : ENGAGEMENTS RECUS

Les engagements reçus correspondent à des garanties reçues des banques et de la clientèle. Ces engagements représentent un solde de 587475 KDT au 31 décembre 2010 contre 612 803 KDT au 31 décembre 2009.



### **3/ NOTES SUR L'ETAT DE RESULTAT**

Le résultat de la période correspond à la différence entre les produits et les charges d'exploitation bancaire, augmentée des produits d'exploitation non bancaires et diminuée des charges d'exploitation non bancaire, des frais généraux, des dotations aux provisions sur créances, hors bilan et passifs, des dotations aux provisions sur portefeuille d'investissement, des dotations aux amortissements sur immobilisations et aux résorptions des charges reportées et diminuée ou augmentée du résultat des corrections de valeurs sur créances et hors bilan et sur portefeuille d'investissement et diminuée ou augmentée du résultat de cessions d'immobilisations et diminuée de l'impôt sur les sociétés.

#### **\* LES PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE :**

Le total du poste produit d'exploitation bancaire est passé de 249 229 KDT au 31 décembre 2009 à 284 169 KDT au 31 décembre 2010 enregistrant ainsi une augmentation de 34 940 KDT.

Ces produits d'exploitation bancaire sont composés des postes suivants :

- . Intérêts et revenus assimilés ;
- . Commissions en produits ;
- . Gains nets sur portefeuille titres commercial et opérations financières ;
- . Revenus du portefeuille titres d'investissement.

#### **NOTE 19 : Intérêts et revenus assimilés**

Cette rubrique accuse au 31 décembre 2010 un solde de 191 690 KDT contre 166 680 KDT au 31 décembre 2009, soit une augmentation de 25 010 KDT.

DESIGNATION	Exercice 2010	Exercice 2009
<b><i>Opérations avec les établissements bancaires et financiers</i></b>		
Marché monétaire au jour le jour	1 158	3 100
Placement en devises auprès des corresp. étrang.	104	100
Marché monétaire à terme	738	22
<b>Total opérations avec les établissements bancaires et financiers</b>	<b>2 000</b>	<b>3 222</b>
<b><i>Opérations avec la clientèle</i></b>		
Portefeuille effets	161 506	136 040
Comptes courants débiteurs.	16 831	18 445
Crédits sur ressources extérieures.	823	1 047
Intérêts perçus sur créances immobil.dout.ou litg.	974	1 555
<b>Total opérations avec la clientèle</b>	<b>180 135</b>	<b>157 087</b>
<b><i>Autres intérêts et revenus assimilés</i></b>		
Marché monétaire au jour le jour (BCT)	87	84
Commission de compte.	335	510
Commission de découvert.	235	495
Commissions sur billets de trésorerie.	88	19
Avals cautions et acceptations bancaires.	4 372	3 203
Autres	4 615	2 059
<b>Total autres intérêts et revenus assimilés</b>	<b>9 556</b>	<b>6 371</b>
<b>Total intérêts et revenus assimilés</b>	<b>191 690</b>	<b>166 680</b>

**NOTE 20 : Commissions en produits**

Cette rubrique accuse au 31 décembre 2010 un solde de 50 422 KDT contre 47 463 KDT au 31 décembre 2009, soit une augmentation de 2 959 KDT.

DESIGNATION	Exercice 2010	Exercice 2009
<b><i>Effets chèques et opérations diverses</i></b>		
Effets à l'encaissement.	1 360	1 017
Effets escomptés.	4 571	3 198
Opérations diverses sur effets.	-	1
Opérations par chèq. en Dinar ou en D. convertible.	3 460	2 357
Opérations de virements.	2 865	2 679
Opérations sur titres.	1 441	658
Règlement de succession.	106	108
<b><i>Sous total</i></b>	<b>13 803</b>	<b>10 018</b>
<b><i>Commerce extérieur et change</i></b>		
Domiciliation et modification de titres.	196	912
Remises documentaires.	1 716	2 379
Opérations de change manuel.	-	5
Opérations de change en compte.	2 113	1 776
Commissions fixes sur chèques de voyage.	4	184
Commissions perçues sur corresp.étrangers.	698	753
Commissions sur prélèvements	172	-
<b><i>Sous total</i></b>	<b>4 899</b>	<b>6 009</b>
<b><i>Autres commissions</i></b>		
Etude.	8 422	8 793
Frais de tenue de compte.	6 710	6 384
Opérations monétiques	7 512	6 237
Récupérations de frais postaux.	857	783
Autres commissions.	8 220	9 239
<b><i>Sous total</i></b>	<b>31 720</b>	<b>31 436</b>
<b>Total commissions</b>	<b>50 422</b>	<b>47 463</b>

**NOTE 21 : Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières**

Cette rubrique accuse au 31 décembre 2010 un solde de 36 329 KDT contre 34 041 KDT au 31 décembre 2009, soit une augmentation de 2 288 KDT.

DESIGNATION	Exercice 2010	Exercice 2009
<b><i>Gain net sur titres de placement</i></b>		
Placements bons de trésor	21 953	23 922
Reprise sur provisions sur titres SICAV	(480)	-
<b><i>Total gain net sur titres de placement</i></b>	<b>21 474</b>	<b>23 922</b>
Gains nets sur opérations de change	14 856	10 119
<b><i>Total gain net sur opérations de change</i></b>	<b>14 856</b>	<b>10 119</b>
<b>Total gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières</b>	<b>36 329</b>	<b>34 041</b>

\* **LES CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE :****NOTE 22 : Intérêts encourus et charges assimilées**

Cette rubrique accuse au 31 décembre 2010 un solde de 99 603 KDT contre 87 827 KDT au 31 décembre 2009, soit une augmentation de 11 775 KDT.

DESIGNATION	Exercice 2010	Exercice 2009
<b><i>Opérations avec les établissements bancaires et financiers</i></b>		
Interbancaire.	3 733	1 736
Correspondants locaux.	5 111	3 804
Emprunt en devises auprès des correspondants.	110	157
Autres opérations avec les établissements bancaires et financiers.	86	135
<b><i>Sous total</i></b>	<b>9 040</b>	<b>5 832</b>
<b><i>Opérations avec la clientèle</i></b>		
Dépôts à vue.	3 002	4 130
Comptes d'épargne.	26 980	23 721
Bons de caisse	10 148	10 980
Comptes à terme	10 974	10 817
Placements en Dinars convertibles	619	1 157
Intérêt sur placements à terme de la clientèle	484	2 377
Certificats de dépôts	26 546	16 771
<b><i>Sous total</i></b>	<b>78 753</b>	<b>69 953</b>
<b><i>Emprunts et ressources spéciales</i></b>		
Charge sur emprunts extérieurs.	761	538
Charge sur emprunts obligataires.	8 066	11 416
<b><i>Sous total</i></b>	<b>8 827</b>	<b>11 954</b>
<b><i>Autres intérêts et charges</i></b>		
Appel d'offres	2 897	-
Pension BTA	-	12
Autres intérêts et charges.	85	76
<b><i>Sous total</i></b>	<b>2 983</b>	<b>88</b>
<b>Total intérêts encourus et charges assimilées</b>	<b>99 603</b>	<b>87 827</b>

**NOTE 23 : Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances hors bilan et passif**

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 décembre 2010 à 10 110 KDT contre 28 245 KDT au 31 décembre 2009, soit une diminution de 17 135 KDT qui se détaille comme suit :

DESIGNATION	Exercice 2010	Exercice 2009
Dotations aux provisions sur créances douteuses	32 354	42 093
Reprises sur provisions sur créances douteuses	(41 647)	(50 450)
Pertes sur couvertes par des provisions	21 507	37 354
Dotations aux provisions sur comptes non justifiés et pour risques et charges	728	6 480
Reprises sur provisions sur comptes non justifiés et pour risques et charges	(2 832)	(7 232)
<b>Total dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances hors bilan et passif</b>	<b>10 110</b>	<b>28 245</b>

**NOTE 24 : Frais de personnel**

Cette rubrique accuse au 31 décembre 2010 un solde de 60 387 KDT contre 55 155 KDT au 31 décembre 2009, soit une augmentation de 5 232 KDT.

DESIGNATION	Exercice 2010	Exercice 2009
<b><i>Rémunération du personnel titulaire</i></b>		
Salaire de base (dont 13ème mois et prime de rendement).	34 285	31 380
Heures supplémentaires.	193	216
Indemnité de représentation.	2 787	1 783
Indemnité de transport.	3 827	3 439
Indemnité de fonction.	2 208	1 491
Prime de technicité.	290	251
Allocation salaire unique & allocation familiale.	361	355
Autres indemnités servies	2 610	2 669
<b>Total rémunération du personnel titulaire</b>	<b>46 561</b>	<b>41 584</b>
<b><i>Charges sociales</i></b>		
CNSS-CAVIS.	8 235	7 877
Assurances groupes.	2 027	1 917
<b>Total charges sociales</b>	<b>10 262</b>	<b>9 794</b>
<b><i>Autres charges liées au personnel</i></b>		
Taxes de formation professionnelle & Foprolos	618	830
Frais du service médical	58	53
Frais de formation bancaire.	832	1 074
Autres charges liées au personnel	2 056	1 820
<b>Total autres charges liées au personnel</b>	<b>3 564</b>	<b>3 777</b>
<b>Total frais de personnel</b>	<b>60 387</b>	<b>55 155</b>

**NOTE 25 : Charges générales d'exploitation**

Cette rubrique accuse au 31 décembre 2010 un solde de 27 642 KDT contre 23 270 KDT au 31 décembre 2009, soit une augmentation de 4 372 KDT.

DESIGNATION	Exercice 2010	Exercice 2009
<b>Frais d'exploitation non bancaire (impôts et taxes...)</b>	<b>284</b>	<b>322</b>
<b><i>Autres charges générales d'exploitation</i></b>		
<b><i>Travaux fournitures et services extérieurs</i></b>	<b>15 000</b>	<b>13 407</b>
Loyers.	3 168	2 551
Entretien et réparations (confiés au tiers).	3 478	1 671
Fourn. faites à l'entreprise (électricité,eau & gaz)	1 508	3 014
Prime d'assurances.	552	571
Rémunération d'intermédiaires & honoraires.	6 293	5 600
<b><i>Transport et déplacement(frais de voiture D.Pers.)</i></b>	<b>252</b>	<b>230</b>
<b><i>Frais divers de gestion</i></b>	<b>12 106</b>	<b>9 311</b>
Annonces et insertions publicitaires.	1 795	1 607
Fournitures de bureau.	1 313	1 166
Documentation centrale.	144	148
Affranchissements téléphone & telex & teleg.	4 799	4 945

Frais d'actes et contentieux.	210	280
Frais du conseil et d'assemblée.	520	184
Participation au budget de l'APB.	225	208
Dons et cotisations.	107	52
Missions réceptions.	607	553
Autres frais divers de gestion	2 387	168
<b>Total autres charges générales d'exploitation</b>	<b>27 358</b>	<b>22 948</b>
<b>Total charges générales d'exploitation</b>	<b>27 642</b>	<b>23 270</b>

### **NOTE 26: Résultat de base par action**

Le résultat de base par action au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2010 est de 1,436 DT :

DESIGNATION	Exercice 2010	Exercice 2009
Résultat net en KDT	48 458	28 866
Nombre moyen d'actions	33 750 000	30 020 548
<b>Résultat de base par action (en DT)</b>	<b>1,436</b>	<b>0,961</b>

### **NOTE 27: Résultat dilué par action**

Le résultat dilué par action au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2010 est de 1,306 DT :

DESIGNATION	Exercice 2010	Exercice 2009
Résultat net dilué en KDT	50 965	31 373
Nombre moyen d'actions	39 033 333	35 353 881
<b>Résultat dilué par action (en DT)</b>	<b>1,306</b>	<b>0,887</b>

## **4/ NOTES SUR L'ETAT DE FLUX DE TRESORERIE**

### **NOTE 28 : Liquidités et équivalents de liquidités :**

Cette rubrique est essentiellement composée par les encaisses en dinars et en devises, les avoirs auprès de la Banque Centrale et du Centre des Chèques Postaux, les avoirs à vue nets auprès des établissements bancaires, les prêts et emprunts interbancaires effectués pour une période inférieure à trois mois et le portefeuille titres de transaction.

Les liquidités et équivalents de liquidités s'élèvent à 330 781 KDT au 31 décembre 2010 contre 330 445 KDT au 31 décembre 2009. Ils se détaillent comme suit:

DESIGNATION	31/12/2010	31/12/2009
<b>Liquidités et équivalents de liquidités actif</b>	<b>489 339</b>	<b>497 113</b>
Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	235 990	298 304
Liquidité et équivalent de liquidité sur les banques	253 349	198 809
<b>Liquidités et équivalents de liquidités passif</b>	<b>158 558</b>	<b>166 668</b>
Banque centrale	100 000	
Liquidité et équivalent de liquidité sur les banques	44 110	158 404
Liquidité et équivalent de liquidité sur les établissements financiers	14 448	8 264
<b>Liquidités et équivalents de liquidités</b>	<b>330 781</b>	<b>330 445</b>

## 5/ AUTRES NOTES

### NOTE 29 : Evènements postérieurs à la clôture de l'exercice

- Les présents états financiers ont été autorisés pour publications par le Conseil d'Administration du 21 février 2011. En conséquence, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à cette date.
- Suite aux évènements survenus au cours du mois de janvier 2011, la banque (la société mère) a subi des dégâts matériels au niveau de certains points de vente. La valeur comptable nette des immobilisations endommagées s'élève à 1 174 KDT dont 50% couverts par l'assurance. Le coût de remplacement de ces immobilisations est estimé à 2 016 KDT. Les filiales du groupe n'ont pas subi de dégâts.

## **Rapport des commissaires aux comptes**

### **Etats financiers consolidés- Exercice clos le 31 décembre 2010**

#### **Messieurs les actionnaires de d'ATTIJARI BANK,**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers consolidés du groupe ATTIJARI BANK relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2010, tels qu'annexés au présent rapport, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

#### **I. Opinion sur les états financiers consolidés**

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés du groupe ATTIJARI BANK, comprenant le bilan et l'état des engagements hors bilan arrêté au 31 décembre 2010, l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers consolidés font ressortir des capitaux propres positifs de 320 061 KDT, y compris le résultat bénéficiaire de l'exercice s'élevant à 48 458 KDT.

##### **1. Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés**

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère des états financiers consolidés conformément au Système Comptable des Entreprises, cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne qu'elle juge nécessaire pour permettre l'établissement d'états financiers consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

##### **2. Responsabilité des commissaires aux comptes**

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers consolidés sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers consolidés contiennent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers consolidés afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

##### **3. Opinion sur les états financiers consolidés**

Les états financiers de la filiale ATTIJARI LEASING dont la contribution dans la formation des résultats consolidés s'élève à 12% et ayant servi à la préparation des états financiers consolidés ne sont pas définitifs et n'ont pas fait l'objet de rapport d'audit.

A notre avis, et sous réserve de l'impact du point exposé ci-dessus, les états financiers consolidés sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière, du résultat des opérations et des flux de trésorerie de l'ensemble constitué par les entreprises comprises dans la consolidation pour l'exercice clos le 31 décembre 2010, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Sans remettre en cause notre opinion ci-dessus, nous attirons votre attention sur les dotations aux provisions additionnelles, comptabilisées en résultat de l'exercice 2010, ainsi qu'il est indiqué dans les notes aux états financiers (Bases de mesures et principes comptables appliqués, note 2.3 et note explicative n°3). Le groupe a ainsi réparti le montant additionnel des provisions sur les créances compromises et en contentieux en fonction notamment de leur durée de séjour, en vue d'accroître le taux de couverture des engagements douteux par les provisions dans la perspective d'atteindre le taux de 70% recommandé par la BCT. Les dotations aux provisions additionnelles comptabilisées, à ce titre, s'élèvent à 9 315 KDT. Le même traitement adopté en 2009 a donné lieu à des provisions additionnelles comptabilisées en résultat de l'exercice pour 28 355 KDT.

## II. Rapport sur les vérifications spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers consolidés des informations d'ordre comptable données dans le rapport de gestion du groupe au titre de l'exercice.

Tunis, le 19 Avril 2011



**AMC Ernst & Young**  
Nouredine HAJJI



**CNF – Cabinet Neji Fethi**  
Fethi NEJI



<b>AVIS DES SOCIETES</b>
--------------------------

**ETATS FINANCIERS****ESSOUKNA**

Siège social : 46, rue Tarek Ibn Ziyed Mutuelleville -1082 Tunis Mahrajène-

La Société Essoukna publie ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2010 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 26 mai 2011. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du commissaire aux comptes, Mr Mohamed FESSI.

**BILAN AU 31.12.2010**

<b>ACTIFS</b>	<b>NOTES</b>	<b>31-déc-10</b>	<b>31/12/2009 Ret</b>
<b>ACTIFS NON COURANTS</b>			
<i>Immobilisations incorporelles</i>			
Immobilisations incorporelles		7 349	7 349
Amortissement de logiciel		-7 349	-6 811
		<b>0</b>	<b>538</b>
<i>Immobilisations corporelles</i>			
Immobilisations corporelles		1 186 835	1 119 995
Amortissement des immobilisations corporelles		-740 820	-701 311
	<b>1</b>	<b>446 015</b>	<b>418 684</b>
<i>Immobilisations financières</i>			
Immobilisations financières		3 946 024	3 886 575
Provisions sur immobilisations financières		-192 829	-159 721
	<b>2</b>	<b>3 753 195</b>	<b>3 726 853</b>
<b>Total des actifs immobilisés</b>		<b>4 199 210</b>	<b>4 146 075</b>
<i>Autres actifs non courants</i>		<b>0</b>	<b>0</b>
<b>TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS</b>		<b>4 199 210</b>	<b>4 146 075</b>
<b>ACTIFS COURANTS</b>			
Stocks		35 320 669	26 239 703
Provision		-229 630	-285 714
	<b>3</b>	<b>35 091 039</b>	<b>25 953 989</b>
Clients et comptes rattachés		1 658 656	1 559 015
Provision		0	0
	<b>4</b>	<b>1 658 656</b>	<b>1 559 015</b>
Autres actifs courants		294 111	676 761
Provision		0	0
	<b>5</b>	<b>294 111</b>	<b>676 761</b>
Placements et autres actifs financiers		1 020 500	2 048 000
Provision		-135 320	-127 820
	<b>6</b>	<b>885 180</b>	<b>1 920 180</b>
Liquidités et équivalents de liquidités		1 726 494	462 124
Provision		0	0
	<b>7</b>	<b>1 726 494</b>	<b>462 124</b>
<b>TOTAL DES ACTIFS COURANTS</b>		<b>39 655 481</b>	<b>30 572 070</b>
<b>TOTAL DES ACTIFS</b>		<b>43 854 691</b>	<b>34 718 145</b>

## BILAN AU 31.12.2010

<i>CAPITAUX PROPRES &amp; PASSIFS</i>	<i>NOTES</i>	<i>31-déc-10</i>	<i>31/12/2009 Ret</i>
<b><i>CAPITAUX PROPRES</i></b>			
Capital social		3 006 250	3 006 250
Primes d'émission		1 676 563	1 676 563
Réserves		9 352 570	7 387 153
Autres capitaux propres		388 863	1 288 863
Résultats reportés		3 701 447	2 539 023
<b>Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice</b>		<b>18 125 693</b>	<b>15 897 852</b>
<b>Résultat de l'exercice</b>		<b>3 003 924</b>	<b>3 104 174</b>
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION</b>	<b>8</b>	<b>21 129 616</b>	<b>19 002 026</b>
<b><i>PASSIFS</i></b>			
<b><i>Passifs non courants</i></b>			
Emprunts		6 244 914	6 206 434
Provisions		272 379	386 828
Autres passifs non courants			0
<b>Total des passifs non courants</b>	<b>9</b>	<b>6 517 292</b>	<b>6 593 261</b>
<b><i>Passifs courants</i></b>			
Fournisseurs & comptes rattachés	<b>10</b>	7 374 343	2 662 292
Autres passifs courants	<b>11</b>	1 837 088	2 132 171
Concours bancaires et autres passifs financiers	<b>12</b>	6 996 351	4 328 394
<b>Total des passifs courants</b>		<b>16 207 782</b>	<b>9 122 857</b>
<b>TOTAL DES PASSIFS</b>		<b>22 725 075</b>	<b>15 716 119</b>
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</b>		<b>43 854 691</b>	<b>34 718 145</b>

## ETAT DE RESULTAT AU 31.12.2010

<i>Désignation</i>	<i>NOTES</i>	<i>De la période du 1 er janvier au</i>	
		<i>31-déc-10</i>	<i>31-déc-09</i>
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>			
Revenus	<b>13</b>	14 376 416	17 346 738
Produits des participations		179 523	115 064
Autres produits d'exploitation		27 481	35 362
<b>Total des produits d'exploitation</b>		<b>14 583 420</b>	<b>17 497 164</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>			
Variation de stock		-9 080 965	1 020 001
Achats de terrains à construire		506 700	2 256 095
Frais sur achat de terrains à construire		0	472 865
Achats Etudes et prestations		652 334	481 127
Achats de matériels, équipements et travaux		17 270 799	7 337 463
Charges de personnel	<b>14</b>	872 452	911 357
Dotations aux amortissements		57 981	61 969
Dotations aux provisions		153 515	201 404
Autres charges d'exploitation	<b>15</b>	618 789	580 412
<b>Total des charges d'exploitation</b>		<b>11 051 606</b>	<b>13 322 692</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>3 531 814</b>	<b>4 174 472</b>
<b>AUTRES CHARGES ET PRODUITS ORDINAIRES</b>			
Charges financières nettes		685 729	812 606
Produits des placements		143 973	149 292
Autres gains ordinaires	<b>16</b>	745 890	374 145
Autres pertes ordinaires		10 662	2 458
<b>RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT</b>		<b>3 725 286</b>	<b>3 882 845</b>
Impôt sur le bénéfice		721 362	778 671
<b>RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOT</b>		<b>3 003 924</b>	<b>3 104 174</b>
Eléments extraordinaires		0	0
<b>RESULTAT NET DE L'EXERCICE</b>		<b>3 003 924</b>	<b>3 104 174</b>

**ETAT DE FLUX DE TRESORERIE AU 31/12/2010**

<i>Désignation</i>	<i>31-déc-10</i>	<i>31-déc-09</i>
<b>FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION</b>		
Encaissements reçus des clients	17 565 085	17 283 533
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	-17 905 690	-13 264 067
Intérêts payés	-724 726	-806 771
Impôts sur les bénéfices payés	-951 163	-685 656
<b><i>Flux de trésorerie provenant de l'exploitation</i></b>	<b><i>-2 016 494</i></b>	<b><i>2 527 039</i></b>
<b>FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT</b>		
Décassements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles & incorporelles	-84 775	-5 086
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles & incorporelles	8 350	
Décaissement affecté à l'acquisition d'immo financières		-255 586
Encaissements provenant de la cession d'immo financières	118 398	
Dividendes reçus	179 523	115 064
<b><i>Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement</i></b>	<b><i>221 497</i></b>	<b><i>-145 608</i></b>
<b>FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT</b>		
Encaissements sur emprunts	14 373 709	6 660 000
Dividendes et autres distribution	-841 750	-811 688
Dividendes sur actions propres		14 949
Acquisition actions propres		-15 170
Cession actions propres		298 434
Remboursement d'emprunts	-11 559 825	-8 992 990
Encaissements sur produits placements	59 734	83 236
Encaissements sur cession placements	1 027 500	1 690 524
Décassements sur acquisition placements		-700 000
<b><i>Flux de trésorerie affectés aux activités de financement</i></b>	<b><i>3 059 368</i></b>	<b><i>-1 772 705</i></b>
<b>VARIATION DE TRESORERIE</b>	<b>1 264 370</b>	<b>608 726</b>
Trésorerie au début de l'exercice	462 124	-146 602
Trésorerie à la clôture de l'exercice	1 726 494	462 124

**METHODES COMPTABLES****HYPOTHESES SOUS-JACENTES ET CONVENTIONS COMPTABLES**

Les états financiers arrêtés au 31 décembre 2010 ont été établis conformément aux méthodes comptables généralement admises et plus particulièrement les hypothèses et conventions suivantes :

- hypothèse de la continuité de l'exploitation
- hypothèse de la comptabilité d'engagement
- convention de l'entité
- convention de l'unité monétaire
- convention de la périodicité
- convention du coût historique
- convention de réalisation de revenu
- convention de rattachement des charges aux produits
- convention de la permanence des méthodes
- convention de prudence.

#### METHODES COMPTABLES UTILISEES

#### 1- IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Elles sont amorties linéairement aux taux suivants :

<i>Désignation</i>	<i>Taux d'amortissement</i>
- Constructions	5%
- Agenc. Aménag et installations des constructions	10%
- Matériel de transport	20%
- Mobiliers et matériel de bureau	10%
- Matériel informatique	15 %

#### 2- IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Figurent sous cet intitulé les titres de participation, les prêts accordés au personnel ainsi que les autres prêts.

#### 3- VALEURS D'EXPLOITATION

Cette rubrique comprend la valeur du stock des terrains à bâtir, de projets en cours de réalisation ainsi que la partie des projets finis non encore cédés à la date d'arrêt des états financiers.

#### 4- CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

Sont logés dans ce compte les créances ordinaires et les créances matérialisées par des effets.

#### 5- PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS

Ce compte comprend les titres de placement et les fonds placés par la société dans l'intention d'une conservation non durable.

#### 6- LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES

Les comptes banques présentant un solde comptable débiteur figurent à l'actif du bilan, ceux présentant un solde comptable créditeur sont logés au passif du bilan.

## 7- ETAT DES FLUX DE TRESORERIE

Pour les états financiers arrêtés au 31 Décembre 2010, la méthode appliquée est la méthode directe.

## NOTES AUX ETATS FINANCIERS

### ACTIFS NON COURANTS

#### 1- IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Au 31.12.2010, cette rubrique présente un solde brut débiteur de 1.186.835 DT, contre 1.119.995 DT au 31.12.2009. La variation de 66.841 DT enregistrée au cours de l'exercice 2010 se détaille comme suit

Rubrique	Solde au 31.12.2010	Solde au 31.12.2009	Variation
Terrains	162 500	162 500	0
Constructions	350 780	350 780	0
Matériel de transport	254 529	200 663	53 866
Inst. générales.am. constructions	255 421	253 501	1 920
Equipements de bureaux	81 420	78 168	3 252
Matériel informatique	82 185	74 382	7 803
<b>Total</b>	<b>1 186 835</b>	<b>1 119 995</b>	<b>66 841</b>

#### AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

Désignation	Total amorti au 31.12.09	Dotation de la période	Cession ou reclassement	Total amorti au 31 .12.10
Logiciels	6 811	538		7 349
Constructions	181 320	17 539		198 859
Matériel de transport	192 152	7 148	-17 935	181 365
Inst. gén.am. constructions	205 199	22 376		227 575
Equipements de bureaux	60 750	5 886		66 636
Matériel informatique	61 890	4 495		66 385
<b>Total</b>	<b>708 122</b>	<b>57 982</b>	<b>-17 935</b>	<b>748 169</b>

#### 2- IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Au 31.12.10, ce poste présente un solde net débiteur de 3.753.195 DT contre un solde de 3.726.853 DT au 31.12.09. La variation positive de 26.342 DT se détaille comme suit :

Désignation	Solde au 31.12.10	Solde au 31.12.09	Variation
Titres de participation	3 810 073	3 915 673	-105 600
Autres immobilisations financières	135 951	90 999	44 952
Versement restant à effectuer sur titres	0	-120 098	120 098
<b>Total des immobilisations financières brutes</b>	<b>3 946 024</b>	<b>3 886 574</b>	<b>59 450</b>
<i>Provisions sur immobilisations financières</i>	-192 829	-159 721	-33 108
<b>Total</b>	<b>3 753 195</b>	<b>3 726 853</b>	<b>26 342</b>

**2-1- TITRES DE PARTICIPATION**

Au 31.12.2010, les titres de participations totalisent un montant de 3.810.073 DT et se détaillent comme suit :

Titres	Valeur globale
SIMPAR	118
TUNISIE-LAIT	82 440
BNA	1 243 497
SOGEST	10
SICAV BNA	11 000
SOIVM SICAF	452 373
SICAV STB AVENIR	10 525
B.N.A. Capitaux	8 200
IFRIKIA	156 602
SICAR - Invest	190 000
SICAV Placement Obligataire	30 000
SIP - SICAR	600 000
B.T.S	2 000
Immobilière des Cœllets	200 005
Société ZIED	719 530
TUNISRE	103 773
<b>Total</b>	<b>3 810 073</b>

**2-2 AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES**

Au 31.12.2010, les autres immobilisations financières totalisent un montant de 135.951 DT contre 90.999 DT au 31.12.2009 enregistrant une variation positive de 44.952 DT qui se détaille comme suit :

Désignation	Solde au 31.12.10	Solde au 31.12.09	Variation
Prêts au personnel	126 771	84 159	42 612
Avance à échéance	8 660	6 320	2 340
Dépôts et cautionnements	520	520	0
<b>Total</b>	<b>135 951</b>	<b>90 999</b>	<b>44 952</b>

**ACTIFS COURANTS****3- VALEURS D'EXPLOITATION**

Au 31.12.2010, le solde net de cette rubrique s'élève à 35.091.039 DT et se détaille comme suit :

Désignation	Montant au 31/12/2010
Terrains à bâtir	4 383 961
Projets en cours	12 856 995
Projets finis	18 079 713

<b>Valeur brute des stocks</b>	<b>35 320 669</b>
Provisions	-229 630
<b>Valeur nette des stocks</b>	<b>35 091 039</b>

Les stocks de projets en cours et de projets finis sont valorisés au coût de production qui inclut l'ensemble des charges directes et indirectes encourues conformément aux dispositions de la norme NCT 4, ainsi que les coûts d'emprunts supportés pendant la période de réalisation des projets. Les intérêts sur emprunts bancaires capitalisés en 2010 s'élèvent à 632 449 DT.

La provision sur stocks est destinée à couvrir la dépréciation des locaux achevés et non encore vendus (3 ans après l'obtention du PV de récolement).

Rappelons qu'en Avril 2010, l'AFH a décidé d'annuler l'adjudication de 5 lots de terrain sis à EL MOUROUJ V et VI acquis par la société ESSOUKNA arguant du fait qu'une partie du capital de cette dernière est détenue par des personnes de nationalité étrangère alors que le cahier des charges de la vente l'interdisait. L'AFH a remboursé à la société ESSOUKNA la somme de 2.030.485 dinars après avoir retenu les frais d'adjudication ainsi que 10% du prix payé. Au 31/12/2009 la valeur de ce stock de terrains à bâtir au s'élevait à 2.495.706 DT (y compris les charges financières incorporées au coût) ce qui a amené la société à constater une perte de 465.221 dinars lors de l'arrêté des états financiers intermédiaires au 30/06/2010.

Le 22 Mars 2011, l'AFH a envoyé à la société une correspondance dans laquelle elle revient sur la décision d'annulation et ce après avoir obtenu la preuve de l'inexistence d'une participation étrangère au capital de la société. Par conséquent, la valeur comptable des terrains précités a été réintégrée au niveau du stock de terrains à bâtir. Le montant de 2.030.485 dinars devant être reversé à l'AFH a été constaté en tant que passif.

#### 4- CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

Au 31.12.2010, ce poste présente un solde débiteur net de 1.658.656 DT contre un solde de 1.559.015 DT au 31.12.2009 et se détaille comme suit :

Désignation	Solde au 31.12.10	Solde au 31.12.09
Clients	1 445 023	1 134 435
Clients effets à recevoir	213 633	424 581
<b>Total clients</b>	<b>1 658 656</b>	<b>1 559 015</b>

#### 5- AUTRES ACTIFS COURANTS

Au 31.12.10, ce poste présente un solde débiteur de 294.111 DT se détaillant comme suit:

Libellé	31.12.2010
Avances aux fournisseurs et entrepreneurs	132 747
Débiteurs divers	130 116
Impôts sur les bénéficiés	-17 939
Compte d'attente	3 486
Prêts au personnel à moins d'un an	45 702
<b>Total</b>	<b>294 111</b>

Il est à noter qu'en 2010, la société a changé de méthode de comptabilisation et de présentation des intérêts non courus relatifs aux emprunts à long et moyen termes, dans la mesure où ces derniers ne sont plus inscrits dans les comptes « charges constatées d'avance » au niveau de l'actif et « dettes financières » au niveau du passif financier (rubriques emprunts et concours bancaires). De ce fait, les états financiers de 2009 présentés pour comparaison ont été retraités.

#### 6- PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS

Au 31.12.10, le solde de ce poste s'élève à 1.020.500 DT et se détaille comme suit :



Libellé	Solde
Fonds gérés par SIP SICAR	996 500
BNA Capitaux Confiance FCP	12 000
BNA Capitaux Progrès FCP	12 000
<b>Total</b>	<b>1 020 500</b>

Au 31/12/2010, le solde de la rubrique « fonds gérés par SIP SICAR » s'élève à 996 500 dinars dont le détail par fonds et par placement se présente comme suit :

FG 1		FG 2		FG 3	
				BEST 2S	30 000
CDS	125 000			UNIVER	36 000
		KING'S SAVOUR	85 500	WEST Pharm	30 222
		SCI	161 500	SCB	11 500
KING'S SAVOUR	38 000			SCI	114 500
Placement Monétaire	2 000	Placement Monétaire	13 000	SUKRA	66 000
				Placement Monétaire	283 278
<b>S Total FG1</b>	<b>165 000</b>	<b>S Total FG2</b>	<b>260 000</b>	<b>S Total FG3</b>	<b>571 500</b>

Au 31/12/2010, la société a provisionné un montant de 135.320 dinars correspondant à la totalité de la créance CDS (125.000 dinars) et une partie des créances SCB (2.820 dinars) et BEST 2S (7.500 dinars). Ce montant représente la valeur en principal des échéances échues et impayés sur ces participations.

#### 7- LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES

Au 31.12.2010, cette rubrique présente un solde de 1.726.494 DT, contre un solde de 462.124 DT au 31.12.2009 se détaillant comme suit :

Libellé	31.12.2010	31.12.2009
Chèques à l'encaissement	1 263 890	239 845
Effets à l'encaissement	1 785	21 587
Banques	460 098	199 676
Caisse	721	1 017
<b>Total</b>	<b>1 726 494</b>	<b>462 124</b>

#### CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS

#### 8 - CAPITAUX PROPRES

Au 31.12.2010 le détail de cette rubrique se présente comme suit :

Désignation	Solde au 31.12.10	Solde au 31.12.09	Variation
Capital social	3 006 250	3 006 250	0
Actions propres	0	0	0
Réserves	9 129 990	8 129 990	1 000 000
Prime d'émission	1 676 563	1 676 563	0
Fonds social	611 443	546 026	65 417

Résultats reportés	3 701 447	2 539 023	1 162 424
<b>Total</b>	<b>18 125 693</b>	<b>15 897 852</b>	<b>2 227 841</b>
Résultat net de l'exercice	3 003 924	3 104 174	-100 250
<b>Total des capitaux propres avant affectation du résultat</b>	<b>21 129 617</b>	<b>19 002 026</b>	<b>2 127 591</b>

Le résultat par action se présente, au 31.12.2010 comme suit :

Désignation	Solde au 31.12.10	Solde au 31.12.09
Résultat net	3 003 924	3 104 174
Nombre d'actions	3 006 250	3 006 250
<b>Résultat par action</b>	<b>0,999</b>	<b>1,033</b>

#### PASSIFS

#### 9 - PASSIFS NON COURANTS

Au 31.12.2010, ce poste présente un solde créditeur de 6.517.292 DT, contre 6.593.261 DT au 31.12.2009. La variation négative de 75.969 DT se détaille comme suit :

Désignation	Solde au 31.12.10	Solde au 31.12.09 Retraité <sup>1</sup>	Variation
Emprunts	6 244 914	6 206 434	38 480
Provisions pour risques et charges	272 379	386 828	-114 449
<b>Total</b>	<b>6 517 292</b>	<b>6 593 261</b>	<b>-75 969</b>

#### 10 - FOURNISSEURS & COMPTES RATTACHES

Au 31.12.2010, cette rubrique présente un solde créditeur de 7.374.343 DT, contre un solde de 2.662.292 DT au 31.12.2009.

Désignation	Solde au 31.12.10	Solde au 31.12.09	Variation
Entrepreneurs	2 496 974	2 203 498	293 476
Autres fournisseurs	2 768 827	420 427	2 348 400
Factures non parvenues	2 108 542	38 367	2 070 175
<b>Total</b>	<b>7 374 343</b>	<b>2 662 292</b>	<b>4 712 051</b>

Il est à noter que le solde de la rubrique « Factures non parvenues » correspond essentiellement au passif à régler à l'AFH suite à la décision prise par cette dernière de rendre à la société les lots de terrain sis à El Mourouj V et VI (cf. Note 3 Valeurs d'exploitation).

#### 11- AUTRES PASSIFS COURANTS

Au 31.12.2010, cette rubrique présente un solde créditeur de 1.837.088 DT se détaillant comme suit :

Libellé	31.12.2010
Clients Avances	1 071 069
Personnel	221 332
Retenue à a source	41 183
TVA	229 435
Etat Charges à Payer	10 930
Jetons de présence	65 000
Dividendes	538
Créditeurs divers	64 434
Organismes sociaux	109 263
Autres charges à payer	21 803

<sup>1</sup> Cf. Note 5 Autres actifs courants

Produits constatés d'avance	2 101
<b>Total</b>	<b>1 837 088</b>

### 12- CONCOURS BANCAIRES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS

Au 31.12.2010, cette rubrique présente un solde créditeur de 6.996.351 DT et correspond aux échéances à moins d'un an des emprunts bancaires.

## CHARGES ET PRODUITS

### 13- PRODUITS D'EXPLOITATION

#### 13-1- REVENUS

Au 31.12.2010, les revenus totalisent un montant de 14.376.416 DT contre un montant de 17.346.738 DT au 31.12.2009, enregistrant ainsi une diminution de 2.970.322 DT. Les ventes se détaillent comme suit :

Désignation	31.12.2010	31.12.2009	Variation
Ventes de logements, de bureaux	13 931 000	17 186 310	-3 255 310
Ventes de terrains lotis	445 416	160 428	284 988
<b>Total</b>	<b>14 376 416</b>	<b>17 346 738</b>	<b>-2 970 322</b>

En 2010 la marge moyenne sur coût de production est de 30,57%, contre 29% en 2009. Le détail des marges par projet (de 2010) se présente comme suit :

Projet	CA 2010	en % du CA total	Coût des ventes	Marge en % du CA	Participation Marge
LOT HSC 27 NASR	4 900	0,03%	2 419	51%	0,02%
Hammamet	45 115	0,31%	34 905	23%	0,07%
LOT HC 11 CUN	1 094 216	7,61%	768 653	30%	2,26%
LOT CUD 45 NASR	183 345	1,28%	80 040	56%	0,72%
LOT HC 3 CUN	447 206	3,11%	304 950	32%	0,99%
LOT HC 14 NASR II	1 786 173	12,42%	1 151 640	36%	4,41%
LOT EHC 14 MOUROUJ V	21 748	0,15%	16 209	25%	0,04%
LOT HSC 14 JARDINS EL MENZAH	2 408 900	16,76%	1 898 886	21%	3,55%
LOT EHC 17 MOUROUJ V	701 861	4,88%	485 947	31%	1,50%
LOTS CUD 48-50 NASR II	5 710 188	39,72%	3 733 645	35%	13,75%
LOT SOUKRA 2	1 483 310	10,32%	1 122 768	24%	2,51%
TERRAIN SEDJOURMI	445 416	3,10%	348 738	22%	0,67%
LOT N° 8 ARIANA	44 039	0,31%	32 517	26%	0,08%
<b>Total</b>	<b>14 376 416</b>	<b>100%</b>	<b>9 981 318</b>	<b>30,57%</b>	<b>30,57%</b>

#### 13-2- PRODUITS DES PARTICIPATIONS

Les produits des participations totalisent au 31.12.10 un montant de 179 523 DT. Ils représentent les dividendes encaissés en 2010.

#### 14- CHARGES DU PERSONNEL

Au 31.12.2010, les charges du personnel totalisent un montant de 872.452 DT contre 911.357 DT au 31.12.2009. Elles se détaillent comme suit :

Désignations	31.12.2010	31.12.2009
Appointements et salaires	681 361	704 366
Congés payés	2 269	16 155
Charges sociales légales	188 822	190 836
<b>Total</b>	<b>872 452</b>	<b>911 357</b>

#### 15- AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

Au 31.12.2010, les autres charges d'exploitation totalisent un montant de 618.789 DT. Elles se détaillent comme suit :

Désignations	31.12.2010
Achats non stockés de matières et fournitures	52 077
Entretiens et réparations	22 991
Assurances	10 503
Etudes, recherches et divers services extérieurs	1 000
Honoraires	166 155
Publicité	88 702
Frais de déplacements et missions	85 753
Frais bancaires et postaux	54 645
Jetons de présence	73 125
Impôts et taxes	63 839
<b>Total</b>	<b>618 789</b>

#### 16- AUTRES GAINS ORDINAIRES

Au 31.12.2010, les autres gains ordinaires totalisent un montant de 745.890 DT. Ils se détaillent comme suit :

Désignations	31.12.2010
Tenue des dossiers clients et titres fonciers	324 444
Reprise sur provisions pour risques et charges (provision CA)	210 519
Reprise sur provisions pour dépréciation des stocks	66 969
Annulation dettes fournisseur (retenues de garantie)	50 498
Syndic	46 700
Reprise provision primes 2009	12 324
Revenus Appels d'offres	10 790
Retenus sur désistement des clients	8 757
Plus value de cession Matériel de transport	8 350
Reprise sur provisions pour dépréciation des titres de participation	5 953
Location	585
<b>Total</b>	<b>745 890</b>

## RAPPORT GENERAL

### A MESSIEURS LES ACTIONNAIRES DE LA SOCIETE ESSOUKNA SA.

En exécution de la mission de commissariat aux comptes que vous avez bien voulu nous confier nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport général sur les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2010.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la société ESSOUKNA, comprenant le bilan au 31 décembre 2010, ainsi que l'état de résultat et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

### **Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers**

Le conseil d'administration est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux conventions et normes comptables édictées par le système comptable des entreprises. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

### **Responsabilité de l'auditeur**

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit applicables en Tunisie (Normes Internationales d'Audit).

Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

### **Opinion**

A notre avis, les états financiers présentés aux pages 7 à 10 du présent rapport sont sincères et réguliers et donnent une image fidèle de la situation financière de la société au 31 décembre 2010, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux conventions et normes comptables édictées par le système comptable des entreprises.

### **Rapport sur d'autres obligations légales ou réglementaires**

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Ainsi, en application des dispositions de l'article 266 du code des sociétés commerciales nous avons contrôlé l'exactitude des informations données sur les comptes de la société et consignées dans le rapport annuel du conseil d'administration. Ces informations n'appellent pas de notre part de remarques particulières

Nous avons également, dans le cadre de notre audit, procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, que nous n'avons pas relevé, sur la base de notre examen, d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

Par ailleurs, et en application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons vérifié que la tenue des comptes relatifs aux valeurs mobilières émises par la société, est assurée conformément aux dispositions du texte sus indiqué.

**Tunis, le 22 Avril 2011**

**Mohamed FESSI**

**Union des Experts Comptables**

## **RAPPORT SPECIAL**

### **A MESSIEURS LES ACTIONNAIRES DE LA SOCIETE ESSOUKNA SA**

**Messieurs,**

En exécution de notre mission de commissariat aux comptes que vous avez bien voulu nous confier, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport spécial au titre de l'exercice 2010.

En application des dispositions des articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales, nous vous informons que votre société a :

- contracté en 2010 des crédits bancaires auprès de la BNA pour un montant total (en principal) de 14.373.709 dinars. Les remboursements de crédits effectués en 2010 se sont élevés à 11.559.825 dinars.
- facturé à la société les Œillets un montant de 24.437 dinars au titre de prestations d'assistance technique (convention autorisée par le conseil d'administration du 27 Juin 2003).
- facturé aux sociétés les Œillets et Zied un loyer annuel respectivement pour 254,237 dinars et 331,239 dinars.

En outre, et en application des dispositions du §II-5 de l'article 200 du code des sociétés commerciales, le président directeur général de la société a reçu au titre de l'année 2010 une rémunération brute totale de 113.249 dinars (pour un net de 63.585 dinars).

Le directeur général adjoint de la société, ayant exercé jusqu'au mois de Septembre 2010, a reçu au titre de l'année 2010 une rémunération brute totale de 106.850 dinars (pour un net de 60.950 dinars)

Ces rémunérations ont été calculées conformément aux résolutions prises par le conseil d'administration de la société dans ses réunions suivantes :

- Le conseil d'administration en date du 25 Novembre 1983 a fixé le premier salaire et les différentes primes et avantages dont bénéficie le président directeur général de la société. Ce salaire a été par la suite augmenté par des décisions du conseil dont la dernière date du 5 Mars 2007.
- Le conseil d'administration en date du 23 Décembre 2005 a fixé le premier salaire et les différentes primes et avantages dont bénéficie le directeur général adjoint de la société. Ce salaire a été par la suite augmenté par la décision du conseil en date du 5 Mars 2007.

- Le conseil d'administration en date du 2 Mars 2009 a fixé la partie de la rémunération relative à la prime d'intéressement de la direction générale à verser en 2009.
- Le conseil d'administration de la société en date du 4 Juin 1990 a décidé de faire bénéficier les membres de la direction générale et le personnel de la société des augmentations et autres avantages prévues par la convention collective des banques (et ce en l'absence d'une convention collective pour le secteur de la promotion immobilière).

Le directeur général adjoint de la société ayant pris sa retraite fin Septembre 2010, le conseil d'administration de la société réuni en date du 22 Octobre 2010 a désigné un nouveau directeur général adjoint. La rémunération de ce dernier n'a pas été fixée en 2010 et la société lui a accordé une avance sur salaires de 4.500 dinars. Le conseil d'administration en date du 4 Mars 2011 a fixé les éléments de rémunération du nouveau directeur général adjoint de la société.

**Tunis, le 22 Avril 2011**

**Mohamed FESSI**

**Union des Experts Comptables**

<b>AVIS DES SOCIETES</b>
--------------------------

**ETATS FINANCIERS CONSOLIDES****ESSOUKNA**

Siège social : 46, rue Tarek Ibn Ziyed Mutuelleville -1082 Tunis Mahrajène-

La Société Essoukna publie ci-dessous, ses états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2010 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 26 mai 2011. Ces états sont accompagnés du rapport du commissaire aux comptes, Mr Mohamed FESSI.

**BILAN AU 31.12.2010**

<b>ACTIFS</b>	<b>NOTES</b>	<b>31-déc-10</b>	<b>31/12/2009 Ret</b>
<b>ACTIFS NON COURANTS</b>			
<i>Immobilisations incorporelles</i>			
Immobilisations incorporelles		7 349	7 349
Amortissement de logiciel		-7 349	-6 811
		<b>0</b>	<b>538</b>
<i>Immobilisations corporelles</i>			
Immobilisations corporelles		1 186 835	1 119 995
Amortissement des immobilisations corporelles		-740 820	-701 311
		<b>446 015</b>	<b>418 684</b>
<i>Immobilisations financières</i>			
Immobilisations financières		4 431 298	4 318 227
Provisions sur immobilisations financières		-153 769	-154 361
		<b>4 277 529</b>	<b>4 163 866</b>
<i>Total des actifs immobilisés</i>		<b>4 723 545</b>	<b>4 583 087</b>
<i>Autres actifs non courants</i>		<b>0</b>	<b>0</b>
<b>TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS</b>		<b>4 723 545</b>	<b>4 583 087</b>
<b>ACTIFS COURANTS</b>			
Stocks		35 320 669	26 239 703
Provision		-229 630	-285 714
		<b>35 091 039</b>	<b>25 953 989</b>
Clients et comptes rattachés		1 656 448	1 557 198
Provision		0	0
		<b>1 656 448</b>	<b>1 557 198</b>
Autres actifs courants		298 179	680 654
Provision		0	0
		<b>298 179</b>	<b>680 654</b>
Placements et autres actifs financiers		1 200 170	2 194 476
Provision		-135 320	-127 820
		<b>1 064 850</b>	<b>2 066 656</b>
Liquidités et équivalents de liquidités		1 726 563	462 475
Provision		0	0
		<b>1 726 563</b>	<b>462 475</b>
<b>TOTAL DES ACTIFS COURANTS</b>		<b>39 837 078</b>	<b>30 720 972</b>
<b>TOTAL DES ACTIFS</b>		<b>44 560 623</b>	<b>35 304 059</b>



## BILAN AU 31.12.2010

<b>CAPITAUX PROPRES &amp; PASSIFS</b>	<i>NOTES</i>	<b>31-déc-10</b>	<b>31/12/2009 Ret</b>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>			
Capital social groupe		3 006 250	3 006 250
Réserve consolidés		15 212 119	12 958 705
<b>Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice</b>		<b>18 218 369</b>	<b>15 964 955</b>
Résultat de l'exercice groupe		3 111 411	3 129 747
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION</b>		<b>21 329 780</b>	<b>19 094 702</b>
Réserves minoritaires		450 224	448 105
Résultats minoritaires		53 545	43 108
<b>Total des interets minoritaires</b>		<b>503 769</b>	<b>491 213</b>
<b>CAPITAUX PROPRES ET INTERETS MINORITAIRES</b>		<b>21 833 548</b>	<b>19 585 915</b>
<b>PASSIFS</b>			
<i>Passifs non courants</i>			
Emprunts		6 244 914	6 206 434
Provisions		272 379	386 828
Autres passifs non courants		0	0
<b>Total des passifs non courants</b>		<b>6 517 292</b>	<b>6 593 261</b>
<i>Passifs courants</i>			
Fournisseurs & comptes rattachés		7 376 343	2 664 292
Autres passifs courants		1 837 088	2 132 196
Concours bancaires et autres passifs financiers		6 996 351	4 328 394
<b>Total des passifs courants</b>		<b>16 209 782</b>	<b>9 124 882</b>
<b>TOTAL DES PASSIFS</b>		<b>22 727 075</b>	<b>15 718 144</b>
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</b>		<b>44 560 623</b>	<b>35 304 059</b>

## ETAT DE RESULTAT AU 31.12.2010

<i>Désignation</i>	<i>NOTES</i>	<i>31-déc-10</i>	<i>31-déc-09</i>
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>			
Revenus		14 376 416	17 346 738
Produits des participations		256 874	184 320
Autres produits d'exploitation		27 481	35 362
<b>Total des produits d'exploitation</b>		<b>14 660 770</b>	<b>17 566 420</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>			
Variation de stock		-9 080 965	1 020 001
Achats de terrains à construire		506 700	2 256 095
Frais sur achat de terrains à construire		0	472 865
Achats Etudes et prestations		652 334	481 127
Achats de matériels, équipements et travaux		17 270 799	7 337 463
Charges de personnel		872 452	911 357
Dotations aux amortissements		57 981	61 969
Dotations aux provisions		114 455	201 404
Autres charges d'exploitation		627 755	586 478
<b>Total des charges d'exploitation</b>		<b>11 021 511</b>	<b>13 328 758</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>3 639 259</b>	<b>4 237 662</b>
<b>AUTRES CHARGES ET PRODUITS ORDINAIRES</b>			
Charges financières nettes		685 800	812 677
Produits des placements		150 050	154 358
Autres gains ordinaires		740 199	373 627
Autres pertes ordinaires		10 662	2 478
<b>RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT</b>		<b>3 833 046</b>	<b>3 950 492</b>
Impôt sur le bénéfice		721 712	778 921
<b>RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOT</b>		<b>3 111 334</b>	<b>3 171 571</b>
Mise en équivalence titres		53 622	1 285
<b>RESULTAT GLOBAL CONSOLIDE</b>		<b>3 164 956</b>	<b>3 172 856</b>

**ETAT DE FLUX DE TRESORERIE AU 31/12/2010**

<i>Désignation</i>	<i>31-déc-10</i>	<i>31-déc-09</i>
<b>FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION</b>		
Encaissements reçus des clients	17 565 085	17 283 533
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	-17 909 097	-13 267 478
Intérêts payés	-724 797	-806 842
Impôts sur les bénéfices payés	-951 413	-685 906
<b><i>Flux de trésorerie provenant de l'exploitation</i></b>	<b>-2 020 222</b>	<b>2 523 307</b>
<b>FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT</b>		
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles & incorporelles	-84 775	-5 086
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles & incorporelles	8 350	0
Décaissement affecté à l'acquisition d'immo financières	0	-255 586
Encaissements provenant de la cession d'immo financières	118 398	0
Dividendes reçus	251 075	180 483
<b><i>Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement</i></b>	<b>293 049</b>	<b>-80 188</b>
<b>FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT</b>		
Encaissements sur emprunts	14 373 709	6 660 000
Dividendes et autres distribution	-882 740	-843 858
Dividendes sur actions propres	0	14 949
Acquisition actions propres	0	-15 170
Cession actions propres	0	298 434
Remboursement d'emprunts	-11 559 825	-8 992 990
Encaissements sur produits placements	65 811	83 236
Encaissements sur cession placements	1 027 500	1 777 002
Décaissements sur acquisition placements	-33 194	-815 681
<b><i>Flux de trésorerie affectés aux activités de financement</i></b>	<b>2 991 262</b>	<b>-1 834 079</b>
<b>VARIATION DE TRESORERIE</b>	<b>1 264 089</b>	<b>609 040</b>
Trésorerie au début de l'exercice	462 475	-146 565
Trésorerie à la clôture de l'exercice	1 726 563	462 475

## METHODES COMPTABLES

### 1- PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Conformément aux dispositions de la norme comptable n°35 relative aux états financiers consolidés, les états financiers consolidés comprennent toutes les entreprises qui sont contrôlées (le contrôle étant le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles des dites sociétés) par la société mère ESSOUKNA. Ces états financiers comprennent aussi, en vertu des dispositions de la norme comptable n°36, les entreprises associées dans lesquelles la société mère exerce une influence notable (au sens de pouvoir participer aux décisions de politique financière et opérationnelle de l'entreprise détenue sans toutefois pouvoir exercer un contrôle sur ces dernières).

De ce fait, les états financiers consolidés arrêtés au 31/12/2010 du groupe ESSOUKNA comprennent, en plus de cette dernière, la société ZIED SARL ainsi que les sociétés LES ŒILLETES et SIP SICAR. L'organigramme de l'ensemble consolidé se présente comme suit :

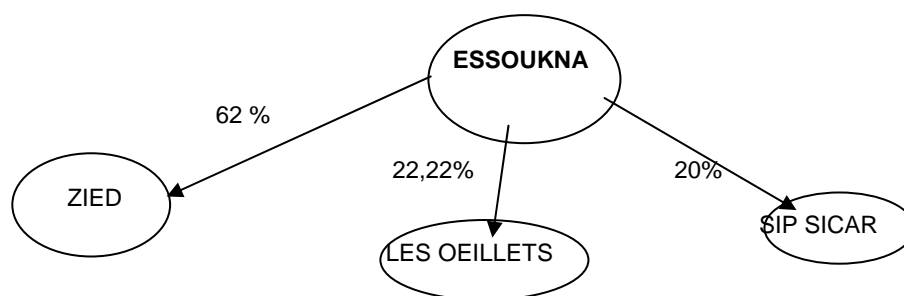


TABLEAU DE DETERMINATION DES POURCENTAGES DE CONTROLE ET D'INTERET

Société	Pourcentage de contrôle			Type de contrôle	Méthode de consolidation	% intérêt du groupe
	Direct	Indirect	Total			
ESSOUKNA	100,00%		100,00%	Exclusif	Intégration globale	100,00%
ZIED	62,00%		62,00 %	Exclusif	Intégration globale	62,00 %
LES ŒILLETES	22,22%		22,22%	Influence notable	Mise en équivalence	22,22%
SIP SICAR	20,00%		20,00%	Influence notable	Mise en équivalence	20,00%

Les pourcentages de contrôle et d'intérêt dans les sociétés ZIED, LES ŒILLETES et SIP SICAR sont demeurés inchangés en 2010.

### 2- SOURCES D'INFORMATION

Les informations utilisées pour élaborer les états financiers consolidés du groupe ont été puisées dans les états financiers individuels arrêtés au 31 décembre 2009 et 2010 ainsi que dans les rapports de commissariat aux comptes. Quant aux

transactions conclues entre les différentes sociétés du groupe, elles nous ont été communiquées par les services comptables des différentes sociétés du groupe.

### 3- STANDARDS ET NORMES DE REFERENCE

Les états financiers consolidés ont été arrêtés conformément aux dispositions des normes comptables admises en Tunisie, notamment les normes suivantes :

- Norme comptable n° 35 relative aux états financiers consolidés
- Norme comptable n° 36 relative aux participations dans les entreprises associées
- Norme comptable n° 38 relative aux regroupements d'entreprises

### 4- ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Les états financiers consolidés de la société ESSOUKNA arrêtés au 31.12.2010 comprennent :

- le bilan consolidé
- l'état de résultat consolidé
- l'état des flux de trésorerie consolidé
- les notes aux états financiers consolidés

### 5- DEMARCHE METHODOLOGIQUE

La démarche suivie pour arrêter les états financiers consolidés du groupe comprend deux étapes principales, à savoir :

- Les opérations de pré consolidation
- Les opérations de consolidation proprement dite

#### 5-1 OPERATIONS DE PRE CONSOLIDATION

Au cours de cette étape il a été procédé aux retraitements dits d'homogénéité. Ces derniers ont pour but d'appliquer des méthodes d'évaluation homogènes dans la consolidation. (Frais préliminaires, méthodes d'amortissement, charges d'emprunt.....). Les retraitements ont été effectués dans les comptes individuels des sociétés consolidées quand ils présentent une importance significative à l'échelle de l'ensemble consolidé.

Quand la correction du montant des postes **du bilan** qui résulte des retraitements affecte les résultats, elle a été imputée :

- au **résultat** de la société consolidée pour la fraction concernant l'**exercice**
- aux **réserves** de la société consolidée pour la fraction correspondant aux corrections qui avaient déjà été opérées lors des consolidations des **exercices antérieurs**.

#### 5-2 OPERATIONS DE CONSOLIDATION PROPUREMENT DITE

Elles comportent :

- le cumul des comptes individuels
- l'élimination des comptes et des opérations réciproques
- l'élimination des profits internes
- le retraitement de l'impôt sur les sociétés
- le traitement de l'écart de première consolidation
- le partage des capitaux propres et l'élimination des titres de participation.

**5-2-1 ELIMINATION DES COMPTES ET OPERATIONS RECIPROQUES**

Les comptes consolidés de la société ESSOUKNA étant le reflet de l'activité de la situation d'une seule entité économique, il n'a été retenu que les seules opérations effectuées et les seuls résultats réalisés avec les tiers étrangers à cette entité. Les opérations et résultats entre sociétés consolidées ont été par conséquent éliminés.

*ELIMINATIONS N'AFFECTANT PAS LES CAPITAUX PROPRES (ET LE RESULTAT) CONSOLIDES*

Les comptes réciproques de dettes et de créances (clients/ fournisseurs, prêts/ emprunts...) ainsi que les comptes de charges et de produits réciproques (achats/ ventes, charges fin /produits fin...) ont été éliminés.

*ELIMINATIONS AFFECTANT LES CAPITAUX PROPRES (ET OU LE RESULTAT) CONSOLIDES*

Il s'agit principalement des opérations suivantes :

- plus-values sur cession interne d'immobilisations
- provisions pour dépréciation des titres de participation consolidés.
- dividendes distribués à l'intérieur du périmètre de consolidation.

**5-2-2 LE PARTAGE DES CAPITAUX PROPRES ET L'ELIMINATION DES TITRES DE PARTICIPATION**

Les capitaux propres des sociétés comprises dans le périmètre de consolidation après avoir été modifiés par les retraitements et les éliminations, ont été partagés entre les capitaux propres consolidés et les intérêts minoritaires. Ce partage s'est accompagné de l'élimination des titres de participation.

Dans la société ESSOUKNA, le partage des capitaux propres a été opéré par la technique de consolidation directe.

**NOTES SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES****NOTE 1- IMMOBILISATIONS FINANCIERES**

Au 31 décembre 2010, le solde de la rubrique immobilisations financières s'élève à 4.277.529 dinars contre un solde de 4.163.866 dinars au 31 décembre 2009 et se détaille comme suit :

Rubrique	Solde au 31 12.2010	Solde au 31 12.2009	Variation
Titres de participation	3 435 246	3 420 749	14 497
Titres mis en équivalence	860 101	806 479	53 622
Provisions financières	-153 769	-154 361	592
Autres immobilisations financières	135 951	90 999	44 952
<b>Total</b>	<b>4 277 529</b>	<b>4 163 866</b>	<b>113 663</b>

**NOTE 1-1 TITRES MIS EN EQUIVALENCE**

Au 31.12.2010, ce compte présente un solde de 860.101 dinars correspondant aux titres détenus dans le capital social des sociétés LES OEILLETES et SIP SICAR. La détermination de la valeur de mise en équivalence ainsi que son impact sur les réserves et le résultat du groupe ESSOUKNA se présente comme suit :

Libellé	LES OEILLETES	SIP SICAR	Total
Valeur comptable	200 005	600 000	800 005
Capitaux propres avant résultat	1 104 763	2 804 850	3 909 613
% d'intérêts	22,22%	20,00%	0
Part ESSOUKNA	245 509	560 970	806 479
<b>Réserves consolidées</b>	<b>45 504</b>	<b>-39 030</b>	<b>6 474</b>
Résultat de l'exercice	303 585	-69 215	234 370
<b>Part ESSOUKNA Résultat</b>	<b>67 465</b>	<b>-13 843</b>	<b>53 622</b>
<b>Valeur Mise en équivalence</b>	<b>312 974</b>	<b>547 127</b>	<b>860 101</b>

**NOTE 2 TABLEAU DE BOUCLAGE DES CAPITAUX PROPRES**

Pourcentage du groupe	100%	62,01%	22,22%	20,00%	
Intérêt des minoritaires	0%	37,99%	77,78%	80,00%	
Libellé	ESSOUKNA	ZIED	LES ŒILLETS	SIP SICAR	TOTAL
Capital	3 006 250	1 160 280			
Réserves légales	300 625	22 765			
Autres réserves	11 117 370				
Résultats reportés	3 701 447	634			
Retraitements Résultats reportés	70 736	1 540			
Résultat de l'exercice	3 003 924	140 627			
Retraitements résultat	-33 548	331			
<b>Total</b>	<b>21 166 805</b>	<b>1 326 177</b>			<b>22 492 982</b>
Titres de participation	0	719 530			719 530
Ecart d'évaluation	0	0			0
<b>Total Titres à éliminer</b>	<b>0</b>	<b>719 530</b>			<b>719 530</b>
Amortissement écart d'évaluation	0	0			0
<b>Part des minoritaires dans les réserves</b>	<b>0</b>	<b>450 224</b>			<b>450 224</b>
<b>Part des minoritaires dans le résultat</b>	<b>0</b>	<b>53 545</b>			<b>53 545</b>
<b>Réserves consolidées</b>	<b>15 190 179</b>	<b>15 466</b>	<b>45 504</b>	<b>-39 030</b>	<b>15 212 119</b>
<b>Résultat consolidé</b>	<b>2 970 376</b>	<b>87 413</b>	<b>67 465</b>	<b>-13 843</b>	<b>3 111 411</b>

**NOTE 3 PRODUITS D'EXPLOITATION**

Au 31 décembre 2010, le solde de la rubrique Produits d'exploitation s'élève à 14.660.770 contre un solde de 17.566.420 dinars au 31 décembre 2009 et se détaille comme suit :

Libellé	ESSOUKNA	ZIED	Retraitements	Consolidé
Revenus	14 376 416	0	0	14 376 416
Produits des participations	179 523	144 267	-66 916	256 874
Autres Produits d'Exploitation	27 481	0	0	27 481
<b>Total</b>	<b>14 583 420</b>	<b>144 267</b>	<b>-66 916</b>	<b>14 660 770</b>

**RAPPORT GENERAL****A MESSIEURS LES ACTIONNAIRES DE LA SOCIETE ESSOUKNA S.A**

Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons procédé à l'audit des états financiers consolidés de la société ESSOUKNA, relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2010, tels qu'ils sont joints au présent rapport (pages 3 à 6).

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de la société ESSOUKNA, comprenant le bilan au 31 décembre 2010, ainsi que l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

### **Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers**

Le conseil d'administration de la société est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux conventions et normes comptables édictées par le système comptable des entreprises. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

### **Responsabilité de l'auditeur**

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit applicables en Tunisie (Normes Internationales d'Audit). Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

### **Opinion**

A notre avis, les états financiers consolidés présentés aux pages 3 à 6 du présent rapport sont sincères et réguliers et donnent une image fidèle de la situation financière du groupe contrôlé par la société ESSOUKNA au 31 décembre 2010, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux conventions et normes comptables édictées par le système comptable des entreprises.

**Tunis le 22 Avril 2011**

**Mohamed FESSI**

**Union des Experts Comptables**